COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL D'ARGENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

CAPITALE DE LA MINERALOGIE
SAINTE-MARIE-AUX-MINES / VAL D'ARGENT

Val d'Argent Communauté de Communes

RIT
Ayez la fibre RIT !

SAINTE-MARIE-AUX-MINES // SAINTE-CROIX-AUX-MINES // LIÈPVRE // ROMBACH-LE-FRANC

CONTACT

Direction Générale des Services
Jean-Marc Valentin

Ressources Humaines
Blandine Marco

Comptabilité
Marika Burstert

Développement Local
Julie Bour

Service Communication
Thomas Bellicam

Service Technique
Fabien Kieffer

Accueil RIT
Annick Thomas

Technique RIT
Etienne Mosser

Secrétariat
Marinette Gauer

Service Habitat & Urbanisme
Vivien Subtil

Office de Tourisme / Tellure
Xavier Rustenholz

Pôle Culture
Mathias Kelche

Développement culturel
Charlotte Schwartz

Service de la Médiathèque
Mathias Kelche

Service Archives & Patrimoine
David Bouvier

Service des LABS
Frédéric Muhlach

Rédaction réalisée par les Services de la Communauté de Communes du Val d'Argent

SOMMAIRE

P.05 DÉVELOPPEMENT LOCAL
P.11 PÔLE CULTURE
P.18 LA MÉDIATHÈQUE DU VAL D'ARGENT
P.38 LES LABS DU VAL D'ARGENT
P.52 ARCHIVES
P.62 LA RIT DU VAL D'ARGENT
P.68 SIG / CARTOGRAPHIE
P.72 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
P.84 COMMUNICATION

DÉVELOPPEMENT LOCAL

// DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Poursuite du partenariat avec Initiative Alsace Centrale

Depuis l'initiation du partenariat en 2017, 9 entreprises ont été soutenues pour un montant total de 51 500€.

2017 : 4 entreprises pour un montant de 22 000 €
2018 : 5 entreprises pour un montant de 29 500 €

Ils ont été soutenus en 2018 :

- **L'Atelier de Guillaume /** Monsieur RUCH Guillaume pour la création d'un restaurant/traiteur à la Porte d'Alsace à Sainte-Marie-aux-Mines,
- **Au fil des saisons /** Madame KIEFFEL Séverine pour la reprise du magasin de vêtements « Chez Josiane » à Sainte-Marie-aux-Mines,
- **VA BTP /** Monsieur PETIT Nicolas pour la création d'une entreprise de BTP à Sainte-Croix-aux-Mines,
- **Bari BTP /** Monsieur BARI Sébastien pour la création d'une entreprise de bâtiment, travaux publics et transport à Sainte-Marie-aux-Mines,
- **Corne et Carotte /** Monsieur DUHAIL Jean-Philippe pour la création d'un magasin de producteurs à Sainte-Marie-aux-Mines.

Soutien au projet de ferme d'animation à Lièpvre

L'Institution médico-sociale Les Tournesols accueille des personnes en situation de handicap, de l'enfance à la fin de vie. Elle accompagne des travailleurs handicapés, au sein du pôle travail, qui est constitué d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) et d'une Entreprise Adaptée (EA). Le but de ces structures est de proposer des métiers variés et adaptés à chaque personne (industrie, blanchisserie, agriculture).

En complément des activités existantes, l'Institution souhaite réaliser une ferme d'animation, où les travailleurs en situation de handicap pourront s'occuper des animaux et des différentes cultures, participer à l'accueil du public et aux animations.
La ferme d'animation sera située dans le vallon du Frarupt, à Lièpvre, sur une surface de 10 hectares et proposera au public de découvrir l'évolution de l'Homme dans son environnement agricole, de la préhistoire à nos jours. Elle accueillera le grand public, mais également les groupes (scolaires, centres de loisirs, séniors…).

Les bâtiments sont en cours de construction, le cheminement et les plantations seront réalisés ce printemps, puis les parcs, qui permettront d'accueillir les animaux, d'ici quelque mois.
L'ouverture au public est prévue pour le printemps 2020.

Construction du Pôle d'Artisanat d'Art de la rue Wilson (PAAW)

Malgré le retard pris en 2017 avec la liquidation d'une entreprise, le chantier a redémarré en juillet 2018. Le gros-œuvre est à présent terminé et le PAAW devrait ouvrir ces portes en fin d'année 2020. Composé de 4 ateliers de 34 m² et d'espaces partagés (salle d'exposition, bureau, cuisine, salle de réunion,...), le site pourra accueillir plusieurs artisans des métiers d'art.

Ce projet est permis grâce au soutien de l'Etat à travers le FNADT à hauteur de 374 300€, du Département du Haut-Rhin à travers le CTV à hauteur de 108 000 €, et enfin la région Grand Est pour la construction et chauffage bois à hauteur de 34 356,80 €.

Enquête auprès des artisans et des commerçants

Dans le cadre d'un partenariat avec le lycée agricole d'Obernai, la Communauté de communes du Val d'Argent a accueilli une classe de BSTA ACSE II du 15 octobre au 19 octobre 2018. Les étudiants sont allés à la rencontre des artisans et des commerçants du territoire en lien avec la Chambre de métiers d'Alsace. L'objectif était de mettre à jour les données sur les entreprises, recenser les éventuels besoins et/ou projets de développement. Ce premier travail sera très utile à termes, pour la collectivité, afin de venir en aide aux entreprises qui le souhaitent.

Prise de parts à la SCIC Ecooparc

EcOOparc expérimente depuis 4 ans une démarche d'émergence et d'accompagnement de projets, s'appuyant sur le territoire du Parc naturel des Ballons des Vosges (PNRBV). Co-construite avec Coopproduction et le PNRBV, cette démarche expérimente de nouvelles façons de faire et de travailler avec une pluralité d'acteurs. La méthodologie d'action s'est affinée au fur et à mesure et permet aujourd'hui de s'appuyer sur des formats d'animation efficaces et d'envisager une forme spécifique d'accompagnement des projets émergeants, en lien avec les acteurs du territoire et les réseaux d'appui qu'il faut pouvoir mobiliser rapidement. Le Val d'Argent a fait partie des territoires pilotes dès le début de cette expérimentation en 2014. Plusieurs projets ont ainsi émergé sur le territoire autour de l'alimentation et de l'agriculture locale : les ateliers de cuisine en 2016, l'édition du livre de recettes en janvier 2018 ou encore l'ouverture du magasin de producteurs en décembre 2018. Cette démarche, à présent pérennisée, se structure en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et la Communauté de communes va tout naturellement poursuivre l'aventure en prenant 10 parts dans cette SCIC, à raison de 100€ la part.

Réhabilitation de la Porte d'Alsace pour l'installation de deux activités aux débuts prometteurs

Délaissé depuis des années, le bâtiment de la Porte d'Alsace est un lieu stratégique et une vraie carte de visite pour le Val d'Argent. C'est pourquoi la Communauté de Communes a soutenu deux projets complémentaires pour créer une véritable Maison du Terroir sur ce site, à savoir :
- Le magasin de producteurs Corne et Carotte regroupant 10 producteurs locaux, ouvert depuis le 7 décembre 2018.
- Le restaurant/traiteur l'atelier de Guillaume misant sur des produits de qualité, ouvert depuis le 3 octobre 2018.
Les porteurs de projets ont pris en charge les équipements nécessaires à leur activité mais la collectivité a dû mettre aux normes et réaménager le bâtiment afin d'accueillir ces 2 entités ; ce qui a été facilité par le soutien de l'Etat à hauteur de 84 532,57 € à travers la DETR.

Des frontières de plus en plus fines avec la Vallée de Villé

Dans le cadre du Pacte pour la ruralité, la Région Grand Est a entrepris une démarche « test » sur six territoires. Ainsi, depuis le mois d'avril 2018, la Communauté de communes du Val d'Argent et la Communauté de communes de la Vallée de Villé travaillent en partenariat sous la dénomination « Vallées vosgiennes Alsace ». Une équipe projet s'est créée autour des présidents des deux intercommunalités et des agents en charge du développement économique. Les objectifs précis : partager les enjeux territoriaux et définir des pistes d'actions communes aux deux collectivités pour aboutir au développement de 3 à 5 actions concrètes à mettre en œuvre dès 2019. Pour cela, 4 sessions (journée commune aux équipes projets des 6 territoires « pilotes ») et 2 intersessions (rencontre avec les acteurs locaux du territoire CCVV/CCVA) ont été organisées sur le territoire au courant de l'année 2018.
A la suite de ces rencontres, 12 pistes d'action ont été envisagées avec les acteurs locaux, dont 3 ont été identifiées comme prioritaires et particulièrement intéressantes à développer :
- Fédérer le territoire autour du numérique (Fablabs, espaces de coworking, formation…),
- Mettre en œuvre une animation économique avec les entreprises,
- Avoir une offre en hébergement touristique répondant à la demande des entreprises et valorisant le cadre de vie du territoire.
L'année 2019 sera l'occasion de passer à la mise en œuvre de ces projets.

// Environnement et cadre de vie

L'élaboration du PLUI à mi-parcours :

La Communauté de Communes du Val d'Argent a engagé l'élaboration de son PLUI en 2017 et devrait l'approuver en 2019. L'année 2018 correspond donc au milieu de son élaboration. Elle a été marquée par :

- La diffusion des diagnostics au mois de juillet 2018 ; à la fois sur le site de la Communauté de communes et en version papier, dans les mairies du Val d'Argent, et au siège de la Communauté de communes à Sainte-Croix-aux-Mines. Un registre a également été ouvert pour recueillir les observations des habitants.
- La première réunion d'échanges avec les personnes publiques associées organisée le 05 juillet 2018 au siège de la Communauté de communes du Val d'Argent.
- Une première rencontre d'échanges avec l'association d'Alsace nature le 11 octobre 2018 afin d'évoquer les problématiques environnementales du territoire.
- La première réunion publique organisée le 23 octobre 2018 à la Médiathèque du Val d'Argent avec la participation d'une dizaine de personnes.
- Une rencontre des acteurs socio-économiques du territoire organisée le 30 novembre 2018 afin de les informer des avancées du PLUI et des enjeux pour leurs activités.

En parallèle de ces rencontres, la communauté de communes a également pu avancer en interne sur le zonage et le règlement. Une mise à disposition des documents devrait être possible à l'automne 2019.

Des services "Habitat et Énergie" maintenus pour les habitants :

Maintien de la permanence ADIL tous les 3èmes jeudis du mois dans les locaux de la Communauté de communes à Sainte-Croix-aux-Mines.

Redéploiement des rencontres avec la conseillère de l'Espace Info Energie (EIE) du PETR dans les locaux de la Communauté de Communes à Sainte-Croix-aux-Mines sur simple rendez-vous.

De la même manière, des rendez-vous possibles auprès du conseiller Oktave du PETR.

La mise en œuvre du programme « Habiter mieux » en lien avec l'ADIL et le département du Haut-Rhin.

Pour un développement durable du territoire : Aboutissement du diagnostic du PCAET commun aux 4 communautés de communes du PETR Sélestat – Alsace centrale

La loi TECV rend obligatoire l'élaboration d'un PCAET par les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants depuis 2018. A ce jour, la Communauté de Communes du Val d'Argent n'est pas concernée par cette obligation. Cependant, cette exigence pourrait être étendue à l'ensemble des EPCI dans un avenir proche. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Val d'Argent, tout comme celle de la Vallée de Villé, se sont portées volontaires pour élaborer un PCAET à l'échelle du PETR Sélestat-Alsace Centrale, en lien avec les Communautés de communes de Sélestat et du Ried de Marckolsheim.
L'année 2018 est marquée par l'aboutissement du diagnostic du PCAET, alors que celle de 2019 sera centrée sur la rédaction du programme d'actions.

Un soutien aux associations maintenu grâce au GERPLAN

La Communauté de Communes du Val d'Argent a parmi ses compétences la « protection, mise en valeur de l'environnement - élaboration, suivi et mise en œuvre du Gerplan ». Grâce à celle-ci, la CCVA est l'interlocuteur privilégié du Conseil Départemental et permet la réalisation d'actions portées par elle-même et par les acteurs du territoire (communes, associations…).

Dans ce cadre, l'association Maprod a pu être soutenue pour sa promotion du magasin de producteurs, et ainsi des circuits courts, à hauteur de 2.046 € en 2018.

De même, l'association Patrimoine Paysan de Montagne a été soutenue pour l'organisation des manifestations locales (fête paysanne et marchés paysans estivaux) à hauteur de 425 € pour la communication et 805 € pour l'achat d'une tente.

Enfin, la communauté de communes a reçu le soutien du département à hauteur de 3.678,39 € pour ses animations de sensibilisation à l'environnement : 2 journées « Apiculture » dans le parc de la Villa Burrus pour les écoles en lien avec l'association d'apiculture de Sainte-Marie-aux-Mines, des visites de ferme pour les écoles en lien avec l'ESAT, des journées de sensibilisation à l'environnement et au travail de la vigne avec l'association de la Collinère à Lièpvre, une exposition au développement durable et une projection-débat autour des plantes médicinales à la médiathèque, ou encore, le projet de Smartflower en lien avec la cité scolaire de Sainte-Marie-aux-Mines et le service des Labs de la Communauté de communes du Val d'Argent.

PÔLE CULTURE

MÉDIA THÈQUE du Val d'Argent

Les LABS du Val d'Argent

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

UNE POLITIQUE CULTURELLE INTERCOMMUNALE QUI VA DE L'AVANT

En 2017, la Communauté de Communes se lançait dans la mise en œuvre d'une politique culturelle intercommunale. S'étalant sur une période de 4 années, celle-ci monte progressivement en puissance. En 2018, nous avons formalisé le soutien politique de cette démarche à travers la signature d'une convention de développement culturel et artistique pour le Val d'Argent.

Une structuration et un accompagnement

Cette politique couvre un large pan de la vie culturelle et artistique dans le Val d'Argent et fait la part belle à la jeunesse et à la médiation culturelle (ensemble d'actions qui permet de rapprocher les habitants de la vie culturelle). Elle cherche également à structurer et accompagner le réseau des acteurs culturels dans la vallée à travers un dispositif complet : rencontres, temps de formation (sur la thématique de la communication en 2018), conseil, soutien financier.

2018, année forte pour la politique culturelle

Cette année, signe de reconnaissance, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Éducation Nationale, la Région Grand Est et le Département du Haut-Rhin ont affiché leur soutien à notre démarche en signant une convention de développement culturel et artistique pour le Val d'Argent. C'est la première convention de développement culturel que la Région Grand Est signe avec une intercommunalité. De même, les autres acteurs impliqués soulignent que la structuration d'une politique culturelle à l'échelle intercommunale représente à l'heure actuelle une démarche innovante mettant ainsi en avant le caractère résolument culturel de notre territoire.

Ce soutien politique à la Communauté de Communes permet de s'investir davantage dans le domaine culturel en Val d'Argent. Pour ce faire, l'intercommunalité a fait le choix de recruter un agent de développement culturel et artistique en la personne de Charlotte Schwartz. Depuis le 12 novembre 2018, Charlotte a pour mission de mettre en œuvre, suivre et évaluer cette politique culturelle intercommunale.

Organisée en grandes orientations qui se déclinent en objectifs et en actions, la politique culturelle intercommunale se traduit par un véritable projet culturel de territoire. Celui-ci permet de mettre en œuvre de manière efficiente les priorités de l'intercommunalité en matière culturelle tout en structurant et en accompagnant la vie culturelle du Val d'Argent au profit de ses habitants.

EVALUATION DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE / ANNEE 2018

ACTIONS	REALISATION			EVALUATION QUANTITATIVE	EVALUATION QUALITATIVE
	Réalisé	Partiellement réalisé	Non réalisé		
Action 1 : Poursuivre la plaquette du Pôle Culture . Il s'agit de poursuivre la conception, l'impression et la diffusion du support de communication qui regroupe de manière quadrimestrielle les informations culturelles du territoire. Cette plaquette est diffusée gratuitement dans tous les foyers du Val d' Argent.	x			Les 3 plaquettes ont été éditées et diffusées.	Les coûts ont pu être réduit sur le champ de la diffusion en internalisant cette étape. La qualité de conception, d'impression et de diffusion est maintenue.
Action 2 : Évaluer la plaquette culturelle et l'hypothèse d'y associer l'annuaire associatif. L'enjeu est d'évaluer l'intérêt du support de communication dans sa forme actuelle et de voir s'il est pertinent de faire évoluer la plaquette culturelle (type de support, régularité, forme, contenus…). Dans ce contexte, se pose la question d'y associer l'annuaire associatif.		x		Une enquête a été lancée en fin d'année 2018. Elle doit s'achever au printemps 2019 et constituera le point de départ de l'évaluation.	Une enquête, diffusée directement au sein de la plaquette culturelle a été réalisée. Des questionnaires ont également été administrés en direct (à l'occasion de différentes manifestations culturelles) et en ligne (à travers une enquête libre et ouverte à tous). La Commission Culture proposera des pistes d'évolution de l'outil au Conseil Communautaire au courant de l'année 2019.
Action 4 : Maintenir une offre culturelle gratuite au Pôle Culture. Nous souhaitons faciliter l'accès à la culture à travers une politique tarifaire gratuite pour tout ou partie des activités proposées par les services du Pôle Culture.	x			En 2018, le Pôle Culture a programmé plus de 150 RDV ! Ateliers de pratiques artistiques, conférences, expositions, découvertes d'outils numériques, specatacles, visites partimoniales. Ces RDV ont rythmé l'année de manière continue et ont permis à plus de 6 500 personnes de profiter de nos animations.	Outre le nombre important de propositions culturelles gratuites tout au long de l'année, il est important d'en souligner la qualité. Lorsque nous programmons des spectacles, nous travaillons systématiquement avec des compagnies professionnelles. Par ailleurs, nous internalisons également une partie de notre programmation en nous appuyant sur les compétences spécialisées des agents de la CCVA (lecture publique, patrimoine, numérique).
Action 5 : Promouvoir le développement d'une politique tarifaire à destination des personnes précaires, à l'échelle du territoire. Nous souhaitons faciliter l'accès à la culture du plus grand nombre et en particulier des personnes éloignées des pratiques culturelles. Pour cela, nous envisageons de travailler en lien avec le secteur de l'insertion (à l'échelle du territoire) pour toucher nos publics cibles.		x		Une rencontre (26 septembre 2018) avec la présence de tous les services sociaux cibles (Département 68, Mission Locale, Tournseols, Pole Emploi, Maison des Ados, CSCVA) et l'association Tôt ou T'Art, à l'initiative de la CCVA (17 personnes présentes). De multiples rencontres avec les porteurs de manifestations culturelles.	La CCVA a choisi de s'appuyer, dans un premier temps, sur l'expertise et le réseau de Tôt ou t'Art pour développer cette action. La rencontre de septembre a permis d'échanger sur la question de la culture dans le travail social et de sensibiliser les responsables sociaux à cette question. Parallélément à cela, la CCVA renforce ses partenariats bilatéraux avec les structures d'insertions (CSCVA, Tournesols, Hopital du VA) pour favoriser un accès à la culture à bas coût. La CCVA a sensbilisé tout au long de l'année les porteurs de manifestations culturelles du territoire à la question des tarifs. Le prix d'entrée d'un événément culturel peut, en effet, constituer un frein matériel pour les publics les plus défavorisés. La mise en place de tarifs adaptés (pour les chomeurs, les jeunes, les bénéficiaries du RSA ou encore les retraités.
Action 8 : Développer des actions de découverte des arts et de la culture en lien avec les spectacles proposés par le CSCVA. Le CSCVA propose plusieurs spectacles par an. Pour ceux qui n'entrent pas dans le dispositif des « Régionales », il nous apparait indispensable de développer des actions de médiation culturelle pour faciliter l'accès à la culture et le goût des pratiques culturelles.			x	Cette action n'a pas pu être traitée, en particulier car l'activité spectacle du CSCVA a été considérablement réduite mais également car les relations partenariales entre le CSCVA et la CCVA évoluent.	Les relations entre le CSVCA et la CCVA évoluent. La Délégation de Service Public a été remplacée par une convention et l'activité de programmation de spectacle du CSCVA a été mise de côté. Le Pôle Culture doit reprendre cette activité (normalement en 2019).
Action 9.2 : Mettre en place au moins 2 actions de découverte des arts et de la culture en lien avec les activités proposées par le Pôle Culture. Il nous apparait indispensable de développer des actions de médiation culturelle pour faciliter l'accès à la culture et le goût des pratiques culturelles.	x			Sur l'année 2018, plus de 18 actions de médiation culturelle en lien avec la programmation des services ont eu lieu au niveau du Pôle Culture.	Micocouliers : spectacle de danse et de poésie, avec l'association Créa-danse le 23 mars 2018. Rencontre avec une classe de lycéens en amont du spectacle. La classe a ensuite assisté au spectacle et l'ensemble du public a pu échanger avec les artistes à l'issue. Le vendredi 12 octobre 2018, la Médiathèque accueillait l'artiste alsacienne Marie Cheyenne. Auteure, compositrice et interprète Marie Cheyenne a rencontré la classe de 6e 3 (21 élèves en option artistique) du collège Jean-Georges Reber. Elle leur a présenté son métier, son instrument, la guitare, leur a fait échauffer leur voix et appris une chanson de Brassens. Les enfants sont revenus pour l'écouter en live le soir même. Visites contées 2018 sur la musique en Val d'Argent. Réalisées sous l'angle théâtral, en partenariat avec l'association Hêtre, les visites contées ont évoqué l'histoire et les pratiques musicales dans le Val d'Argent, du 18e siècle à nos jours. Ces visites ont permis de sensibiliser les 408 visiteurs aux chants de mineurs du 18e siècle, au chant religieux, ou encore aux artistes contemporains originaires du Val d'Argent. Projet en lien avec une classe ULIS du collège Reber en mai 2018 (2 séances x 7 élèves). Réflexion des élèves sur le thème de la déforestation. Modélisation des concepts liés à la déforestation (ex la guerre, les bucherons, etc…) avec de la pâte à modeler.
Action 11 : Poursuivre les actions de découverte et de compréhension du patrimoine local. Nous cherchons ici à favoriser l'appropriation positive du territoire par sa population mais également à promouvoir le Val d'Argent auprès des personnes non-résidentes.	x			3 expositions ont été réalisées en 2018 : exposition sur les vignes, sur les amish, sur le 11 novembre / retour de l'Alsace françaises 33 visites découvertes ont été assurées cette année. 5 visites contées sur le thème de la musique. 6 conférences ont été proposées (Francois Joseph Stumpff, Pharmacie de la tour, sorcières du Val de Lièpvre, généalogie, Migrants, coll de la Société industrielle 1 escape game estival proposé aux enfants du CSCVA. 1 chasse aux trésors et 1 course d'orientation proposées aux enfants en partenariat avec l'OSJC	Ces actions renforcent et valorisent les connaissances des habitants autour de leur patrimoine local. Elle permettent également une appropriation positive d'un territoire souvent perçu, à tort, comme peu dynamique et d'intérêt limité. Ces actions permettent également du suciter l'intérêt de publics extérieurs (habitants des territoires limités et touristes) sur un patrimoine historique riche et d'en renfocer ainsi l'image et l'attractivité.

ACTIONS	REALISATION			EVALUATION QUANTITATIVE	EVALUATION QUALITATIVE
	Réalisé	Partiellement réalisé	Non réalisé		
Action 12 : Lutter contre la fracture numérique en accompagnant les personnes dans l'appropriation des outils numériques. Il s'agit de former les personnes éloignées des pratiques numériques (bien souvent les personnes âgées) aux rudiments de l'informatique par le biais de la création. Il s'agit par là même de réduire l'isolement social et administratif que peut provoquer cette fracture numérique.	x			32 ateliers fracture numérique (26 personnes en moyenne) RLF, 26 activités mardi des clics (20 personnes en moyenne) 6 ateliers sur l'initiation à la programmation (idem)	Ces actions permettent de développer ou renforcer les compétences numériques et informatiques de la population. Souvent elles sont ciblées vers des publics prioritaires (ateliers fractures numériques, ateliers B2I) ou vers la jeunesse (atelier B2I) mais elles peuvent aussi s'adresser à un public plus large.
Action 14 : Accueillir au moins 2 activités culturelles par an du CSCVA à la Villa Burrus. Nous cherchons ici à rapprocher deux opérateurs majeurs de la culture sur le territoire afin de croiser les publics, enrichir les projets et optimiser les dépenses.	x			Une soirée festive et de prévention contre les dangers de l'alcool à été accueillie à la Villa Burrus à l'occasion d'Halloween. Les jeunes ont également pu découvrir et emprunter une sélection de documents (film, livres, musique) en lien avec la thématique d'Haloween. Une après-midi d'animations (animations autour du livre, pratique théâtrale, aniamtion Labs) a été proposée à la fin de l'été à la Médiathèque du Val d'Argent par le CSCVA (Ca se passe à la Villa).	La soirée fut un succès avec une jauge complète (65 personnes) et des retours positifs des personnes présentes. L'objectif principal d'une opération de ce type est de faire venir de nouveaux puiblics (en l'occurence des jeunes) à la Villa Burrus qui abrite le Pôle Culture de la CCVA. Il s'agit d'avoir une occasion de "franchir la porte", de démystifier le lieu et de prendre conscience de l'intérêt de son offre. L'opération "Ca se passe à la Villa" rejoint les mêmes objectifs. Elle a permis à un groupe de jeunes (13 personnes) de passer une après-midi agréable, ludique et instructive dans un lieu souvent méconnu et pour lequel ils ont de nombreux préjugés.
Action 15 : Proposer au moins 2 activités par an du Pôle Culture dans des lieux insolites. La volonté est ici de « décloisonner » la culture de ses lieux traditionnels. Nous cherchons à surprendre la population du Val d'Argent en investissant des lieux inattendus, singuliers. L'idée principale est de rapprocher la culture des habitants (en partant du postulat que tous les habitants « ne viennent pas à la culture »).	x			Rando littéraire -> 34 personnes Opération promotionnelle Super U -> plus de 300 personnes Opération promotionnelle Huit à 8 -> plus de 100 personnes Lectures insolites parc -> 18 personnes Concert sous physalis -> 60 personnes Chasse photographique (Club photo Labs) sur la route des crêtes -> 16 personnes Journée sur la thématique Amish (conférence et visites) -> 22 personnes Contes et légendes au massif du Taenchel -> 11 personnes	Ces actions ont permis de donner une visibilité nouvelle aux services du Pôle Culture et de toucher des publics qui connaissent pas ou ne fréquentent pas les équipements culturels de la CCVA (Villa Burrus et CIAP).
Action 16 : Réaliser 2 projets par an regroupant au minimum 2 services différents du Pôle Culture. Les projets s'appuyant sur deux ou plusieurs services du Pôle Culture portent une forte valeur ajoutée. Outre la grande richesse en termes de contenus et le croisement des publics qu'ils permettent, ils sont aussi vecteurs de rationalisation des coûts et de retombées plus larges.	x			Jardins Dietsch (Patrimoine + Labs) -> 72 participants (en 3 temps distincts) Tableaux tactiles (Médiathèque + Labs) -> (8 personnes ont participé au projet) Commémoration Grande Guerre (Patrimoine + Médiathèque) -> 223 personnes (exposition) + 24 personnes (conférence) Bibliobox (Labs + Médiathèque) -> 40 personnes	La coréalisation de projet entre différents services du Pôle Culture est une démarche qui est désormais entrée dans les moeurs. Les responsables de services ne peuvent que constater les bienfaits de ce type d'approche (valeur ajoutée, croisement des publics, regard neuf...) et impulsent de plus en plus souvent des projets transversaux même si ceux-ci sont généralement plus lourds à porter.
Action 18 : Poursuivre le partenariat de la Médiathèque avec « Les Tournesols » et l'élargir à l'échelle de l'ensemble du Pôle Culture. L'institut des « Tournesols » est un acteur incontournable dans le milieu du handicap en Centre Alsace. Basé dans le Val d'Argent, la Médiathèque collabore régulièrement avec cet établissement. Il s'agit ici de structurer ce partenariat et de l'élargir aux autres services en identifiant les pistes de développement possibles.	x			LABS -> En 2018, 19 ateliers ont été proposés aux usagers du Service d'Accueil de Jour (SAJ) : initiation/appropriation de l'informatique Médiathèque : un groupe de 8 enfants issus des Tournesols a participé à 6 animations du secteur jeunesse	Médiathèque : Les liens avec les Tournesols (structure de référence sur le champ du handicap au niveau du territoire) existent mais ne sont pas encore strucurés. Nous parlons de mettre en place une convention pour 2019, en vue de structurer nos actions et d'envisager l'élargissement à l'échelle du Pôle Culture. LABS -> pour les LABS un fort partenariat est à présent tissé avec les Tournesols dans le but de proposer plusieurs ateliers informatiques aux personnes souffrant d'un handicap. Une convention a été signée cette année et définit l'articulation opérationnelle de ce partenariat
Action 19 : Poursuivre l'action menée en faveur des lecteurs immobilisés en s'appuyant sur des structures associatives et/ou des réseaux de bénévoles. Nous pensons que l'accès aux collections de la Médiathèque peut être problématique pour plusieurs personnes du territoire. Nous ne disposons, en effet, que d'un seul lieu de lecture publique sur un intercommunalité intégralement classée « loi montagne ». Nous souhaitons donc palier à cette difficulté en nous appuyant sur des associations ou des bénévoles du territoire. Les problématiques de mobilité (nous parlons ici de mobilité physique et non pas économique) sont à l'origine de cette action avec comme volonté de favoriser l'accès à la lecture (et à la culture) au plus grand nombre.	x			Le portage s'est poursuivi tout au long de l'année. En 2018, cela concernait 10 personnes bénéficiaires pour un total de 623 documents empruntés.	Au début de l'année 2018, nous avons mené une campagne de communication importante à l'échelle du territoire. Celle-ci n'a pas permis de réellement développer ce service. Le lien de confiance entre le bénéficiaire et le livreur de livres semble être un facteur déterminant à la réussite du projet. Nous avons donc relancé une expérimentation en novembre 18 sur la commune RLF en s'appuyant sur les assocaitions locales (Val des Gouttes et Comité d'Action Sociale)
Action 20 : Poursuivre les partenariats et actions du Pôle Culture à destination des établissements scolaires du territoire. Les établissements scolaires représentent une formidable opportunité de collaboration et de mise en œuvre de projets culturels structurés (sur le long court, avec des temps de médiation, etc.). Il est aussi important que naturel de poursuivre les partenariats existants.	x			Accueils de classe tout au long de l'année scolaire pour l'ensemble des services du Pôle Culture. PAH : organisation de 20 ateliers scolaires durant l'année scolaire 2017/2018, soit 597 élèves au total. LABS -> 18 ateliers B2I enfants (20 élèves en moyenne) LABS -> smart Flower (13 collégiens / 20 ateliers électroniques et programmation) LABS -> station mesure (7 collégiens / ateliers 3D et CNC) LABS -> film (16 élèves sur 4 séances) LABS -> projet découverte pixilation (12 collégiens / 4 séances) LABS -> conception tourelle / numérisation 3D (2 stagiaires) LABS -> 4 ateliers autour du harcelement moral proposés au collège (87 élèves) Médiathèque : 88 accueils de classe soit 1 425 élèves accueillis	Les accueils de classe constituent le noyau dur de nos collaborations avec les établissements scolaires du primaire. Tous les services du Pôle Culture sont impliqués pour accueillir les élèves et la demande reste soutenue. Les agents renouvellent chaque année une partie des animations et des thématiques proposées aux enseignants. En ce qui concerne le secondaire, notre approche se construit autour de projets qui font sens pour les établissements scolaires comme pour les services du Pôle Culture (autour de thématique identifiées en commun). Ces projets sont en général à forte valeur ajoutée avec des retombées plus importantes pour les partenaires. Nous développons également ce type de projets avec les écoles primaires et depuis la rentrée 2017, nous essayons d'inciter les écoles à s'orienter dans cette direction avec nos services.

ACTIONS	REALISATION			EVALUATION QUANTITATIVE	EVALUATION QUALITATIVE
	Réalisé	Partiellement réalisé	Non réalisé		
Action 21 : Définir des améliorations possibles des partenariats et actions du Pôle Culture à destination des établissements scolaires du territoire. Afin de renforcer et de pérenniser les partenariats avec les établissements scolaires, il apparait décisif de travailler à leur développement qualitatif.	x			Poursuite du système de référents culturels dans chaque école (transmission d'information et de propositions règulières) 2 Formations des référents culturels à la découverte des équipements et services du Pôle Culture (29 mai et 12 juin). 1 Forum des enseignants à la rentrée (18 septembre). Réponses "sur mesure" à des projets spécfiques	Les liens se resserent avec les établissements scolaires du Val d'Argent et les habitudes évoluent progressivement. Nous identifions néanmoins une limite (plus ou moins partagée) sur la disponibilité des enseignants et les possibilités de développement sur l'axe formation.
Action 22.1 : Evaluer et définir des améliorations de la communication de l'offre culturelle jeune public du territoire, à destination des établissements scolaires. Il s'agit de rendre visible et lisible l'offre culturelle jeune public à destination des établissements scolaires afin de favoriser leur participation à la vie culturelle du territoire.			x	Cette action n'a pas pu être traitée cette année.	Cette action n'a pas pu être traitée cette année.
Action 23 : Proposer au moins 2 actions du Pôle Culture par an en direction du public adolescent (12-17 ans). Notre volonté est d'adapter l'offre d'animation et de propositions artistiques au public adolescent. En effet, face aux difficultés à toucher ce public, il convient d'abord d'être vigilant de la bonne adéquation entre offre artistique et public cible.	x			Bal des morts vivants à la Médiathèque -> 60 personnes Ca se passe à la Villa à la Médiathèque -> 13 personnes LABS Retrogaming -> 13 personnes LABS Défis robotiques -> 12 personnes par défi / 3 défis LABS Défi réalité virtuelle -> 16 participants Médiathèque -> Club lecture adolescent au CDI du collège (9 RDV regroupant 86 personnes)	Depuis maintenant 2 ans, le public adolescent est mieux pris en compte dans les projets développés par les services du Pôle Culture. Les échanges (voire les collaborations) avec le Centre Socioculturel s'avèrent pertinents pour mieux cibler ce public et contruire des animations qui les touchent. En dehors de proposer des temps d'animations adaptés à ce public, ces animations visent à valoriser l'image des équipements et des services culturels de la CCVA. L'augmentation de la fréquentation de la Médiathèque et des Labs viennent corroborer cette intention même si nous faisons face encore à certaines difficultés (notamment dans la réussite des projets réalisés en partenariat avec le collège ou le lycée).
Action 25 : Redéfinir les objectifs vis-à-vis des activités artistiques et des sorties culturelles des jeunes dans le partenariat entre la CCVA et le CSCVA, et les mettre en œuvre. La convergence de public et d'actions dans le domaine culturel entre le CSCVA et la CCVA, nous amène la volonté de rediscuter et redéfinir les objectifs culturels vis-à-vis du « jeune public » (0 à 25 ans).		x		On assiste plutôt à une réorganisation des activités. En effet, la ludothèque, l'école de musique et le dispositif des Régionales sont susceptibles d'être transférés à la CCVA. La question des objectifs n'est pas clairement abordée. Les échanges se cristalisent aujourd'hui autour de la dimension financière.	La Direction du Pôle a travaillé à plusieurs préfigurations des projets de transferts d'activité. Le projet de transfert de la Ludothèque a été étudié au 1er trimestre 2018 alors que le projet de l'Ecole du Musique a fait l'objet d'une réflexion au 2ème trimestre 2O18. En 2018, aucune décision n'a été prise en ce qui concerne ces transferts d'activités.
Action 26 : Maintenir et valoriser le label Pays d'Art et d'Histoire et son équipement dédié, le CIAP « Les Clés du Val d'Argent ». Nous souhaitons poursuivre nos actions autour du Patrimoine local dans une démarche tournée vers les habitants du territoire mais également les touristes. En ce sens, le label Pays d'Art et d'Histoire et les Clés du Val d'Argent-CIAP, représentent une formidable opportunité.	x			Sur l'année 2018, 1365 visiteurs ont été accueillis au CIAP - Les clés du Val d'Argent pour la visite des expos permanentes et temporaires (hors conférence). La fréquentation s'élève à 1502 personnes si on inclut la fréquentation des conférences organisées sur site. Par rapport à 2017, la fréquentation a augmenté de 80%, toutes manifestations confondues (expos, conférence, etc..). L'augmentation s'explique en grande partie par l'exposition temporaire sur les Amish, qui a drainé 906 personnes pendant les 4 journées du Patchwork. Les conférences proposées au CIAP ont également été un facteur d'attractivité, en fonction de la thématique proposée (les conférences sur les amish ou les migrants ont attiré respectivement plus de 40 personnes).	Obtenu en 2005, le label Pays d'Art et d'Histoire vise à faire connaitre le territoire du Val d'Argent et à le faire apprécier à sa juste valeur auprès du public local, régional et touristique. Pour ce faire, de nombreux actions sont réalisées toute l'année, par la mobilisation de tous les médias (presse, tv, expositions, réseaux sociaux) en s'appuyant sur les thématiques fortes de l'histoire et du patrimoine local : mines, textile, patrimoine militaire ou encore le mouvement amish. L'équipement « CIAP – Les Clés du Val d'Argent » joue un rôle de premier choix dans cette stratégie. Il propose une exposition permanente permettant de comprendre les composantes et la formation du paysage local, et accueille régulièrement les expositions temporaires proposées par le service. En 2018, notre stratégie média et réseau sociaux a été payante et a permis de donner une bonne visibilité à nos actions et d'augmenter la fréquentation. La page facebook du Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent compte désormais 1 060 abonnées. Le service Patrimoine y publie régulièrement des photos ou des anecdotes qui sont appréciées et relayées par les abonnés. Cette démarche renforce le l'image du territoire et le sentiment d'appartenance des habitants.
Action 27 : Promouvoir les collections documentaires et patrimoniales et faciliter leur accès. La CCVA s'est portée acquéreur de plusieurs collections textiles, nous souhaitons valoriser ces collections et les faire connaitre. Nous souhaitons également faire vivre les collections documentaires de la CCVA qui s'étoffent d'année en année sous l'égide de la Médiathèque Intercommunale.	x			Collections documentaires : 106 animations pour 4 083 participants Collections patrimoniales : 1 conférence 100 publications sur la page Facebook Mise en place d'un partenariat avec l'entreprise Barrisol (signature convention le 28/11) pour la partie valorisation. et Mise en place d'une convention pour la gestion des collections de la Société Industrielle (mai 2018)	Tout au long de l'année, le programme d'animations de la Médiathèque permet de mettre en avant les collections documentaires. Si les animations permettent d'animer le lieu elles sont la plupart du temps un pretexte à la valorisation de nos collections. Les documents sont mis en avant dans des espaces dédiés et visibles. De même les nouveautés, très demandées par les usagers, sont systématiquement mis en avant que ce soit physiquement dans les espaces de la Médiathèque ou virtuellement sur notre site web. Il s'agit également de poursuivre un développement cohérent et harmonieux de nos collections. Afin de promouvoir les collections textiles (issues d'entreprises textiles emblématiques du territoire) acquises par la CCVA, nous avons mis en place un partenariat avec l'entreprise Barrisol en vue de développer un catalogue de produits inspirés de nos collections : Les Trésors du Val d'Argent. Ce catalogue permettra de promouvoir nos collections et notre territoire dans plus de 100 pays à travers le monde et de financer une partie de nos actions de promotion de nos collections à venir. Par ailleurs, afin de mieux conserver, intégrer et valoriser les collections patrimoniales de la société industrielle du Val d'Argent, cette dernière nous a confié leur gestion. Les publications sur la page Facebook comme l'organisation d'une conférence permettent de mettre en lumière auprès des habitants, la richesse des collections, renforcant ainsi l'image du territoire.
Action 29.1 : Définir et mettre en œuvre des critères de subventionnement répondant aux objectifs de la Politique Culturelle Intercommunale. Il nous apparait important de cadrer les modalités d'attribution des subventions que nous versons aux initiatives des acteurs culturels du territoire. Un règlement devra donner ce cadre et être le garant d'une certaine transparence dans l'attribution des subventions.	x			En 2018, les manifestations soutenues sont Ruée vers l'Argent / Asepam (2 500 euros), valorisation des patrimoines miniers et géologiques / Aspeam (3 000 euros), Pique Nique musical / Un Jardin Passionnément (2 000 euros), Festival de la Soupe (5 000 euros), Carnaval de Liepvre/RLF (1 500 euros) / Quartier Libre (10 000 euros) / Concordia (7 000)	Le Réglement 2018 a été actualisé. La calendrier a encore du mal a être respecté par les porteurs de projets mais le dispositif d'aide de la Communauté de Communes est désormais bien identifié et bien compris. Nous constatons néanmoins que certains porteurs de projets culturels du territoire ne s'adressent pas toujours à la CCVA pour un soutien. Cela est esssentiellment dû aux difficultés de gestion du temps et du calendrier des porteurs.

ACTIONS	REALISATION			EVALUATION QUANTITATIVE	EVALUATION QUALITATIVE
	Réalisé	Partiellement réalisé	Non réalisé		
Action 29.2 : Définir d'autres formes de soutien aux porteurs de projets culturels. Nous sommes convaincus de pouvoir apporter notre soutien aux acteurs culturels du territoire sous d'autres formes que le simple versement d'une subvention. Ingénierie, soutien matériel ou mise à disposition de personnel, les pistes sont nombreuses.	x			Les autres formes de soutien sont bien définies (photocopies, matériel technique, ingénieurie…). Elles restent cependant peu utilisées.	Les acteurs culturels ne sollicitent pas ou peu, les autres formes de soutien. La question de la visibilité de ces autres soutiens se posent.
Action 30 : Mettre en place un annuaire des associations culturelles du Val d'Argent. Un annuaire permettrait d'avoir une meilleure visibilité (pour la population et pour les acteurs culturels eux même) du paysage culturel de notre territoire.		x		L'annuaire comprend 49 acteurs culturels resencés sur le territoire du Val d'Argent dont les coordonnées et les contacts sont à jour.	Les modalités de diffusion d'un annuaire ne sont pas définies.
Action 31 : Organiser une rencontre par an entre les acteurs culturels du Val d'Argent. Dans l'optique de permettre aux acteurs culturels de mieux se connaitre et, à terme, de devenir des partenaires, nous envisageons d'organiser, chaque année, un temps fort, une rencontre avec eux.	x			Cette rencontre s'est tenue le 8 décembre 2018. Elle a regroupé 15 acteurs culturels du territoire issus de différents secteurs culturels.	Il s'agit d'un rendez-vous incontournable à l'occasion duquel nous pouvons prendre la température de la vie culturelle dans le Val d'Argent et évaluer l'impact de notre action sur le réseau des acteurs culturels. Construite sous la forme d'une restitution-débat, il permet d'aborder l'ensemble des objectifs fixés par la Communauté de Communes et de receuillir des pistes d'amélioration (voire de développement) de notre action.
Action 32 : Présenter aux acteurs culturels du territoire les objectifs et activités culturels de la CCVA, et sa politique de partenariat. Dans un souci de transparence, de clarté et de construction d'une relation de confiance, nous souhaitons régulièrement exposer aux acteurs culturels du Val d'Argent notre politique partenariale ainsi que nos objectifs et activités.	x			En 2018, nous avons reçu 9 associations culturelles porteuses d'un projet culturel. 7 d'entre elles ont déposé une demande de subvention et 4 ont été soutenues autour de la mise en place de 6 projets différents.	L'adéquation entre les projets présentés par les acteurs culturels du territoire et les critères de subventionnement nous permettent d'évaluer la compréhension de notre démarche sur le territoire. Nous constatons que certaines structures n'ont pas encore bien compris nos choix et le fonctionnement du subventionnement par critères. Ces rencontres permettent de préciser notre démarche et d'accompagner les porteurs de projets vers une demande potentiellement éligible.
Action 33 : Communiquer publiquement sur les projets culturels qui font l'objet d'un partenariat avec la CCVA, y compris sur le montant des subventions versées. Dans un souci de transparence et de pédagogie, nous souhaitons publier publiquement, chaque année, les montants des subventions que nous attribuons aux structures porteuses de projets culturels sur notre territoire.		x		Nous communiquons sur le site internet de la Communauté de Communes en toute transparence. De même lors des réunions publiques sur la thématique culturelle ou lors de la rencontre annuelle avec les acteurs culturels, nous avons pris l'habitude de communiquer sur ce chiffre.	Cette transparence nous permet de gagner en crédibilité et en confiance dans nos relations avec les acteurs culturels du territoire.
Action 34 : Poursuivre les projets initiés par le Pôle Culture réunissant plusieurs partenaires du territoire. Nous souhaitons, sous l'égide de la CCVA, mettre en avant et valoriser certains projets structurants pour la vie culturelle du territoire. Les projets rassemblant plusieurs acteurs culturels différents sont particulièrement privilégiés.	x			LABS + PAH -> Depuis septembre 2017, les Labs collaborent avec le lycée professionnel de Sainte Marie aux Mines et le service Patrimoine du val d'argent dans le cadre de la conception d'une maquette 3D interactive de la pharmacie de la Tour. Une première ébauche interactive du projet a été présenté à l'aide de tablettes tactiles. LABS -> conception d'un appareil dédié à la prospection magnétique des sols, fonctionnant avec un capteur de champ magnétique 3 axes. il est aussi co-autoeur d'un nouvel ouvrage sur la géophysique PAH -> Réalisation de visites théâtralisées avec l'Asssociation Hêtre durant l'été, depuis 2007. PAH -> Réalisation d'escape game et de course d'orientation en partenariat avec l'OSJC PAH -> Réalisation de la conférence sur les migrants du Val d'Argent, en partenariat avec le centre socio-culturel du Val d'Argent. Mediathèque -> Ciné Vallée et Centre socioculturel et association Patrimoine Paysan de Montagne -> Cinéma plein air (300 personnes) Médiathèque -> Ateliers intergénérationnel (18 participants sur 3 ateliers créatifs + 170 visiteurs à l'exposition) Médiathèque -> rencontre lecture avec le Centre socioculturel et le RAM (320 personnes sur 11 RDV)	Ces projets nous permettent d'être davantage présent auprès des acteurs culturels, du territoire et des ses habitants. Ils sont productifs et font sens car ils nous permettent d'élargir nos publics et d'apporter une forte valeur ajoutée aux manifestations. Par ailleurs, ils nous permettent de mieux dialoguer avec nos partenaires (culturels et sociaux) de tisser des liens de confiance et de continuer d'expliquer notre démarche de politique culturelle et les objectifs qui en découle.
Action 35 : Proposer un cycle d'animations et de rencontres pour les acteurs culturels du territoire. Dans une volonté d'accompagner les acteurs culturels vers le développement de leurs compétences et de favoriser la professionnalisation des acteurs associatifs, nous souhaitons proposer, chaque année un temps de formation sur une thématique identifiée par les acteurs culturels eux-mêmes.	x			En 2018, nous avons organisé un cycle de formation sur la Communication Culturelle (16h de formation réparties sur 4 matinées au 1er trimestre). 15 stagiaires ont pu suivre la formation. La thématique, les créneaux et le ryhtme de formation ont été choisis directement par les acteurs culturels à l'occasion d'une rencontre bilan que nous souhaitons tenir chaque fin d'année. En 2018, cette réunion s'est tenue le 8 décembre et a regroupé 14 acteurs cutlurels du Val d'Argent.	Les évaluations révèlent que 85% des participants sont satisfait ou très satisfait de l'apport immédiat de la formation en fonction de leur poste et leurs missions. 100% d'entre eux jugent satisfaisant ou très satisfaisant le niveau global de la formation et son adéquation avec les objectifs initialement fixés. Certains acteurs culturels ont pu réutiliser les compétences acquises lors de cette formation à l'occasion des manifestations qu'ils ont organisé en 2018. Cette formation ainsi que la rencontre annuelle du mois de décembre permettent de mieux accompagner les acteurs culturels dans le portage et la mise en oeuvre de leurs actions. Cela permet également de tisser des liens de confiance et d'avoir une retour du terrain sur leurs réalités et leurs problématiques mais aussi sur l'impact de notre politique culturelle.
Action 38 : Faire transiter par la Commission Culture, toutes les demandes de partenariat culturel, pour avis au Conseil communautaire. Il s'agit de mettre en place un organe d'étude et de contrôle des attributions de subvention. La Commission culture jouera ce rôle et portera la responsabilité de faire appliquer le règlement qu'elle aura défini.	x			En 2018, 8 demandes ont été étudiées et 5 subventions accordées.	La Commission Culture étudie toutes les demandes complètes qui lui sont adressées. Elle vérifie l'éligibilité de ces demandes au regard des critères qui sont fixés par le Règlement d'attribution de subvention qui permettent de déterminer l'intérêt communautaire. En 2018, 2 demandes ont échappé à l'analyse de la Commission Culture. En effet, face à des situations particulières ou d'urgence, deux acteurs culturels ont bénéficié d'une subvention (prise sur l'enveloppe Culture) accordée directement par le Conseil Communautaire.

ACTIONS	REALISATION			EVALUATION QUANTITATIVE	EVALUATION QUALITATIVE
	Réalisé	Partiellement réalisé	Non réalisé		
Action 39 : Organiser une réunion publique par an, de suivi de la Politique Culturelle Intercommunale. Dans une volonté de transparence mais également de dialogue régulier et constructif avec la population du territoire, nous souhaitons donner, au minimum, un RDV annuel aux habitants du Val d'Argent.	x			Organisé sous forme d'"Apéro Culture" à destination des habitants nous avons organisé cette réunion le 11 décembre. Plusieurs tables thématique liées à nos orientations étaient à diposition du public pour découvrir et échanger sur nos actions mises en oeuvres dans le cadre de notre politique culturelle intercommunale.	Cette rencontre avec les habitants permet de faire remonter les besoins et les envies de la population vis-à-vis de la vie culturelle du territoire. Elle permet également à la Commnauté de Communes d'expliquer sa démarche et de présenter le bilan de l'année écoulée. Elle favorise le dialogue entre l'EPCI et la population tout en permettant d'évaluer et, le cas échéant, d'ajuster notre action.
Action 40 : Organiser une réunion de suivi par an, avec les partenaires institutionnels. Les partenaires institutionnels du projet vont formaliser leur engagement à travers la mise en place d'une convention de développement culturel et artistique autour de notre projet culturel de territoire. Chaque année, nous nous proposons de mettre en place une de suivi pour évoquer les avancées et les éventuelles difficultés dans la réalisation de ce projet culturel à l'échelle intercommunale.	x			L'année 2018, dans le dialogue avec les partenaires institutionnels, a été consacrée à la rédaction de la convention de développement culturel et artistique pour le Val d'Argent. Le point de départ de ce dialogue fut la rencontre du 27 novembre 2017 regroupant l'ensemble des partenaires et signataires de la convention. Les contacts ont été nombreux en 2018 avec les partenaires institutionnels notamment afin de définir et valider les engagements des uns et des autres dans le cadre de cette convention signée le 28 septembre 2018.	Le lien avec les partenaires institutionnels est décisif pour le bon déploiement de notre politique culturelle intercommunale. En 2018, nous nous sommes attachés à définir le cadre de notre collaboration à travers la co-construction d'une convention de développement culturel et artistique. Ce dialogue ainsi que l'élaboration de la convention ont permis de clarifier la position et les engagements des uns et des autres, dans une logique de transparence et de complémentarité.
Action 41 : Définir et mettre en œuvre un plan de suivi et d'évaluation de la Politique Culturelle Intercommunale. Il apparait indispensable, pour la bonne mise en œuvre de notre projet culturel de territoire, de définir un plan de suivi et d'évaluation. Celui, devra contrôler la bonne mise en œuvre des actions au regard de critères qualitatifs et quantitatifs bien définis.		x		Des évaluations sont menées sur certaines actions de la Politique Culturelle Intercommunale.	L'évaluation est une étape indispensable du projet culturel de territoire. Elle nous permet, pour chaque action, de mesurer l'atteinte de l'objectif et, le cas échéant, d'ajuster l'action. Elle permet également de rendre compte aux élus et aux partenaires de l'avancée et des résultats du projet. Cependant, celle-ci doit aller plus loin en définissant des critères précis et pertinents.
Actions 42 : Affecter la gestion et le suivi des partenariats culturels au Pôle Culture. La mise en place des partenariats culturels ne saurait être suivie par d'autres services que ceux rattachés au Pôle Culture de la CCVA. La personne en charge de ce suivi devra s'assurer que les projets sont bien réalisés dans les conditions convenues et contrôler la réalisation budgétaire des projets, en lien avec la Commission Culture.	x			Le premier niveau de contrôle et de suivi est réalisé par le Directeur (avant validation par la Commission Culture). Le directeur assure également le dialogue avec les acteurs culturels qui sollicitent un partenariat, fait le lien avec la Commission Culture et suit la réalisation des projets soutenus.	Cela permet d'ancrer le Pôle Culture comme l'instance de dialogue au niveau de la CCVA pour les acteurs culturels. Cela permet de mieux suivre les projets culturels du territoire, de mieux connaitre l'actualité des acteurs culturels et de conserver la logique de dialogue avec l'EPCI. Les acteurs culturels ont désormais pris l'habitude de s'adresser directement et en premier lieu au Pôle et à la Commission Culture.
Action 43 : Orienter les objectifs et le fonctionnement du Pôle Culture pour atteindre les objectifs de la Politique Culturelle Intercommunale. Les différents services du Pôle Culture devront évidemment adopter les objectifs poursuivis par notre politique culturelle intercommunale. Il s'agira donc d'infléchir les projets et actions de ces services en fonction, de cibler certains publics ou encore de former les agents aux compétences nécessaires à leur réalisation.	x			C'est désormais un souci permanent des agents du Pôle Culture. Les objectifs annuels des agents sont directement liés à ceux de la politique culturelle.	La politique culturelle intercommunale est désormais bien identifiée et bien comprise des agents du Pôle Culture. Ils en connaissent les objectifs et les priorités et sont invités à les prendre en compte dans leurs propositions et réflexions porfessionnelles. Cela permet de renforcer nos actions et de concrétiser plusieurs d'entre elles.
Action 45 : Mettre en place un document de formalisation de partenariat pour chaque soutien par la CCVA (financier et/ou matériel). Tout soutien de la collectivité, qu'il soit financier ou sous une autre forme, devra faire l'objet d'un engagement écrit, signé par les parties et définissant de manière précise les engagements respectifs de chacun.	x			Une convention de partenariat est établie à l'occasion de chaque partenariat contracté avec un acteur culturel. En 2018, nous avons signé 5 conventions de partenariat.	La relation partenariale, les modalités d'accompagnement et de financement sont précisées dans la convention de partenariat. Cela permet d'avoir une relation claire et transparente pour les parties et d'officialiser la relation partenariale. Cela permet de souligner et de mettre en avant l'engagement de la CCVA auprès de l'acteur culturel qui s'en trouve valorisé.
Action 46 : Ajuster le Contrat d'Objectifs entre le CSCVA et la CCVA en fonction de la Politique Culturelle Intercommunale. Dans le contexte de la mise en place d'une politique culturelle intercommunale, il apparait indispensable d'ajuster le contrat d'objectifs entre le CSCVA et la CCVA afin de le mettre en adéquation avec les objectifs de notre projet culturel de territoire.		x		On assiste plutôt à un rééquilibrage des missions entre le CSCVA et la CCVA (Pôle Culture). Cette action a une dimension politique forte qui échappe à la volonté du Pôle Culture.	La rédéfinition des missions et des objectifs sur le plan culturel entre la CCVA et le CSCVA apparait comme un enjeux fort à l'heure où la CCVA met en œuvre sa politique culturelle tout en cherchant à maitriser ses dépenses dans un contexte de baisse de recettes. Cependant, la dimension fortement politique de cette démarche amène incertitudes et manque de lisibilité sur les choix qui seront faits.

LA MÉDIATHÈQUE DU VAL D'ARGENT

MÉDIA THÈQUE
du Val d'Argent

Les médiathèques sont des outils au service des citoyens. Lieux de rencontre et de partage, elles sont un vecteur du vivre-ensemble, lieux de savoir et d'échange, elles contribuent à la formation des personnes, lieux d'expression et de découverte, elles favorisent la tolérance et l'ouverture sur le monde. Bref, lieux de vie, les médiathèques sont l'affaire de tous et demeurent indubitablement nécessaires à l'exercice de la démocratie.

Avec l'ambition d'être un acteur déterminant du développement culturel, éducatif et social du territoire, l'équipe de la Médiathèque du Val d'Argent s'attache à proposer, au quotidien, à créer une véritable dynamique autour du livre, de la musique et du cinéma tout en la liant avec l'ensemble des services du Pôle Culture de la Communauté de Communes mais également avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire.

La Médiathèque se veut d'abord un lieu accessible à tous, vecteur de dialogue, de partage et d'ouverture sur le monde. En ce sens, ses objectifs principaux convergent vers la transmission des savoirs et de l'information, l'accès à la culture sous toutes ses formes et la formation tout au long de la vie dans tous les domaines de la connaissance.

L'équipe de la Médiathèque

L'équipe de la Médiathèque est composée de 7 agents représentant 5.5 ETP et répartis comme suit :

- 1 directeur (0.5 ETP) / Mathias KELCHE
- 2 co-responsables (mi-temps) du secteur livres adulte (1 ETP) / Claire BOUVIER et Chantal DENNEFELD
- 1 responsable du secteur livres jeunesse (1 ETP) / Anne-Gaëlle BESSON
- 1 responsable du secteur musique et cinéma (1 ETP) / Anne RICHARD
- 1 agent d'accueil (1 ETP) / Maud RIEGER
- 1 responsable technique (1 ETP) / Eric PETER

Adrien ROCHE, qui accompagnait Claire BOUVIER en tant que co-responsable du secteur adulte a quitté ses fonctions à l'été 2018. Il fut remplacé par Cécile PESENTI qui assura la co-responsabilité du secteur jusqu'au 15 novembre 2018. À cette date, c'est Chantal DENNEFELD qui a pris la relève du poste.

Du côté du secteur Jeunesse, Anne-Gaëlle BESSON, responsable du secteur, a travaillé à mi-temps jusqu'au 15 novembre 2018. Elle fut épaulée dans un premier temps par Adrien ROCHE qui fut lui-même remplacé par Cécile PESENTI, du 20 août au 15 novembre. Anne-Gaëlle BESSON occupe désormais le poste de responsable du secteur jeunesse à plein temps.

En 2018, la Médiathèque a accueilli successivement deux volontaires en service civique. Chantal DENNEFELD a accompagné l'équipe du 1er février au 30 septembre 2018 sur des missions de valorisation des collections, de médiation culturelle et de portage à domicile. C'est ensuite Christelle NAETS qui a pris la relève à partir du 16 octobre.

Accueil du public

En 2018, la Médiathèque du Val d'Argent bénéficiait d'une ouverture hebdomadaire de 22h30 réparties sur 5 jours du mardi au samedi.

Les horaires sont les suivants :

Mardi	de 16h00 à 19h30
Mercredi	de 10h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Jeudi	de 15h00 à 18h00
Vendredi	de 15h00 à 18h00
Samedi	de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

La Médiathèque a fermé ses portes près de 4 semaines en 2018 : deux semaines de fermeture estivale au mois d'août, une semaine de fermeture hivernale à l'occasion des fêtes de fin d'année ainsi que 4 jours sur le week-end de Pâques et 3 jours à l'occasion du Carrefour Européen du Patchwork. Ainsi, en 2018, la Médiathèque compte 238 jours d'ouverture (contre 226 en 2017) soit 1 071 heures (contre 1 017 en 2017). Il s'agit d'un retour à la normale en ce qui concerne l'ouverture de la Médiathèque. En effet, en 2017 deux opérations lourdes avait impacté le temps d'ouverture : le changement de SIGB (Système de Gestion de Bibliothèque) et l'opération de désherbage des collections.

Des abonnés en baisse et des structures adhérentes en hausse

En 2018, le nombre total d'inscrits ayant emprunté au moins une fois un document dans l'année (abonnés actifs), s'élève à 839 personnes. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2017 (4.8 %) où la Médiathèque comptait 881 abonnés actifs.

Les abonnements liés aux structures scolaires, éducatives, sociales ou institutionnelles du Val d'Argent sont en forte hausse puisqu'ils représentent 73 professionnels (46 %) empruntant régulièrement des documents pour leurs publics (contre 50 l'année dernière).

Plusieurs phénomènes expliquent ces chiffres. Tout d'abord la baisse des usagers peut s'expliquer par l'augmentation des tarifs. En effet, depuis le 1er septembre 2018, les tarifs à destination des personnes physiques a augmenté de 15%. Cette augmentation peut d'une part, démotiver certains usagers et d'autre part, inciter l' « effet famille » qui consiste à n'inscrire qu'un ou deux membres de la famille mais à faire profiter l'ensemble. En effet, depuis le mois d'octobre 2016, la Médiathèque a simplifié ses conditions de prêt en vue d'harmoniser la procédure et de la rendre plus simple et plus clair pour les abonnés. Ainsi, ils peuvent désormais emprunter 20 documents de tout type confondu ce qui favorise l'effet famille.

Cette augmentation du nombre de documents prêtés a entrainé un autre phénomène qui peut démobiliser les abonnés. En effet, les amendes de retard pour le retour des documents prêtés étant liées au nombre de documents empruntés (0.10€ par document et par jour de retard), celles-ci se sont envolées en 2018 (128 %).

En ce qui concerne les abonnements des structures professionnelles, cette forte augmentation est liée à un travail de développement des réseaux du Pôle Culture en lien avec les objectifs de la Politique Culturelle Intercommunale. En effet, depuis sa mise en œuvre (01/01/2017) nous avons étroitement resserré les collaborations avec l'Éducation Nationale, les acteurs sociaux tels que l'Institution des Tournesols. La Médiathèque du Val d'Argent accueille aujourd'hui davantage de professionnels qui relaient nos actions et nos collections auprès d'un large public ciblé par notre politique culturelle.

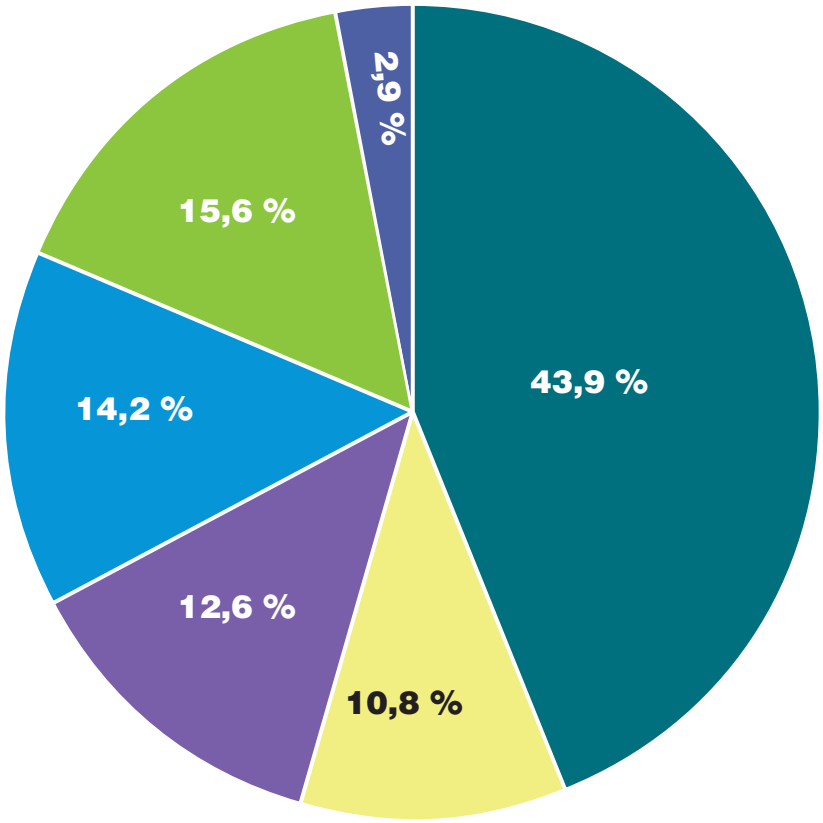

Répartition des abonnés par tranche d'âge

0-14 ans
15-29 ans
30-44 ans
45-49 ans
75 et + ans
60-74 ans

Le public de la Médiathèque du Val d'Argent reste majoritairement jeune. La part des moins de 30 ans représente 54,7 % des abonnés. Les chiffres sont globalement stables par rapport à l'année dernière. En dehors des enfants (moins de 14 ans), on observe une forme d'équilibre générationnel entre les abonnés de la Médiathèque du Val d'Argent. À noter que la part des retraités (60 ans et +) est en augmentation à 18,5 % (+ 4 %).

Un équilibre territorial

Les abonnés de la Médiathèque représentent 8,8 % de la population du territoire. Cependant la fréquentation du lieu est bien différente car le nombre d'usagers qui se rendent à la Médiathèque ne sont pas abonnés, notamment le public des animations, les lecteurs de la presse ou encore les enfants qui viennent passer un temps libre à la Médiathèque.

94,1 % des abonnés de la Médiathèque habitent le Val d'Argent. La moitié d'entre eux (50,1 %) sont issus de Sainte Marie aux Mines et un quart de Sainte-Croix-aux-Mines.

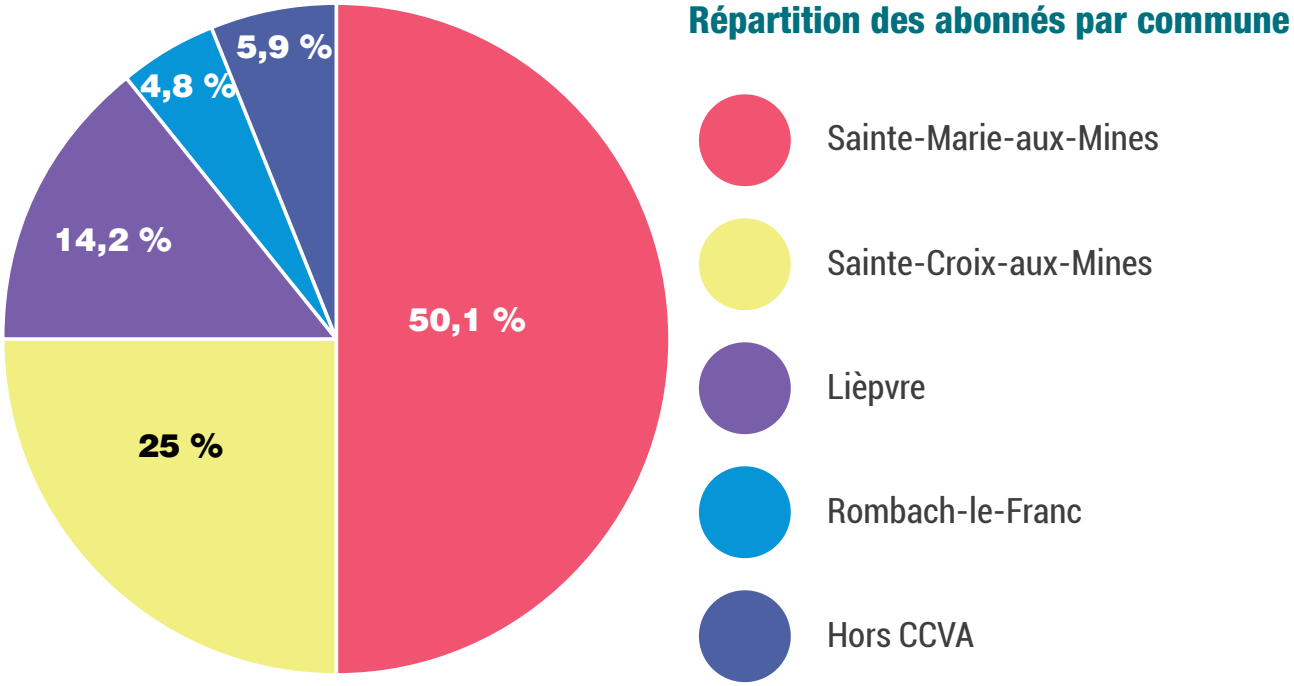

Le nombre de ste-mariens est en augmentation et a franchi la barre des 50 % (+ 4.7 %) des abonnées de la Médiathèque. Par contre, le nombre de Rombechats est en nette baisse et s'établit à 4,8 % (- 3,7 %). On constate que ces chiffres suivent la logique de répartition de la population sur le territoire. Cependant, la proportion apparait comme plus élevée au niveau de Sainte-Croix-aux-Mines (ville de localisation de la Médiathèque Intercommunale). Cela conforte l'hypothèse de l'importance de la proximité dans les équipements de lecture publique. La Médiathèque du Val d'Argent joue pleinement son rôle intercommunal comme le démontre la répartition de ses usagers, issus de l'ensemble du territoire.

Des usagers nombreux

Les abonnés ne représentent pas toutes les personnes qui fréquentent la Médiathèque. En effet, ces chiffres ne prennent pas en compte, les personnes qui fréquentent la Médiathèque sans être abonnées ; on parle d'usagers (= abonnées + personnes qui fréquentent le lieu sans avoir d'abonnement nominatif). Afin d'avoir une meilleure vision de la fréquentation du lieu, des comptages ont été organisés au courant de l'année. Pendant ses horaires d'ouverture, la Médiathèque accueille en moyenne près de 13 000 usagers par an, soit plus de 1 000 usagers par mois.

Augmentation des tarifs

Abonnements	Anciens prix	Nouveaux prix
Multimédia	20€	23€
Imprimés	10€	11,50€
Multimédia enfants	8€	9,20€
Imprimés enfants	GRATUIT	GRATUIT

Afin de compenser les baisses de recettes de la Communauté de Commune, le Conseil Communautaire a augmenté les tarifs d'abonnement de la Médiathèque de 15% à compter du 1er septembre 2018. L'abonnement « multimédia » pour les adultes passe ainsi de 20 à 23 euros, l'abonnement « imprimés » pour les adultes passe de 10 à 11,50 euros, l'abonnement « multimédia » pour les enfants passe de 8 euros à 9,20 euros et l'abonnement « imprimés » pour les enfants reste gratuit.

Il est encore un peu tôt pour évaluer l'impact de cette augmentation de tarif mais elle peut avoir un effet démobilisateur pour certains abonnés.

Baisse significative des budgets d'acquisition

Dans un contexte de restriction des budgets communautaires, une baisse significative des budgets d'acquisition a été entérinée par le Conseil Communautaire. Ainsi le budget d'acquisition est passé de 36 000 à 22 000 euros en 2018 soit une baisse de 38,8 %.

Malgré tout l'équipe de la Médiathèque a su trouver l'équilibre dans le développement de son fonds documentaire et conserver l'attractivité de ses collections. Ainsi en 2018, la médiathèque a acquis 1 293 nouveaux documents (36,6 %).

- 547 livres pour le secteur jeunesse (41,1 %) pour un montant de 7 052 euros (36,7 %)
- 451 livres pour le secteur adulte (29,4 %) pour un montant de 8 574 euros (28,3 %)
- 130 CD pour le secteur audiovisuel (50,4 %) pour un montant de 1 998 euros (50 %)
- 165 DVD pour le secteur audiovisuel (21,4 %) pour un montant de 5 998 euros (24 %)

D'une année à l'autre, les budgets d'acquisition sont susceptibles d'évoluer fortement d'un secteur à l'autre. Cela est arbitré en fonction des ressources disponibles et des besoins identifiés au sein des collections. En 2018, la baisse conséquente des budgets engendre une baisse globale des acquisitions dont l'impact est différent selon les secteurs.

Un prix moyen du document en augmentation

En 2018, le prix moyen du document repart à la hausse après une année de baisse. Celui-ci a augmenté de plus de 1 euro, soit 5,91 %. Couplé à une baisse importante des budgets, l'équilibre entre acquisition et budget fut difficile à trouver en 2018.

	Prix moyen du document	Variation en % (en 2018)	Variation en % (en 2017)
Secteur Adulte (imprimés)	19,01€	+ 1,55 %	- 0,5 %
Secteur Jeunesse (imprimés)	12,89€	+ 5,65 %	- 5,6 %
Secteur Cinéma (DVD)	36,35€	- 3,32 %	+ 3,2 %
Secteur Musique (CD)	15,36€	+ 0,65 %	- 11,8 %
Moyenne	18,27€	+ 5,91 %	- 12,5 %

L'acquisition en baisse également sur la presse et les magazines

Sur le secteur des périodiques (presse et magazines), le budget d'acquisition baisse lui aussi pour passer de 7 000 à 6 200 euros soit une baisse de 11,4 %. Cependant la Médiathèque du Val d'Argent dispose encore d'un beau panel d'abonnements. Au total, elle propose 56 abonnements différents (-17,6 % par rapport à 2017) dont :

- 45 abonnements en secteur adulte, dont 4 quotidiens,
- 11 abonnements en secteur jeunesse, dont 1 quotidien.

Les collections de la Médiathèque

Après un inventaire général et un désherbage conséquent (action de retirer des documents de l'inventaire) menés en 2017, le fond s'est étoffé de quelques 2 316 documents en 2018. Bien entendu, le désherbage se poursuit au quotidien pour proposer aux usagers de la Médiathèque des collections entretenues, actuelles et attractives.

Ainsi la Médiathèque du Val d'Argent compte 46 556 documents dont :

- 36 049 livres soit :
  19 670 livres en secteur adultes
  16 379 en secteur jeunesse
- 5 725 CD soit :
  5 324 CD adultes
  401 CD jeunesse
- 4 782 DVD soit :
  3 655 DVD adultes
  1 127 DVD jeunesse
- 472 partitions musicales

Les collections de la Médiathèque

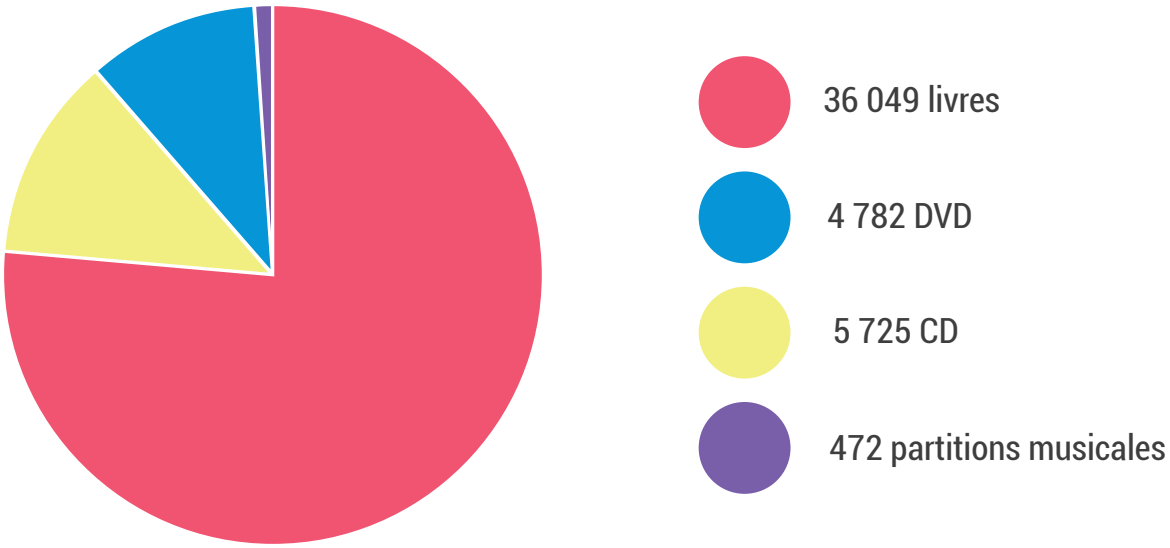

Prêt de documents : baisse des emprunts et hausse des réservations

La Médiathèque enregistre une baisse du nombre de prêts en 2018 pour s'établir à 43 686 documents prêtés soit en moyenne 184 documents / jour. Cela peut s'expliquer par la baisse conséquente des budgets d'acquisition. En effet, l'attractivité du fonds est impactée par la baisse du nombre de nouveautés proposées à nos usagers et mécaniquement une baisse des prêts. Par contre, facilité par l'outil numérique (nouveau site internet en place depuis septembre 2017), le nombre de réservations de documents est en nette hausse et s'établit à 1 683 réservations sur l'année.

Répartition des prêts

Le prêt d'ouvrages imprimés (majoritairement des livres) est en augmentation et représente plus de 70% des prêts de documents à la Médiathèque du Val d'Argent. Les imprimés sont essentiellement tirés par les bandes dessinées (documents les plus empruntés avec 21,8 % du volume de prêt) et les romans (qui représentent 16,1 % des prêts) qui à eux deux représentent plus de la moitié des documents imprimés empruntés devant les albums jeunesse (9,6% du total des prêt), les documentaires (9% du total des prêt), les magazines (4,5% du total des prêt) ou encore les mangas (3,3% du total des prêt). Les DVD rencontrent toujours un fort succès et représentent 21,5 % du volume de prêt à la Médiathèque alors que le prêt de CD continue de décliner pour s'établir à 7,6%.

Boîte de retour

Depuis le 30 mai 2017, la Médiathèque dispose d'une boîte de retour des documents. Ce dispositif fait suite à des demandes répétées des usagers ayant des difficultés à se rendre à la Médiathèque aux heures d'ouverture. Son fonctionnement est plébiscité par les usagers et en 2018 ce sont plus de 4 000 documents qui y ont été déposés !

Mise en valeur des collections : entre « coups de cœur », « hommages » et « sélections »

Pour aider les usagers dans leurs choix ou pour partager leurs coups de cœur, les médiathécaires ont mis en place, tout au long de l'année des « sélections » disposées de manière visible dans les différents espaces de la Médiathèque. Ces sélections visent à mettre en valeur les collections de la Médiathèque et permettent d'interpeller les usagers en leur suggérant certains documents issus du fonds.

Le programme d'animations de la Médiathèque permet de mettre en valeurs nos collections. Décliné sous forme de thématique (Mois zen et bien-être, Mois de l'oralité, Mois de la mobilité verte, Un été en Haïti etc.), autour de l'actualité (festival de la bande dessinée d'Angoulême, mort de Jacques Higelin, Pierre Belmare, Charles Aznavour, Philip Roth ou encore Rachi Taha, rentrée littéraire etc.) ou les grands rendez-vous du calendrier (printemps des poètes, Noël, vacances, etc).

Ponctuellement, nous mettons également en valeur le travail d'un auteur ou d'un illustrateur afin de permettre aux usagers de découvrir un auteur qu'ils ne connaissent pas ou redécouvrir un auteur qui leur a plu (Tomi Ungerer). D'une manière générale, la mise en valeur des collections sont souvent prétexte à un moment d'échange et de conseil où le médiathécaire revêt pleinement son rôle de médiateur entre les collections documentaires et les habitants du Val d'Argent.

Le portage à domicile : un service pour les personnes immobilisées

Le portage à domicile est un service de la Médiathèque qui répond à notre volonté de permettre un accès à la culture le plus large et le plus égalitaire possible. Grâce à ce service, les publics ne pouvant se déplacer dans notre établissement peuvent avoir accès à l'ensemble de nos collections.

Chaque premier vendredi du mois, la personne en charge du portage à domicile se rend chez des habitants du Val d'Argent afin de leur apporter des documents (livres, DVD, revues…) pour le mois à venir. Lors des lectures dans les maisons de retraite de Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines, du portage a également lieu auprès de certains pensionnaires.

Certains, après avoir donné leur préférence en matière de littérature et de films, laisse carte blanche à la personne responsable du portage à domicile pour choisir les livres du mois, d'autres vont regarder sur le catalogue en ligne afin de proposer une liste de livres sélectionnés. Dans tous les cas, il y a un véritable échange entre la bibliothécaire et le bénéficiaire. Ce service permet de créer un lien particulier avec les personnes concernées et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que cette rencontre a lieu à chaque début de mois.

Fin 2017, une campagne de pub (affiches, tracts, reportage TLVA…) a permis de donner une plus large visibilité à ce dispositif proposé par la Médiathèque. En 2018, nous n'avons constaté qu'une faible hausse du nombre de bénéficiaire (même si le nombre de documents est en nette augmentation). Nous avons donc choisi de lancer une expérimentation à l'échelle d'une commune en nous appuyant sur des structures sociales locales. En effet, le lien de confiance entre le bénéficiaire et le livreur de livres semble être un facteur déterminant à la réussite du projet, c'est pourquoi nous cherchons à travailler avec des acteurs locaux qui œuvrent quotidiennement auprès des publics immobilisés. Cette expérimentation a été lancée au mois de novembre sur la commune de Rombach-le-Franc en s'appuyant sur l'association Val des Gouttes et le Comité d'Action Sociale.

En 2018, ce sont 623 documents (contre 181 en 2017) qui ont été portés auprès de 10 bénéficiaires différents (contre 8 en 2017).

Les lectures en institutions : une présence auprès des ainés

Des lectures thématiques sont proposées une fois par mois à l'Hôpital Intercommunal du Val d'Argent ainsi à la maison de retraite de Sainte-Marie-aux-Mines et à la maison de retraite Saint-Vincent à Sainte-Croix-aux-Mines par le co-responsable du secteur adulte de la médiathèque. Depuis le mois de février 2018, nous intervenons également à l'Apalib de Lièpvre.

Chaque mois, un nouveau thème est abordé à travers des albums jeunesses, des contes ou des nouvelles. Les lectures durent environ une trentaine de minutes et permettent par la suite d'établir un dialogue avec les personnes présentes en les questionnant sur leur rapport direct avec le sujet abordé (Noël, rentrée des classes, cuisine...).

Ces actions, outre les discussions qu'elles engendrent, facilitent le dialogue entre les personnes tout en permettant d'établir un lien entre l'intervenant et les pensionnaires. Cela nécessite bien évidemment un travail en amont (sélection du thème et des ouvrages) mais aussi une collaboration avec les animatrices des différents établissements. Les lectures en Institution, tout comme le portage à domicile, permettent d'élargir le public touché par notre action et de favoriser un accès plus large à la culture.

En 2018, nous avons proposé 11 lectures réunissant plus 100 personnes.

Site internet : un outil plus performant

Depuis l'adoption de notre nouveau site internet en septembre 2017, les services à l'usager sont facilités. La plupart des usagers ont en effet choisi l'échange par mail, ce qui permet plus de réactivité et de fluidité dans les échanges. Les usagers sollicitent plus facilement des prolongations de prêts ou des réservations de documents. Du côté de la Médiathèque l'économie de papier, d'enveloppes et d'affranchissement est confirmée puisque le nombre d'envoi de lettre de rappel a été divisé par cinq.

Opération de communication

Suite au succès des opérations de communication menées en 2017, la Commission Culture a souhaité poursuivre l'expérience en 2018. Ainsi, afin de faire connaitre la Médiathèque, ses activités et de renforcer son image positive au sein du territoire, deux distributions gratuites de documents désherbés (livres, magazines, CD, DVD, etc.) ont été organisées. La première s'est tenue le 19 mai devant le Super U de Sainte-Marie-aux-Mines et la seconde le 6 octobre devant le 8 à 8 de Lièpvre et ont permis de distribuer plus de 400 documents.

Le stand, tenu par les élus de la Commission Culture a permis d'aller au contact de la population et d'attirer des personnes qui ne fréquentaient pas le lieu. La richesse des échanges et l'intérêt manifesté par de nombreuses personnes ne fréquentant pas le lieu ont convaincu les membres de la Commission de l'intérêt de la démarche et de la nécessité de poursuivre ce type d'opérations.

Programmation et médiation culturelle

La Médiathèque du Val d'Argent propose tout au long de l'année un vaste programme d'animations. Elle programme différents spectacles, expositions, concerts, rencontres ou encore ateliers. Ces animations sont autant de temps privilégiés où le public à l'occasion de découvrir un ouvrage, un auteur, de mieux comprendre une thématique, de s'essayer à une pratique artistique ou tout simplement de s'évader le temps d'un spectacle. Elles visent également à valoriser nos collections et à mettre en avant la grande diversité de notre fonds. Par conviction politique et afin d'en faciliter l'accès, tous nos événements sont accessibles gratuitement, sur réservation.

Depuis la mise en place de la Politique Culturelle Intercommunale, les services du Pôle Culture sont invités à développer des actions de médiation culturelle visant à rapprocher les habitants de la vie culturelle du territoire. La Médiathèque propose de nombreuses actions de Médiation essentiellement en lien avec les publics scolaires. Si le secteur jeunesse de la Médiathèque cherche naturellement à sensibiliser le jeune public à l'univers des livres et des arts, les autres secteurs ne sont pas en reste. Le secteur adulte a travaillé, à plusieurs reprises, avec le lycée ou le collège de Sainte Marie aux Mines, autour des spectacles programmés à la Médiathèque afin de préparer les jeunes. Le spectacle de Danse Micocouliers au mois de mars a ainsi permis d'appréhender le langage du corps à travers la danse contemporaine. Un peu plus tard, à l'occasion de la venue de Marie Cheyenne (lauréate des Tremplins Tanzmatten), c'est le secteur Musique-Cinéma qui a proposé un atelier aux élèves de 6e 3 du collège Jean-Georges Reber (section artistique LAC). Ils ont ainsi pu appréhender avec l'artiste le processus de création de chanson, d'échauffement de la voix par des exercices corporels et vocaux et assister le soir même au concert à la Médiathèque. Cette sensibilisation peut également se faire dans le cadre d'accueil de classe. En effet, en février 2018, 2 classes de la Maternelle de l'école DeLattre ont pu bénéficier d'un accueil de classe spécial.
Les 35 élèves ont pu, après un atelier sur la reconnaissance de sons et la manipulation d'instruments, découvrir des instruments tels que la guimbarde, les tablas, la guitare slide indienne et l'harmonium et assister à un concert privé de Moods, groupe de musique indienne programmé dans le cadre du Mois du Bien-être 2018.

En 2018, la Médiathèque du Val d'Argent a proposé c'est 106 rendez-vous (+10,4 %) rassemblant plus de 4 000 personnes (+17,6 %). Sur les 3 dernières années ces chiffres sont en constante augmentation ce qui démontre l'intérêt croissant de la population envers les propositions de la Médiathèque. Cette fréquentation draîne un public varié à la Villa Burrus et permet de mettre en valeur nos collections et de créer du lien sur les différentes activités portées par les services du Pôle Culture. Ainsi la Villa Burrus apparaît comme un lieu majeur de la vie culturelle du territoire et le Pôle Culture comme un acteur essentiel de l'écosystème culturel du Val d'Argent.

- 25 ateliers dont une soirée Halloween
- 16 lectures (dont une ballade littéraire)
- 10 spectacles vivant
- 6 concerts (dont un concert lecture)
- 2 salons
- 11 projections (dont un ciné Lecture, un ciné rencontre et un ciné plein air)
- 6 conférences
- 20 rencontres en club
- 10 expositions

Les mois thématiques de la Médiathèque : un temps fort dans la programmation

En 2018, poursuivant la « tradition » des mois thématiques appréciés des usagers, nous avons pris le parti de mettre à l'honneur différents sujets en organisant plusieurs mois thématiques. Ainsi, nous avons célébré le « Bien-être » au mois de février, la « Poésie » en mars, la « Mobilité verte » en mai et l'« oralité » en octobre et les « Commémorations de la Grande Guerre » en novembre 2018. En décembre, dans la foulée des commémorations, nous avons proposé une ouverture sur la thématique de la « Paix ». Autant de temps forts qui permettent d'apporter un coup de projecteur sur un thème donné, de valoriser les collections de la Médiathèque et d'associer les acteurs locaux qui souhaitent s'impliquer.

Des ateliers pour petits et grands

Pour travailler autour d'une exposition ou d'une thématique ou tout simplement pour le plaisir de créer, la Médiathèque propose, tout au long de l'année, de nombreux ateliers. Peinture, écriture, sport, montage vidéo ou encore origami les participants à ces ateliers ont eu l'occasion de s'immerger dans des pratiques issues de multiples horizons. (25 ateliers / 405 personnes)

Des clubs pour partager et échanger

À la faveur d'un partenariat avec le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du collège Réber, la médiathèque sort de ses murs pour proposer un Club Lecture à destination du public adolescent. Intitulé « On lit quoi », ce club animé conjointement par la responsable du secteur jeunesse et la documentaliste du collège réunit une fois par mois un groupe d'élèves pour parler littérature.
Face à l'essoufflement du « Club Lecture » adulte, la Médiathèque du Val d'Argent a développé, dès le mois de janvier 2018, un nouveau cercle d'échange autour de la littérature mais aussi du cinéma et de la musique. Cette nouvelle formule intitulée « Notes et papotes » rencontre un certain succès puisque la fréquentation annuelle a doublé par rapport à 2017. (20 rencontres / 154 personnes)

Des lectures pour une autre approche de la littérature

Des « Mini pauses Histoires » pour les tout petits à la « ballade littéraire » en passant « Les Mots ont des Oreilles », la Médiathèque propose tout au long de l'année des temps de lecture pour petits et grands. Construites autour d'un ouvrage, d'un auteur ou d'une thématique, ces lectures donnent à écouter les textes et à se poser le temps d'un voyage ou d'une réflexion. Elle sont aussi l'occasion de rapprocher en douceur les publics de l'univers du livre et de la lecture tout en leur permettant de découvrir nos collections. (16 lectures / 291 personnes)

Des projections pour explorer

Les projections viennent souvent faire écho aux thématiques que nous abordons à la Médiathèque (exposition, mois thématique, festival, quinzaine nationale...) mais elles peuvent aussi constituer un moment de détente et d'évasion. Le ciné plein air en partenariat avec Ciné Vallée, le CSCVA et l'association Patrimoine paysan de montage constitue un temps fort de la programmation cinéma de la Médiathèque. À noter également la rencontre avec Daniel Busser, le réalisateur du documentaire "Un héritage en herbe" qui s'est prêté au jeu du débat à l'issue de la représentation. (11 projections / 485 personnes)

Des spectacles pour s'évader

Théâtre, danse, spectacle de contes ou spectacles musicaux les propositions de spectacles sont aussi riches que variées à la Médiathèque du Val d'Argent. En lien avec une thématique, un temps fort ou un festival, ils sont toujours l'occasion de s'évader ! (10 spectacles / 589 personnes)

Des expositions pour découvrir

De nombreuses expositions rythment la vie de la Médiathèque. De nombreux artistes profitent des murs de la Villa Burrus pour présenter leurs œuvres. La plupart du temps, ces expositions s'adressent à un public familial mais à l'occasion du « Mois de la Mobilité Verte », nous avons créé une exposition à destination de jeune public intitulé « L'Hippomobilité ». Nous avons également proposé une exposition réalisée par des enfants de plusieurs écoles du Val d'Argent autour de la thématique de la paix : « Les arbres de la paix ». (10 expositions / 1280 personnes)

Des concerts pour rythmer son quotidien

Cette année les concerts de la Médiathèque nous ont fait voyager de l'Inde à la Mongolie, de l'électro aux idiophones en passant par les Eparges et la chanson française. Une programmation éclectique qui rencontre toujours un public nombreux et un vif succès. (6 concerts / 328 personnes)

Des conférences pour comprendre

Les conférences de la Médiathèque visent à approfondir un sujet, de vulgariser des informations complexes ou encore explorer des nouveautés. Elles sont l'occasion de faire intervenir des spécialistes comme Elisabeth Busser sur la phytothérapie, des passionnés comme Jean-Marie Defrasne sur le Vaudou ou de créer des ponts avec les services du Pôle Culture avec la conférence sur l'Héritage de la Grande Guerre ou la Généalogie proposées par David Bouvier. (6 conférences / 219 personnes)

Des salons pour un temps fort

En septembre 2018, dans le sillage de la rentrée littéraire, la Médiathèque a organisé un petit salon littéraire avec la participation de 4 auteurs de la Région. Une opportunité unique pour les participants de rencontrer des écrivains et d'échanger librement avec eux. (1 salon / 15 personnes)

L'Éducation Nationale

Depuis 2017 et la mise en place de la Politique Culturelle Intercommunale, les conditions de dialogue et de partenariat ont été repensées avec la volonté de mieux comprendre les objectifs de chacun et de développer des projets spécifiques en fonction des besoins des enseignants et des compétences qu'ils souhaitent travailler.

Accueil de classe

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale et les communes du territoire (sur la partie transport), la Médiathèque du Val d'Argent a coordonné les accueils scolaires proposés à la Villa Burrus pour les écoles maternelles et primaires de janvier à juin puis d'octobre à décembre 2018. Cette activité d'accueil de public scolaire, bien que particulièrement chronophage, nous apparait pour autant tout à fait essentielle. En effet, ce partenariat s'attache à promouvoir la lecture tout en mettant à disposition des enseignants et des élèves des ressources documentaires riches et variées. Il permet également de rapprocher la Médiathèque en tant que lieu culturel, des plus jeunes et d'accompagner les citoyens de demain vers une découverte la plus large possible de la vie culturelle.
Ces accueils de publics scolaires se font en lien avec l'ensemble des services du Pôle Culture : service de la Médiathèque (secteur jeunesse, secteur musique-vidéo), service Patrimoine et service des Labs.
En 2018, le secteur jeunesse de la Médiathèque a accueilli 653 élèves scolarisés sur le territoire du Val d'Argent représentant 48 animations en accueils de classe. Le secteur musique-cinéma a accueilli, quant à lui, 772 élèves pour un total de 40 animations.

Forum des accueils de classe :

Pour la deuxième année consécutive, la Médiathèque, en lien avec les autres services du Pôle Culture, a participé à un « Forum des enseignants » qui s'est tenu le 18 septembre. Ce forum répond à notre souci de mieux prendre en compte les attentes des enseignants mais également d'entamer un dialogue constructif avec eux autour de leurs projets pédagogiques. En tout ce sont une vingtaine d'enseignants qui ont participé à ce forum.

Référents culturels :

En accord avec les services académiques de l'Éducation Nationale, nous avons choisi de mettre en place, dans chaque établissement scolaire du territoire, un référent culturel. Ce dernier a pour mission de faire le lien entre son établissement et la Médiathèque, entre ses collègues et les agents de la Médiathèque, entre les projets développés au sein de l'école et les propositions que la Médiathèque peut lui faire. Il est également prévu d'accompagner et de former les référents culturels sur les thématiques liées aux activités et pratiques culturelles en milieu scolaire.

Carte d'abonnement école :

La Médiathèque propose, pour chaque enseignant du Val d'Argent, « une carte d'abonnement école » gratuite, valable une année. Cette carte offre la possibilité d'emprunter jusqu'à 30 documents pour l'établissement scolaire auquel l'enseignant est rattaché. En 2018, 45 enseignants de la maternelle au lycée ont bénéficié d'une carte d'abonnement école.

On lit quoi ? : Une fois par mois, la Médiathèque du Val d'Argent et le CDI du collège Reber s'associent pour proposer aux collégiens férus de lecture un groupe d'échange et de discussion. Intitulé « On lit quoi ? » ce club de lecteurs se déroule directement au CDI du collège et regroupe des passionnés de littérature qui viennent partager un coup de cœur et découvrir de nouveaux auteurs.

Actions pédagogiques : En lien avec les différentes animations de la Médiathèque, nous proposons, ponctuellement, des actions pédagogiques spécifiques à destination des publics scolaires. Ces actions se mettent en place en lien avec les enseignants et leurs projets. En ce sens, le forum des accueils de classe constitue un temps privilégié pour définir ces projets réalisés conjointement entre l'établissement scolaire et la Médiathèque du Val d'Argent.

Visite guidée et accompagnement vers le livre et la lecture :
Nous offrons la possibilité aux enseignants, lors de leur première séance à la Villa Burrus, de découvrir à travers une visite guidée et avec leurs élèves, la Médiathèque du Val d'Argent (bâtiment, espaces jeunesse, musique, vidéo, Labs, modalités d'inscriptions pour les enfants, etc...). Ce temps de présentation permet aux enfants de mieux se familiariser avec le lieu avant de débuter un projet ou de se rendre sur place dans le cadre des accueils scolaires.

Voyage lecture :
La Médiathèque met à la disposition des enseignants, des « voyages lectures ». Il s'agit d'une sélection d'ouvrages classés par niveaux sur une thématique donnée et avec une animation correspondante. Mise à disposition d'une sélection de livres sur la thématique de votre choix : Les enseignants ont la possibilité de solliciter la Médiathèque afin d'effectuer une recherche documentaire et une sélection de documents sur une thématique précise dans le cadre d'un travail réalisé en classe.

Défi Lecture

Comme chaque année, la Médiathèque a accueilli le « défi lecture » au mois de juin. En 2018, cette manifestation d'ampleur s'est déroulée sur 6 matinées et nous a permis d'accueillir 22 classes soit env. 443 élèves du CP à la 6ème.

Le Relais d'Assistantes Maternelle (RAM)

Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est un dispositif créé en partenariat avec les collectivités locales. Les RAM organisent pour les assistantes maternelles des temps de rencontres et d'échanges de pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de leur accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée essentiellement au domicile des professionnelles. Les RAM répondent aux besoins d'information des familles (employeurs d'assistantes maternelles), et d'animation et de professionnalisation pour les assistantes maternelles. Le partenariat mis en place avec entre le RAM et la Médiathèque fonctionne de façon régulière et cohérente à raison d'une rencontre le 1er mercredi de chaque mois (travail en commun, préparation des activités, propositions de deux spectacles dans l'année). Les usagers font le lien entre le RAM et la médiathèque et participent aux animations proposées. Les activités proposées en partenariat avec le RAM s'adressent aux très jeunes enfants (de 6 mois à 4 ans). Ainsi au travers d'animations ludiques les bébés lecteurs sont invités à découvrir, les livres, la culture écrite et orale à travers des comptines et jeux de doigts. En 2018, la médiathèque a proposé 7 animations dans le cadre de ce partenariat auxquels 107 personnes ont participé (parents et enfants). Chaque année, nous proposons également des spectacles adaptés dans le cadre de ce partenariat. Cette année ce sont 3 spectacles qui ont été proposés rassemblant 147 personnes.

Partenariats 2018 // Partenariat Lecture Publique

La Médiathèque départementale du Haut-Rhin (MDHR)

Les Médiathèques départementales ont pour mission d'aider les bibliothèques communales et intercommunales, basées sur le territoire départemental, en dispensant conseils et formations à leurs équipes et en leur prêtant des documents, en complément de leurs collections propres.
En 2018, 304 prêts ont été rendu possibles grâce à la MDHR. Même si ce chiffre ne représente qu'une faible part de l'emprunt, ce partenariat est précieux car il permet aux usagers d'avoir accès à une base documentaire bien plus importante que la nôtre et de répondre à des demandes spécifiques et pointues.

De plus, la MDHR offre de nombreuses ressources numériques en ligne à tous les abonnés des Médiathèques et Bibliothèques du Haut-Rhin. Cinq ressources numériques sont accessibles gratuitement pour tout inscrit dans une bibliothèque ou médiathèque du Haut-Rhin :

- Un service de vidéo à la demande : co-édition d'Arte VOD et d'Univers Ciné.
- De l'Autoformation (code de la route, musique, soutient scolaire...) via Toutapprendre.com.
- Un Prêt Numérique de Livres : 3 livres maxi par mois à télécharger sur tablette, liseuse, smartphone, ordi.
- Lire des magazines avant même leur sortie en kiosque...avec LeKiosk.
- Et écouter de la musique indépendante difficilement trouvable ailleurs avec 1DTouch.

Mais le partenariat avec la MDHR ne s'arrête pas là puisqu'elle propose certaines manifestations culturelles au niveau départemental ou régional et auxquelles nous ne manquons pas de participer.

Nuit de la lecture

Organisée et coordonnée par le Ministère de la Culture, la Nuit de la Lecture est une manifestation nationale dont la Médiathèque du Val d'Argent est partenaire depuis la première édition. L'objectif de cet événement est de voir la Médiathèque sous un autre angle à un moment différent afin d'ouvrir le lieu au plus grand nombre de manière ludique et festive. Et pour rendre cette soirée encore plus exceptionnelle, c'est toute l'équipe de la Médiathèque du Val d'Argent qui a conçu le programme d'animations en intégralité !

Partenariats 2018 // Partenariats Culturels

La Médiathèque départementale du Haut-Rhin (MDHR)

Chaque année au printemps, la manifestation « Bibliothèques à la une » a pour objectif d'engager la discussion autour des grandes questions d'actualité, tout en réaffirmant le rôle des bibliothèques, qui sont autant de lieux où il est possible de s'informer et de débattre. En 2018, la thématique « Le sport à la cote » était à l'honneur. Dans ce contexte, la Médiathèque du Val d'Argent a accueilli « Âne de course » du théâtre de la Miroiterie un spectacle sur le cyclisme professionnel et ses travers.
Un peu plus tard dans l'année, en octobre, le festival Vos Oreilles Ont La Parole (VOOLP) a permis à la Médiathèque du Val d'Argent de décliner toute une programmation autour de l'oralité. La conteuse Murielle Revollon est intervenue en lien avec la MDHR pour proposer le spectacle « Même pas peur » qui revisite les peurs liées aux contes classiques de notre enfance.

Comédie de l'Est (C.D.E.)

Depuis 2010, la Médiathèque participe à la Comédie Vagabonde portée par le Comédie de l'Est. La Comédie vagabonde est devenue, depuis quelques années, un rendez-vous attendu où la Médiathèque accueille des spectacles créés à la C.D.E.. Avec une volonté de sortir des murs de la C.D.E. et une envie de partager le théâtre avec le plus grand nombre, la Comédie Vagabonde est à chaque fois une rencontre, une découverte, un échange, tant pour le public que pour les artistes. En 2018, nous avons accueilli, à la salle des Fêtes de Sainte Croix aux Mines, la pièce « Juliette et les années 70 » de Flore Lefebvre des Noëttes.

Les Régionales de l'Agence Culturelle

Pour la première fois depuis que le dispositif « Les Régionales » est présent dans la Val d'Argent la Médiathèque a été directement associée pour la mise en place du projet. En effet, le parcours mené autour du spectacle à destination des tout-petits « À l'ombre d'un nuage », de la compagnie En attendant... a mêlé professionnels de la lecture publique, de la petite enfance et du spectacle vivant du Val d'Argent. Il s'est construit, en partenariat avec l'Agence culturelle Grand Est et Le Conseil départemental du Haut-Rhin, entre temps communs et temps spécifiques à l'accueil du spectacle en Val d'Argent. Le RAM ainsi que les crèches de la vallée ont particulièrement apprécié ce projet.

Les Amis des Jeunes Artistes Musiciens (AJAM)

Les Amis des Jeunes Artistes Musiciens, est une association dont la vocation est d'accompagner les jeunes musiciens dans le démarrage de leur carrière professionnelle. Au fil des ans, la Médiathèque est devenue un des lieux d'accueil pour les jeunes artistes musiciens et les concerts de l'AJAM. Deux concerts se sont ainsi tenus au printemps 2018.

Un Jardin passionnément

Lors du premier week-end du mois de juin 2018 s'est tenue la 16ème édition de « Rendez-vous aux jardins ». Cette manifestation nationale portée par la Ministère de la Culture vise à inviter le public à (re)découvrir les parcs et les jardins, publics ou privés, à explorer les merveilles botaniques qui s'y déploient et à profiter des nombreuses animations qui y sont proposées à cette occasion. Dans ce contexte « Un jardin passionnément » anime le parc de la Villa Burrus sur la journée du dimanche. La Médiathèque, quant à elle, tâche de proposer une animation sur la journée de samedi pour mettre en valeur le parc. Nous avons donc, le samedi 2 juin, accueilli le spectacle « Furieuz casserols » qui, s'est tenu dans le parc sous physalis (scène végétale).

Carrefour Européen du Patchwork

La Médiathèque du Val d'Argent s'attache également à participer aux grands rendez-vous de la vallée. Ainsi, elle a contribué à la réussite de la 24ème édition du Carrefour Européen du Patchwork en mettant à disposition l'intégralité du rez-de-chaussée de la Villa Burrus du 7 au 18 septembre (soit 11 jours) afin de permettre aux organisateurs de bénéficier d'un espace d'expositions de qualité dans la Commune de Sainte-Croix-aux-Mines.

Cinéma plein air

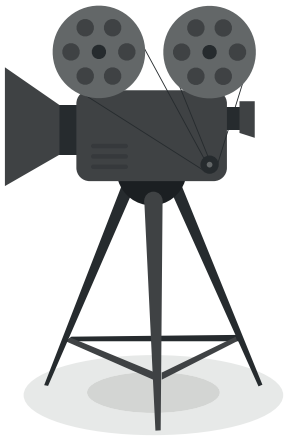

Les séances de cinéma plein air fédèrent quatre acteurs culturels du territoire : la Médiathèque du Val d'Argent, le Centre Socio Culturel du Val d'Argent, l'Association Patrimoine Paysan de Montagne et Ciné Vallée. D'un commun accord, le film « Belle et Sébastien 2 » (2015) a été retenue. Pour cette 7ème édition des Cinémas en plein air, la première séance a été reportée en raison des conditions météorologiques. En accord avec les partenaires une date de report a pu être trouvée à la fin du mois d'août permettant à plus de 300 personnes, habitants du val d'Argent mais aussi vacanciers de passage, de profiter d'une projection conviviale et familiale en simultanée avec le marché paysan.

Vidéo les beaux jours

Durant toute l'année, l'association Vidéo Les Beaux Jours, située dans la Maison de l'Image à Strasbourg, développe des missions de diffusion, de valorisation et de formation dans le domaine de l'audiovisuel et plus spécifiquement du cinéma documentaire. C'est lors de la programmation de la nouvelle thématique 2018 autour des Commémorations de la Grande Guerre et à l'occasion du Mois du film documentaire, que la Médiathèque a souhaité faire appel à son expertise dans le domaine et a bénéficié de ses conseils et notamment en matière de production régionale avec des tarifs de projections préférentiels négociés auprès des producteurs du Grand-Est.

Partenariats 2018 // Partenariats Institutionnels

Centre Socio-culturel du Val d'Argent (CSCVA)

Outre les actions du RAM et du cinéma plein air, citées plus haut, nous poursuivons en lien avec le CSCVA une série d'actions à destination du public adolescent. Le RDV « Ça se passe à la Villa » à la fin du mois d'août permet aux adolescents de découvrir la Médiathèque sous un angle ludique et décontracté. Un autre RDV, la « Soirée Halloween », déguisée et en musique, a été proposée à la fin du mois d'octobre. Ce fut l'occasion pour les jeunes présents de s'amuser, de découvrir la Villa Burrus et pour les organisateurs de croiser les publics et faire de la prévention contre les dangers de l'alcool (soirée sans alcool).

En partenariat avec la Maison de retraite Saint-Vincent et le CSCVA, nous avons mis en place des ateliers intergénérationnels basés sur la rencontre entre une personne âgée et un jeune autour de la notion du souvenir. Les participants à cet atelier ont enfin créé une exposition sonore ou les souvenirs des uns entrent en résonance avec ceux des autres.
Des groupes d'apprenants en Français Langue Étrangère (FLE), composés de demandeurs d'asiles et animés par le CSCVA, se sont rendus régulièrement, tout au long de l'année à la Médiathèque dans la cadre d'atelier linguistique.

De plus, la Médiathèque, à la demande du CSCVA, a participé au Forum « Réseau parents 68 » à destination des parents regroupant plusieurs acteurs du champ du soutien à la parentalité au mois de novembre.
Enfin, le CSCVA a invité la Médiathèque à participer au programme des animations estivales à destination de jeunes du Val d'Argent. Ainsi, la Médiathèque a pu gagner en visibilité et élargir la base de son public jeunesse au niveau des animations proposées en été.

Maison de retraite et Hôpital Intercommunal

Parce que la Médiathèque du Val d'Argent a à cœur de participer à la vie locale, en étendant son action au-delà des murs de la Villa Burrus, elle poursuit d'année en année un partenariat développé avec l'Hôpital Intercommunal du Val d'Argent, ainsi que les maisons de retraite de Sainte-Marie-aux-Mines et Saint-Vincent, à Sainte-Croix-aux-Mines. Fruit de la collaboration avec les médiatrices en charge des animations de ces établissements, la médiathèque propose des lectures aux résidents. Rendez-vous mensuel, ces lectures ont lieu dans les instituts en question à l'attention de groupes. Ces interventions à vocation culturelle ont pour objet de contribuer à l'animation des secteurs médicalisés. En 2018, un nouveau partenariat a été créé avec la résidence de personnes âgées Apa'lib à Lièpvre qui bénéficie depuis le mois de mars, d'un temps mensuel de lecture.

Avant tout, moments de partage, les lectures sont l'occasion de voyager, rêver et découvrir… Chaque mois, un nouveau thème est abordé à travers des lectures courtes de nouvelles, de contes ou d'albums. Elles offrent parfois la possibilité de revisiter des contes de l'enfance convoquant par la même occasion, la mémoire de chacun. Les lectures durent environ une trentaine de minutes et permettent d'établir un dialogue avec les personnes présentes en les questionnant sur leur rapport direct avec le sujet qui a été abordé (Noël, rentrée des classes, cuisine…). Nous profitons des lectures pour également effectuer du portage de documents auprès de certains pensionnaires (2 bénéficiaires à la maison de retraite Saint-Vincent et 1 bénéficiaire à la maison de retraite de Sainte-Marie-aux-Mines).

Les Tournesols

Depuis 2017, la Médiathèque travaille au développement de partenariats avec l'Institution des Tournesols, basée dans le Val d'Argent. Tout au long de l'année 2018, des usagers des Tournesols se sont mêlés aux publics de la Médiathèque sur des rendez-vous récurrents, tel que les « MODO » ou certaines projections de cinéma. Des groupes d'usagers des Tournesols fréquentent également régulièrement la Médiathèque afin d'emprunter des documents et les médiathécaires tâchent toujours de les accueillir le mieux possible. Par ailleurs, l'année 2018 nous a permis d'échanger sur les conditions de mise en œuvre d'une convention de partenariat entre le Pôle Culture et les Tournesols. Ce partenariat devrait démarrer au 1er trimestre 2019.

LABS DU VAL D'ARGENT

// Lab Informatique

Lutter contre la fracture numérique

Cette année, la mission d'accompagnement numérique s'est vue confiée à trois personnes. Les deux premières, Loreena LAMOOT et Alexis DOS SANTOS SILVA, successivement recrutées en qualité de service civique, ont proposé de nombreuses animations sur l'appropriation des outils informatiques. Quant à Léo GEHIN, l'adjoint des Labs, il effectue une mission à tiers-temps, pour sensibiliser à un large public à l'appropriation des outils informatiques et en particulier sur le secteur de Rombach-le-Franc.

Cette dynamique a donné naissance à un nouveau rendez-vous assidument suivi par de nombreuses personnes, le « Mardi des Clics » ! A cette occasion, les participants peuvent acquérir toutes les compétences nécessaires à l'utilisation d'un ordinateur au quotidien : bureautique, traitement de texte, Internet....

Plusieurs autres actions de sensibilisation ont été proposées cette année :

• l'utilisation appropriée des réseaux sociaux,
• les dangers d'Internet
• 87 élèves du collège ont participé à un atelier sur le thème du harcèlement moral sur Internet !
Informatique pour tous !

Un fort partenariat est à présent tissé entre les Labs et les Tournesols dans le but de proposer plusieurs ateliers informatiques aux personnes souffrant d'un handicap ! Une convention est à présent signée et définit l'articulation opérationnelle de ce partenariat :

• Pour le SAJ, il s'agit de diversifier et proposer de nouvelles actions en lien avec la créativité numérique.
• Pour les Labs , l'objectif est de se conformer aux exigences définies par la Politique Culturelle Intercommunale, qui a été adoptée par les élus intercommunaux en 2016. Cette dernière vise à toucher un plus large public et en particulier des personnes qui peuvent rencontrer des difficultés d'accès aux ressources numériques.

19 ateliers ont été proposés aux usagers du Service d'Accueil de Jour (SAJ) : petits travaux d'infographie, conception d'une présentation animée, construction de voitures à air, accompagnement dans l'appropriation d'outils informatiques...

Programmation créative !

La programmation créative et le langage Scratch, étaient de nouveau à l'honneur cette année et plusieurs séances ont été dispensées auprès des élèves des écoles primaires. Cette approche intuitive de la programmation consiste à assembler des blocs de fonctions (afficher un texte, déplacer personnage...), dans le but de créer des histoires visuelles interactives ou bien de concevoir des programmes vidéo-ludiques. Ce logiciel a déjà permis à de nombreux élèves de concevoir un petit jeu vidéo !

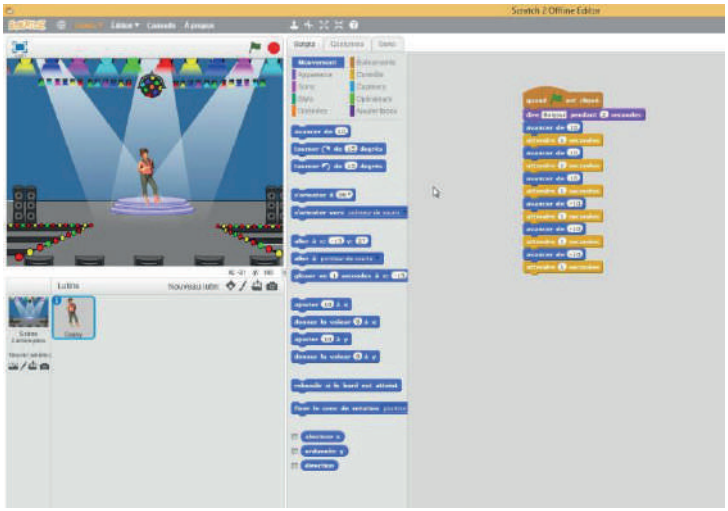

Découverte du rétrogaming

Le 4 juillet 2018, les Labs, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire, ont proposé une animation sur le thème du rétrogaming. Cette pratique consiste à découvrir ou redécouvrir les jeux vidéo anciens à l'aide de logiciels appelés émulateurs. Passionnés par cet univers, David et Frédéric ont ainsi pu présenter l'histoire de ces consoles ainsi que les titres qui ont fait leur apparition entre 1980 et 2000. Le public, composé d'amateurs éclairés ou de simples curieux, a ensuite participé à un défi portant sur quelques jeux vidéo qui ont marqué cette période.

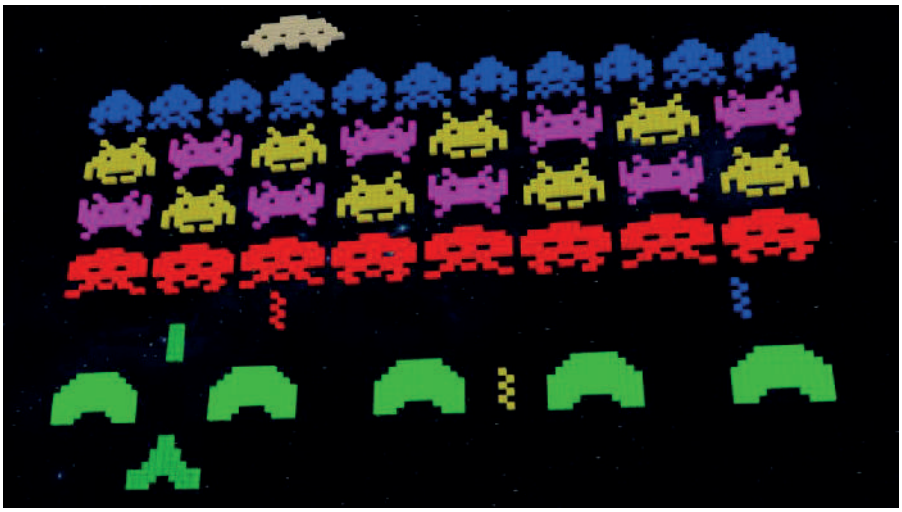

Étude d'opportunité : logiciel de Gestion Electronique Documentaire

Un logiciel de Gestion Electronique Documentaire (GED) recouvre tous les processus nécessaires à la gestion et l'organisation des documents de manière informatisée. La mise en place d'une GED est très souvent liée à une volonté de maîtriser ses dépenses. L'existence d'un document papier induit des coûts intimement liés aux : consommables, recherche, archivage. La GED va permettre de réduire ces coûts de fonctionnement. Ce système tient compte de toutes les étapes du cycle de vie d'un document :

• L'acquisition : cela concerne aussi bien les documents existants que produits, aussi bien les documents papier (via numérisation) qu'électroniques.

• Le classement : un document intégré dans un système de gestion doit pouvoir être retrouvé facilement. Il sera donc indexé selon ses métadonnées (type de fichier, date d'ajout, responsable de l'ajout) et son contenu (recherche en texte intégral).

• Le stockage : l'intégrité, la sécurité et la sauvegarde des documents doivent être garantis au sein de la GED.

• La diffusion : les documents ont souvent vocation à être diffusés, sous forme électronique ou après impression.

• L'archivage : certains documents doivent légalement être conservés (factures, devis, accords de subvention, ...) alors qu'ils n'ont plus d'utilité au quotidien. Ils deviennent alors des candidats à l'archivage.

Enfin la GED tient compte du cycle de vie d'un document numérique qui obéit à un cheminement chronologique au sein d'un système de gestion électronique documentaire :

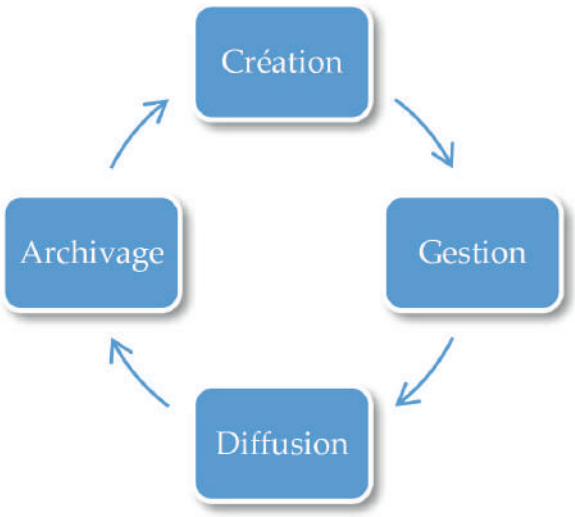

Une fois mise en place, le logiciel de GED permettra à la Communauté de Communes du Val d'Argent de maîtriser les flux de documents et d'en améliorer leur traçabilité. Cet outil va également permettre de répondre aux contraintes légales liées à l'archivage et aux exigences des processus qualité. C'est à l'occasion d'un stage d'étude aux Labs que Monsieur Juilliard Swann, qu'un premier socle technique a été développé et devrait prochainement être déployé sur le réseau de la CCVA.

// Lab Image

Initiation à le retouche photographique

En ce début d'année 2018, plusieurs activités autour de la retouche photographique étaient également proposées aux Labs du Val d'Argent. Ces deux séances avaient pour principal objectif de découvrir et prendre en main un logiciel de retouches photographiques, « Affinity Photo ».
La difficulté des exercices proposés était croissante et le dernier consistait à réaliser un photomontage en appliquant une photo d'un milieu aquatique sur une robe de mariée, et le tout en respectant la texture et les déformations du vêtement.

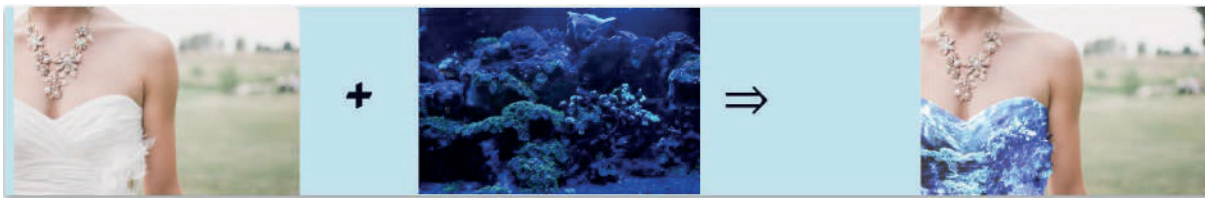

Sortie insolite : la chasse photographique sur les crêtes !

La photographie de nature n'est pas réservée aux photographes suréquipés et reste accessible à toute personne munie d'un appareil et de son sens de l'observation !

Il fallait donc compter sur un réveil plutôt matinal, bien avant les aurores ce samedi 7 avril 2019, pour assister aux premiers rayons qui ont percés le ciel vers 6H50 ce matin ! L'objectif pour le club était double : photographier les premières lueurs du soleil mais aussi les chamois, qui à ce moment là, regagnent les forêts situées en contre bas des crêtes.

Un peu plus loin, plusieurs chamois nous attendaient déjà sur les hauteurs !

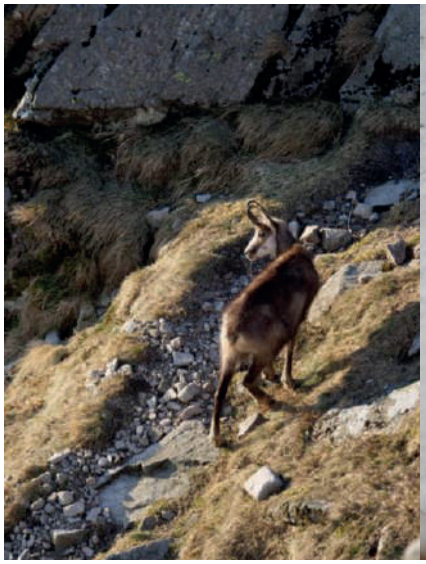

Visite virtuelle des jardins Dietsch

C'est en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire, que le Responsable des Labs a réalisé une maquette virtuelle des anciens jardins Dietsch, à Lièpvre, où se situe actuellement l'usine Cuisine Schmidt.
Le projet comprenait la modélisation des jardins ainsi que les bâtiments, tel que l'usine de tissage qui se trouvait sur le site. Pour cela, de nombreux documents d'archives tels que plans des bâtiments et des jardins ont été nécessaires pour reconstituer ce site datant du 19ème siècle.

Il est à présent possible de visiter cette ancienne usine avec un casque de réalité virtuelle. Une cinquantaine de personnes ont ainsi pu, à l'occasion de nombreuses rencontres, visiter virtuellement ce site : nuit des musées, rencontre avec le PAH de Guebwiller...

La réalisation intégrale des jardins comprend 43 milliards de polygones et chaque image nécessite 120 heures d'intenses calculs...

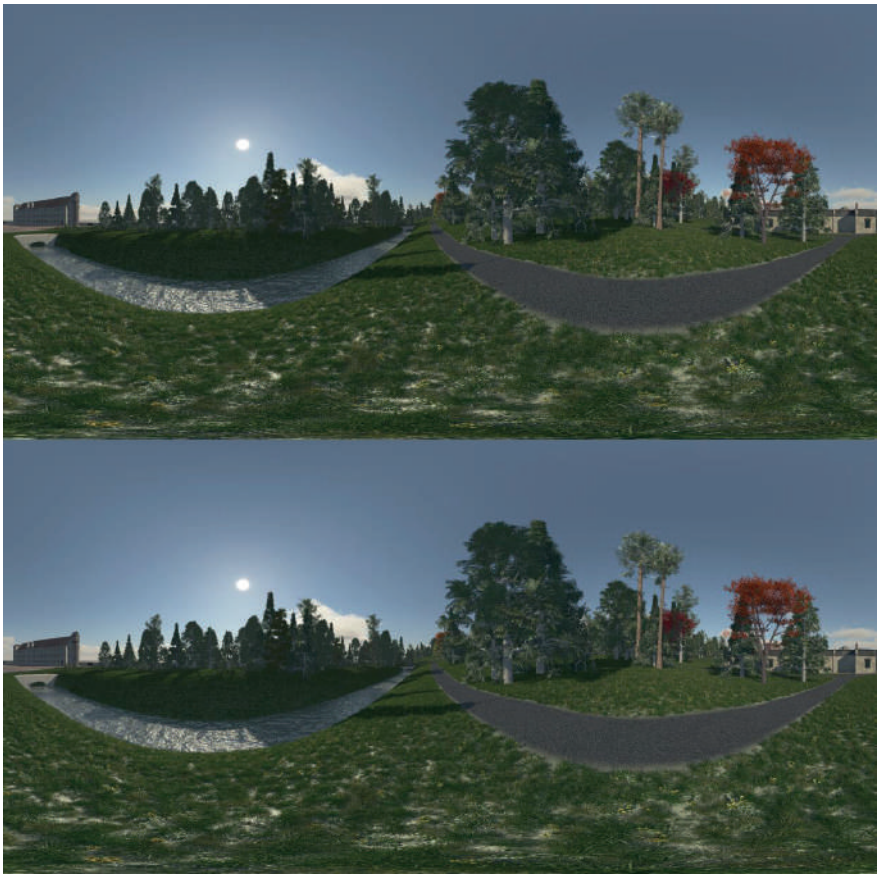

Le festival de la soupe

Comme tous les ans, le Festival de la Soupe présente une belle opportunité pour réaliser de beaux clichés. Photographier un évènement est un exercice aussi formateur que difficile à bien des égards. Le samedi 29 septembre à 10H00 quelques membres du Club se sont réunis pour réaliser de très belles photos pleines d'émotions et haute en couleur. Pour cela, il était nécessaire de faire appel à son talent d'observateur !

Ce type d'exercice est une très bonne école pour améliorer son regard et son positionnement par rapport à l'action et ainsi composer un reportage photo.

JMB PHOTOGRAPHIE

Photographie en studio pro

Le samedi 20 octobre à 10H00, les Labs ont eu l'honneur d'accueillir Phillipe Pluyette, pour une Masterclass sur le thème de la photographie en studio !
Photographe professionnel depuis plus de 24 ans, Philippe a travaillé pour un grand groupe de presse parisien, Lagardère. Durant cette période, il a réalisé de nombreuses photographies pour des magazines de renom tel que : Elle, Paris Match, Isa, HACHETTE PRESSE...
Pour lui la photographie est un art et une source inépuisable de partage et de convivialité ! Il était ainsi possible de découvrir ses techniques artistiques en bénéficiant d'astuces issues de sa riche expérience. Deux thèmes ont été abordés :

• La photographie d'objet sur fond blanc : lumière studio pour éclairer un objet, utilisation de flashs, boîte à lumière et réflecteurs. Présentation d'autres façonneurs pour créer l'éclairage.

• Ainsi que la prise de vue de portrait : lumière beauté pour une mise en valeur du modèle. Mais surtout « la psychologie du portrait » ou la manière de guider un modèle.

Ses travaux sont à découvrir sur le site internet : www.pbp-photographie.com

// Lab Audiovisuel

Le pôle audiovisuel permet de découvrir l'univers de la vidéo (de l'enregistrement au montage final) et de la Musique Assistée par Ordinateur.

Projet film animé

16 élèves de l'école Sainte Geneviève de Sainte-Marie-aux-Mines ont, au fil de plusieurs sessions, été initiés aux techniques de prises de vues et de cadrage dans le domaine de la vidéo. Ces ateliers ont donné naissance à deux vidéos sur l'histoire de Pinocchio intitulés, le « repas de Pinocchio » et le « mensonge de Pinocchio ». La découverte des outils numériques ne constituait pas le seul enjeu de ces ateliers car il s'agissait aussi, pour les élèves, d'acquérir une bonne prise en main de leur crayon.

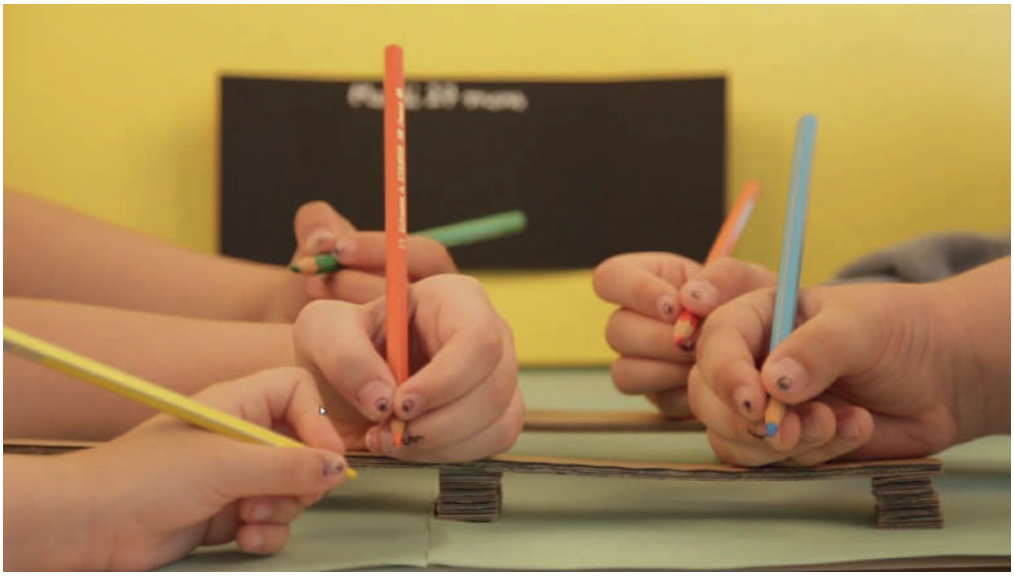

Dans le cadre des activités de découverte des techniques audiovisuelles, une classe SEGPA du collège a été initiée à une technique d'animation créative, la pixilation. Cette dernière consiste à filmer des acteurs réels ou des objets image. À chaque prise de vue, les comédiens se meuvent par à-coups, s'immobilisant à chacune des positions qu'ils prennent. Une fois l'ensemble des vues réalisées, le film déroule ainsi une succession de positions fixes ce qui donne l'illusion d'un déplacement atypique.
À l'occasion de la nuit de la lecture, les Labs se sont à nouveau mobilisés pour présenter une nouvelle animation numérique. Une trentaine de personnes, adultes comme enfants, a ainsi pu découvrir ou re-découvrir l'univers d'Ali-Baba avec la projection d'un «Numériconte» créé pour l'occasion par les élèves et diffusé sur grand écran.

Projet « Musique Assistée par Ordinateur »

Une nouvelle rencontre musicale était proposée à des enfants âgés de 10 à 14 ans. Ils ont ainsi pu découvrir un nouveau logiciel pour créer de la musique, Reason, puis de composer une musique électronique.

Conception d'une maquette de la SmartFlower

Le projet consiste à réaliser une maquette miniature de la Smart Flower. La smart Flower, est un projet porté par « EDF Pulse » dans le cadre de la recherche sur les énergies renouvelables. Cette fleur intelligente, comporte des panneaux photovoltaïques qu'elle oriente en fonction du soleil pour en optimiser le rendement des panneaux photovoltaïques.
Ce projet a été réalisé en partenariat avec les Labs, Michel Kammenthaler (professeur de technologie au collège Reber), le club électronique du collège, et EDF. 13 élèves se sont réunis tous les jeudis entre midi et deux heures pour travailler sur le projet.

La journée de présentation des projets, soutenus par le dispositif AEDD, a eu lieu le mardi 15 mai 2018 à l'agence culturelle Grand Est / Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) Alsace de Sélestat. Ainsi, 6 élèves du collège Reber ont été fiers de pouvoir présenter un de leur projet phare : la maquette de la SmartFlower !
Plusieurs élus, Jean-Pierre Hestin, Paul Drouillon et Pierre Lesiy particulièrement impliqués sur la thématique du numérique et de l'Éducation ont fait honneur par leur présence, au travail mené tout au long de l'année scolaire par les collégiens.

Opération de sensibilisation à la qualité de l'air dans les locaux.

En partenariat avec Atmo Grand-Est, les Labs ont conçu une station permettant d'analyser en continu la qualité de l'air d'une pièce et qui donne une indication sur le type de polluants dans l'air ainsi que son niveau de dangerosité.

Cette station permet d'analyser en continu la qualité de l'air d'une pièce et donne une indication précise sur le type et le taux de polluants relevés dans l'air : niveau de CO2, mais également le monoxyde de carbone (CO), les composants volatiles organiques (VOC), les particules fines (PM).
Cet appareil est open source et ses sources sont téléchargeables gratuitement sur la plateforme GitHub : https://github.com/MuhlachF/Station_Air

Par la suite, les Labs ont pris part à une action de sensibilisation auprès des élèves qui a eu lieu à l'occasion du festival Alsa-sciences. Les élèves ont ainsi pu découvrir le fonctionnement de la station et de ses capteurs en s'initiant à la programmation (microcontrôleur Arduino).

Afin que les élèves puissent recréer leur station des ateliers ont été programmés sur toute l'année scolaire 2017-2018 auprès du club électronique du collège (13 élèves de troisième)

Conception de cadres tactiles

La Médiathèque du Val d'Argent a organisé, les 12 et 19 septembre 2018, un atelier Intergénérationnel. Des juniors de 7 à 9 ans du Centre Socio-Culturel et des seniors de l'Hôpital Intercommunal du Val d'Argent, se sont retrouvés pour un moment de parole et de souvenirs sur leurs plus grands bonheurs. Les témoignages, les portraits, les illustrations et la mise en forme technique de l'exposition ont été assurés par les Labs.

Le tableau interactif a ensuite été exposé à la médiathèque tout au long du mois de l'oralité.

Maquette d'un bâtiment typique de Sainte-Marie-aux-Mines

Depuis septembre 2017, les Labs collaborent avec le lycée professionnel de Sainte Marie aux Mines et le service Patrimoine du val d'argent. L'objectif est de concevoir une maquette 3D interactive de la pharmacie de la Tour, comme elle était dans les années 1850/1860.
Une première ébauche interactive du projet a été présentée à l'aide de tablettes tactiles. Toutes les pièces du projet seront imprimées en 3D puis assemblées pour reconstituer la maquette. Ensuite des capteurs tactiles seront intégrés à ce dernière pour la rendre interactive. Ce projet sera à découvrir à l'occasion des journées de l'architecture !

Le défi de la robotique

Les mercredis 23 et 30 mai, deux défis robotiques se sont joués dans les locaux de la villa Burrus et consistaient à programmer un robot pour lui permettre de sortir d'un labyrinthe par ses propres moyens. Aucune connaissance préalable de la programmation n'était requise pour participer !

Les résultats sont les suivants :

- 1er prix : Elsa ESCHRICH
- 2ème prix : Baptistin BAYSANG
- 3ème prix : Henri BOUVIER

Conception d'une tourelle automatisée pour la numérisation 3D

C'est dans le cadre d'une Période de Formation en Milieu Professionnel que deux lycéens, Abdenour et Dominique ont réalisé une plateforme robotisée destinée à numériser des objets en 3D.
Elle sera prochainement exploitée par plusieurs services, dont le service Patrimoine, pour alimenter une base de données virtuelle.

Magnétomètre

Le responsable des Labs a travaillé sur la conception d'un appareil dédié à la prospection magnétique des sols, fonctionnant avec un capteur de champ magnétique 3 axes. La prospection électromagnétique est une technique d'exploration géophysique basée sur les variations de résistivité du sous-sol, détectées par leur effet sur un champ magnétique. Il convient ici de mesurer le champ magnétique terrestre et de repérer ses variations. Les anomalies détectées sont susceptibles d'indiquer la présence d'un élément « non-naturel ». Les sources sont téléchargeables sur l'espace Github du projet :
https://github.com/MuhlachF/Magneto

En parallèle, un livre a été édité aux éditions ISTE et détaille, au chapitre 6, toutes les phases de conception de cette réalisation : du choix des composants jusqu'aux montages électroniques, en passant par les calculs des circuits. Les programmes, librairies ou schémas électriques sont « open-source » ! Ainsi, vous pourrez librement les télécharger depuis les plateformes web.

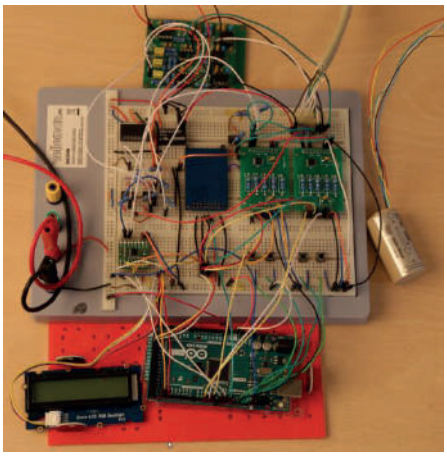

Un livre, « Everyday Applied Everyday 2: Magnetics and Electromagnetism», dont Frédéric Muhlach est l'un des co-auteurs vient de paraître aux éditions ISTE au mois de novembre et sera également disponible en anglais et en français.

ARCHIVES ET PATRIMOINE

// ORGANISATION DU SERVICE ARCHIVES & PATRIMOINE

Effectif

Le service Archives & Patrimoine gère les archives et les collections patrimoniales sur une douzaine de sites en Val d'Argent, et met en œuvre une politique de valorisation du patrimoine, dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire, obtenu en 2005.

Le service se compose actuellement de 2,4 agents équivalent temps plein (35 heures hebdomadaire).

L'équipe se compose de :

- David Bouvier, chef de service à temps plein (cat. A, filière culturelle)
- Dominique Siess, médiatrice du patrimoine à temps plein (cat. C, filière culturelle)
- Léo Gehin, adjoint du patrimoine (cat. C, filière culturelle). M. Gehin partage son temps à raison de :
    - o 40% de son temps de travail, dédié au service Archives & Patrimoine : préarchivage, visites guidées et médiation du patrimoine,
    - o 40% de son temps de travail, dédié aux Labs du Val d'Argent : animations d'ateliers de sensibilisation à l'outil information,
    - o 20% de son temps de travail, dédié au portage des flyers et plaquettes édités par la CCVA.

Accueil de stagiaires et de services civiques

Le service Archives & Patrimoine a accueilli 2 services civiques en 2018 :

- Céline PIGEON effectua une mission service civique d'octobre 2017 à fin mai 2018, à raison de 24 heures par semaine. Durant sa mission, elle effectua des tâches de classement d'archives, numérisation des archives du parc minier, de plans de bâtiments de l'office HLM, ainsi qu'un premier recensement des ressources iconographiques du fonds de la Société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines.
- Chloé BARADEL est accueillie depuis fin septembre 2018 en service civique, pour une mission de 8 mois. Disposant de compétences en matière d'infographie, elle assure la refonte des plaquettes et supports graphiques du service patrimoine, en suivant les recommandations de la charte graphique des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, mise à jour en 2015. Elle participe également à l'ensemble des activités du service (préparation d'expositions, escape game, etc...).

Durant l'année 2018, 3 stagiaires furent accueillis :

- Edouard COLLAS, étudiant en Master « Histoire et Patrimoine » à Nancy, fut accueilli du 5 au 30 mars, en vue de réaliser une étude comparative sur le patrimoine industriel vosgien et alsacien.
- Hélène FLUCK, enseignante souhaitant se reconvertir professionnellement, a effectué un stage découverte des Archives du Val d'Argent, du 2 au 26 avril.
- Christelle GRANDIDIER, en recherche d'emploi et souhaitant se reconvertir professionnellement, a effectué un stage découverte des Archives du Val d'Argent, les 29 et 30 octobre, puis du 5 au 23 novembre.

Numérisation

En terme de numérisation, les opérations suivantes furent menées en 2018 :

- Numérisation des plans de bâtiment de l'OPHLM du Val d'Argent (1680 plans). Ces plans furent numérisés par un agent de l'OPHLM avec le scanner de la Régie Intercommunale de Télé-distribution. Le travail fut finalisé par Mlle Céline PIGEON, en service civique à la CCVA.

- Numérisation partielle du fonds d'archives du parc minier (environ un millier de page, au format pdf). La numérisation de ce fonds fut rendue nécessaire, dans le cadre d'une procédure contentieuse menée par la CCVA contre les corps de métiers ayant travaillés sur la conception et la fabrication de la verrière.

- Numérisation des délibérations de la CCVA période 2006-2009.

- Numérisation de 800 photos, issues des fonds communautaires.

- Numérisation des registres de naissances de Sainte-Marie-aux-Mines, période 1946-1952.

Archivage

En terme d'archivage, les opérations suivantes furent menées :

- Classement d'archives administratives à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines. Reclassement du fichier domiciliaire (environ 15 mètres linéaires)

- Déménagement du fonds d'archives de la Maison de Pays / Espace musées du Val d'Argent (21 mètres linéaires). Un inventaire sommaire des archives administratives du musée fut réalisé (10 mètres linéaires).

- Recensement des ressources iconographiques du fonds d'archives de la Société industrielle (environ 1200 gravures / lithographies recensées).

- Saisie de la liste des arrêtés municipaux de Sainte-Marie-aux-Mines, période 1955-1989.

- Saisie des tables d'état-civil de Sainte-Croix-aux-Mines, période 1923-1932 et 1945-1952.

- Saisie de la liste des délibérations de Sainte-Croix-aux-Mines, période 1934-1968.

Signature d'un partenariat avec l'entreprise Normalu

L'entreprise Barrisol Normalu et la Communauté de Communes du Val d'Argent ont scellé le 29 novembre 2018 à la Médiathèque du Val d'Argent un partenariat en vue de valoriser les fonds documentaires conservés ou gérés par les Archives du Val d'Argent, dont ceux de la Société Industrielle de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines.

En contrepartie d'une participation financière annuelle, l'entreprise Barrisol pourra reproduire des archives textiles, des motifs, photos ou lithographies tirés des fonds documentaires, pour illustrer des revêtements de murs ou de plafonds tendus.

Les motifs sélectionnés seront présentés dans un catalogue Barrisol, diffusé à l'échelle internationale.

// ACTIONS DE VALORISATION DU PATRIMOINE

Visites et conférences

En 2018, le Pays d'Art et d'Histoire a organisé 41 visites et 7 conférences, suivies par 1073 personnes au total, hors public scolaire.

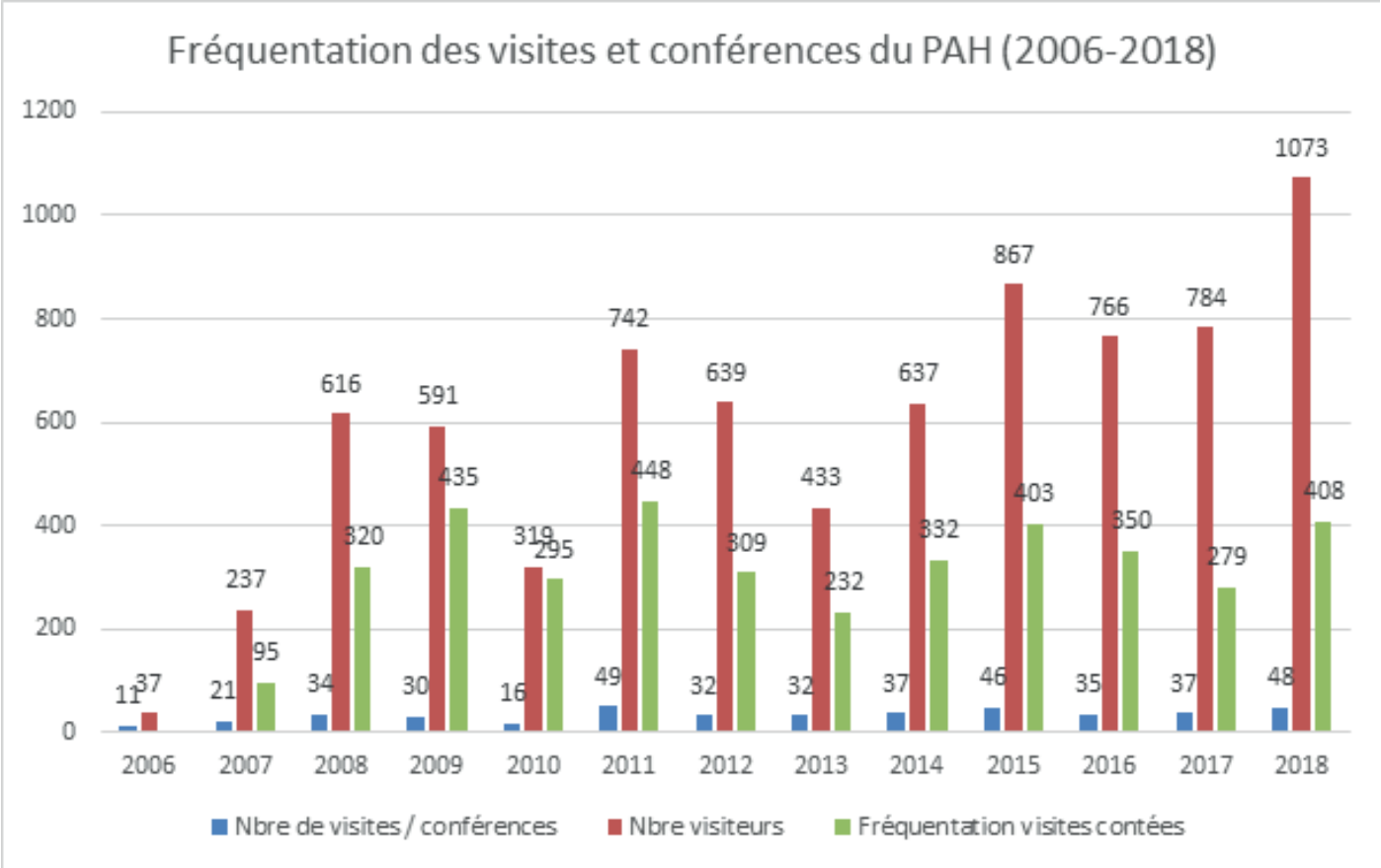

41 visites découvertes ont été assurées par le service Patrimoine. Elles ont permis aux visiteurs et aux habitants du territoire, de découvrir ou redécouvrir le paysage minier, le massif du Taennchel, le patrimoine militaire ou encore la villa Burrus à Sainte-Croix-aux-Mines, à l'occasion du Festival de la Soupe qui s'est tenu les 29-30 septembre 2018.

Une journée découverte sur la thématique amish fut également montée en partenariat avec l'Office du tourisme du Val d'Argent le 14 septembre 2018. Cette journée s'est articulée autour d'une conférence, d'un repas à l'hôtel restaurant les Bagenelles, et d'une excursion et une randonnée commentée sur les hauteurs de la Broque, pour découvrir d'anciennes fermes et sites de mémoire mennonites.

Visites contées

L'été fut également la saison des visites contées, qui retraça l'histoire de la musique du Val d'Argent du 18e siècle à nos jours. Réalisées en partenariat avec la DRAC et l'association Hêtre, les cinq représentations programmées ont été fréquentées par 408 personnes au total et unanimement appréciée par les visiteurs présents. Le marché à bon de commande triennal (2017-2019) qui lie la CCVA à l'association Hêtre, arrivera à échéance à la fin 2019, et sera remis en jeu pour la période 2020-2022.

En complément, 7 conférences furent données durant l'année. Elles abordèrent le dessinateur François Joseph Stumpff, les Amish, l'histoire de la pharmacie de la tour lors des Journées de l'architecture, les sorcières, la généalogie et la Grande Guerre, les collections de la Société industrielle, ou encore l'histoire des migrants du Val d'Argent. Cette dernière conférence s'est inscrite dans le cadre de la quinzaine « Nous sommes tous d'ici et d'ailleurs », à la mi-novembre 2018.

Accueil du public scolaire

Le service Patrimoine propose tout au long de l'année des ateliers et visites pédagogiques à l'attention du public scolaire. Sur l'année scolaire 2017/2018, le service a accueilli 27 classes des écoles primaires, du collège et du lycée du Val d'Argent, soit 592 élèves au total.

En septembre 2017, un jeu de piste a été proposé à l'ensemble des élèves de 2nde du lycée polyvalent Louise Weiss, pour découvrir le patrimoine de Sainte-Marie-aux-Mines. Il fut suivi par 120 élèves au total, accompagné de leurs enseignants, qui ont apprécié cet après-midi découverte.

Le Pays d'Art et d'Histoire a également organisé des ateliers de découverte du patrimoine en direction des classes ULIS du collège Jean-Georges Reber, pour sensibiliser les élèves sur la notion de patrimoine forestier.

Expositions temporaires

Trois expositions temporaires ont été montées par le service Patrimoine en 2018. Elles sont montées sur bâches A0 et peuvent être prêtées gracieusement à la demande aux établissements scolaires ou aux associations qui en font la demande.

Une première exposition fut intitulée La vigne en Val d'Argent. Elle fut visible au CIAP du mois d'avril à la fin juin 2018, et fréquentée par une centaine de personnes. Cette exposition présente l'histoire de la culture de la vigne en Val d'Argent, du Moyen-Âge à nos jours.

Une seconde exposition intitulée Laissez-vous conter les Amish a été montée au CIAP à partir du 10 juillet 2018 et prolongée jusqu'au printemps 2019. Cette exposition retrace les origines et le développement du mouvement amish, né en 1693 à Sainte-Marie-aux-Mines. Les panneaux d'exposition furent complétés par l'exposition de quilts amish traditionnels, issus de la collection Jacques Légeret, achetée par la CCVA. L'exposition connut un beau succès de fréquentation, avec près de 1200 visiteurs sur la période juillet / décembre 2018, dont près d'un millier de personnes venues à l'occasion du carrefour européen du patchwork.

Commémoration de la fin de Grande Guerre.

Le centenaire de la Grande Guerre s'est achevé à l'occasion du 11 novembre 2018, par l'organisation d'un week-end de commémorations, organisée à l'échelle intercommunale.

Ce week-end commémoratif débuta par le vendredi 9 novembre 2018, par le vernissage de l'exposition « L'Héritage de la Grande Guerre ». L'exposition proposa une série de clichés de blockhaus, pris par M. Patrick Schmitt, des objets et documents en vitrines, ainsi qu'une dizaine de panneaux explicatifs retraçant la fin de la Grande Guerre et le retour de l'Alsace à la France. La soirée fut suivie d'une conférence sur la thématique « Généalogie de la Grande Guerre », qui présenta des ressources en ligne pour effectuer des recherches généalogiques ou historiques.

Le lendemain, une randonnée pédestre du sentier d'interprétation du patrimoine militaire fut organisée par l'association Mémoire et Patrimoine militaire en Val d'Argent.

Le week-end fut clôturé par un office œcuménique, et par des cérémonies commémoratives aux cimetières militaires français et allemands, en présence de délégations allemandes.

// COMMUNICATION ET MÉDIA

Editions de plaquettes

Le service Patrimoine édite régulièrement des plaquettes présentant les multiples aspects du patrimoine local. En 2018, quatre plaquettes, dont les stocks furent épuisés, ont été rééditées sur la thématique des mines, des amish, ainsi que la plaquette généraliste en version française et allemande, et tirées entre 1000 et 3000 exemplaires chacune. Leur mise en page a été entièrement refondue pour répondre aux exigences de la nouvelle charte graphique des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, adoptée en 2015 à l'échelle nationale.

Site internet / Page Facebook

La promotion du patrimoine local s'effectue également par l'intermédiaire du réseau social Facebook. En 2018, une trentaine de publications a été réalisée, cumulant plus de 150 clichés. La fréquentation de la page s'établit actuellement à 1078 fans (mars 2019).

CIAP – LES CLES DU VAL D'ARGENT

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) – Les Clés du Val d'Argent a vu sa fréquentation augmenter de 57 % par rapport à 2017, avec 1386 visiteurs accueillis en 2018.

L'établissement a développé toute une gamme d'activités et de manifestations pour présenter le patrimoine du Val d'Argent dans toute sa diversité. Outre les deux expositions temporaires, déjà mentionnées, on peut citer notamment :

A l'occasion de la Nuit des Musées (19 mai 2018), une vingtaine de visiteurs ont eu l'occasion d'effectuer la visite virtuelle du jardin Dietsch à l'aide d'un casque virtuel. Ce jardin industriel du 19e siècle, aujourd'hui disparu, a été reconstitué dans un moteur de jeu vidéo par les Labs et le service Patrimoine du Val d'Argent, en s'appuyant sur des plans et les photos d'archives.

Le CIAP fut enfin le théâtre d'un Escape Game à destination des enfants du Val d'Argent. Enfermés au sein du 1er étage du CIAP, une demi-douzaine de participants ont dût résoudre une série d'énigmes en temps limité, dans le but de retrouver la clé leur permettant de sortir de l'espace de jeu.

LA RIT DU VAL D'ARGENT

// Les investissements 2018

Un nouveau véhicule pour des dépannages en toute tranquillité

Outil nécessaire à chaque intervention sur le réseau ou auprès des clients, le véhicule d'intervention de la RIT du Val d'Argent a fait peau neuve en 2018 ! En effet, un Ford Transit neuf a été acquis pour une valeur de 26 773,93€ HT. Et afin d'optimiser ce véhicule, un aménagement a été réalisé par l'entreprise Dorgler pour un montant de 2 986€ HT. L'ancien véhicule a été revendu pour la somme de 6 200€ HT et le porte échelle a été remplacé sur le nouveau véhicule, vendant ainsi l'ancien à la ville de Sainte-Marie-aux-Mines.

Réflectomètre optique

Soudeuse optique

De nouveaux outils pour la fibre optique

Avec un réseau fibre de plus en plus important sur le territoire et afin de pouvoir le moderniser ou le dépanner, la RIT du Val d'Argent s'est équipée de nouveaux outils à la pointe de la technologie :

- Un réflèctomètre (6 759€ HT) : permet de valider les liaisons optiques et d'identifier les pannes,
- Une soudeuse optique (3 950€ HT) : permet une intervention plus rapide sur le réseau.

Fin de câblage pour la station NRO

L'année 2018 a marqué la fin du câblage de la station NRO grâce à la mise en service des nouveaux émetteurs et récepteurs optiques. Toujours dans une optique de limiter les coûts, ces travaux ont été réalisés en interne par les techniciens de la RIT du Val d'Argent.

// Extension du réseau en fibre optique

Des travaux d'extensions du réseau en fibre optique

La mise en service des nouveaux secteurs en fibre optique s'est achevée en 2018 ! A présent, le réseau comprend 35 secteurs, soit 20 secteurs supplémentaires. Cela permet d'améliorer la qualité et la fiabilité du signal sur notre réseau. Afin de limiter au maximum les coupures auprès de nos clients, les travaux ont été réalisés en interne par les techniciens en procédant secteur par secteur avec un process rigoureux :

- Les études répertorient les calculs de toute l'ingéniérie,
- Tous les noeuds optiques ont été recâblés,
- Les réseaux coaxiaux ont été vérifiés.

Augmentation du débit internet toujours et encore

L'évolution des technologies et la multiplicité des usages d'Internet obligent la RIT du Val d'Argent à faire évoluer constamment son réseau pour garantir une qualité de service à ses clients et un débit internet conséquent. Les travaux d'extension du réseau en fibre optique, réalisés avec l'aide de la Communauté de Communes du Val d'Argent, ont un impact direct sur la qualité de service. En effet, en apportant des fibres optiques supplémentaires, les clients bénéficient à présent d'un débit optimum.

Ci-dessous, les courbes relevées sur l'année 2018 illustrent cette montée en performance !

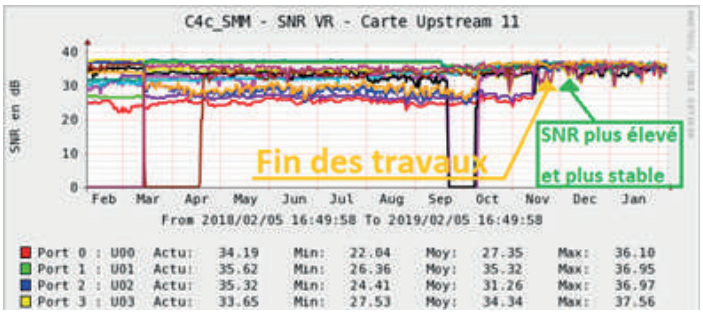

Le SNR des voies de retour est le niveau de qualité du signal, il est mesuré pour chaque secteur. Plus il est élevé, mieux les modems communiquent avec la tête de réseau. Le changement des émetteurs et récepteurs optiques ont nettement amélioré le SNR, le rendant notamment plus stable.

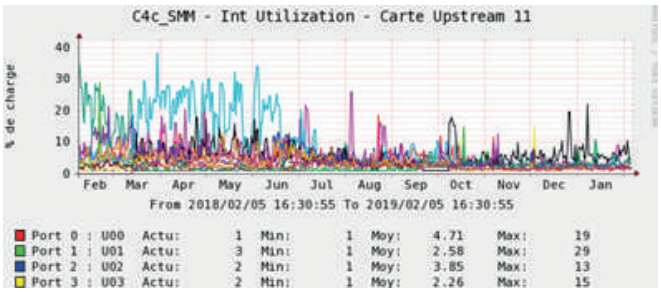

Le pourcentage de charge montre le trafic sur le réseau par rapport à sa capacité. Ici est représenté la charge des voies de retour (ce que les clients envoient). Elle a nettement diminuée, dues à la division des secteurs et à l'ajout de nouvelles cartes dans les CMTS.
Les valeurs indiquées sont une moyenne sur une journée. En réalité, le mois de mai 2018 a vu sur ces heures de pointe ses voies de retour en saturation.

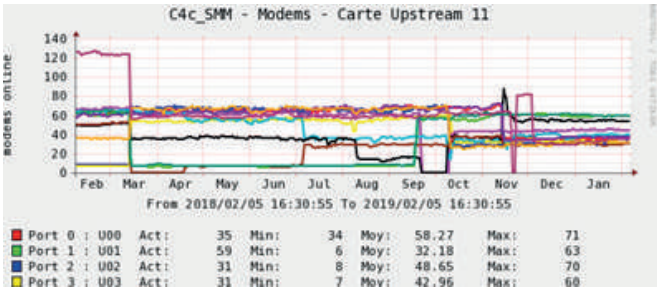

Ici est représenté le nombre de modems connecté par voie de retour. A présent mieux répartis et en plus petit nombre, cela permet un partage de débit par modem plus conséquent !

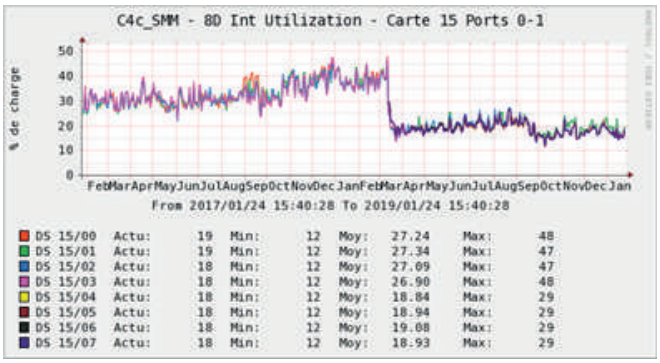

Le pourcentage de charge montre le trafic sur le réseau par rapport à sa capacité. Ici est donc représentée la consommation des clients. On peut observer que les travaux effectués au courant du mois de mai 2018 ont permis de diminuer le pourcentage de charge et de limiter toute saturation.

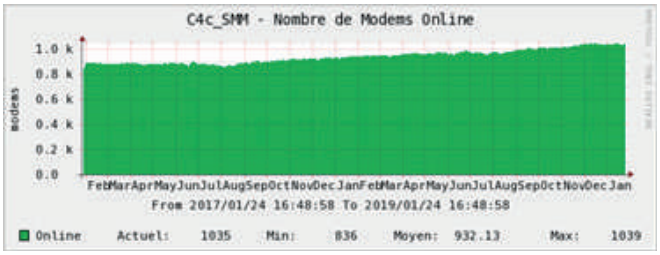

Le nombre de modems connecté est en constante évolution dus à l'augmentation du nombre de client internet.

En conclusion, nous pouvons remarquer que les travaux ont permis de livrer aux clients un signal de meilleure qualité et plus stable en réception qu'en émission. Ces travaux permettent aussi une certaine serennité pour les années à venir en vu d'étendre le nombre d'abonnés ou d'allouer un niveau de débit plus conséquent.

// Les statistiques au 31 décembre 2018

Nombre de contrat client RIT	2399

Évolution du nombre d'abonnés	
2011	2927
2012	2852
2013	2768
2014	2689
2015	2522
2016	2352
2017	2271
2018	2399

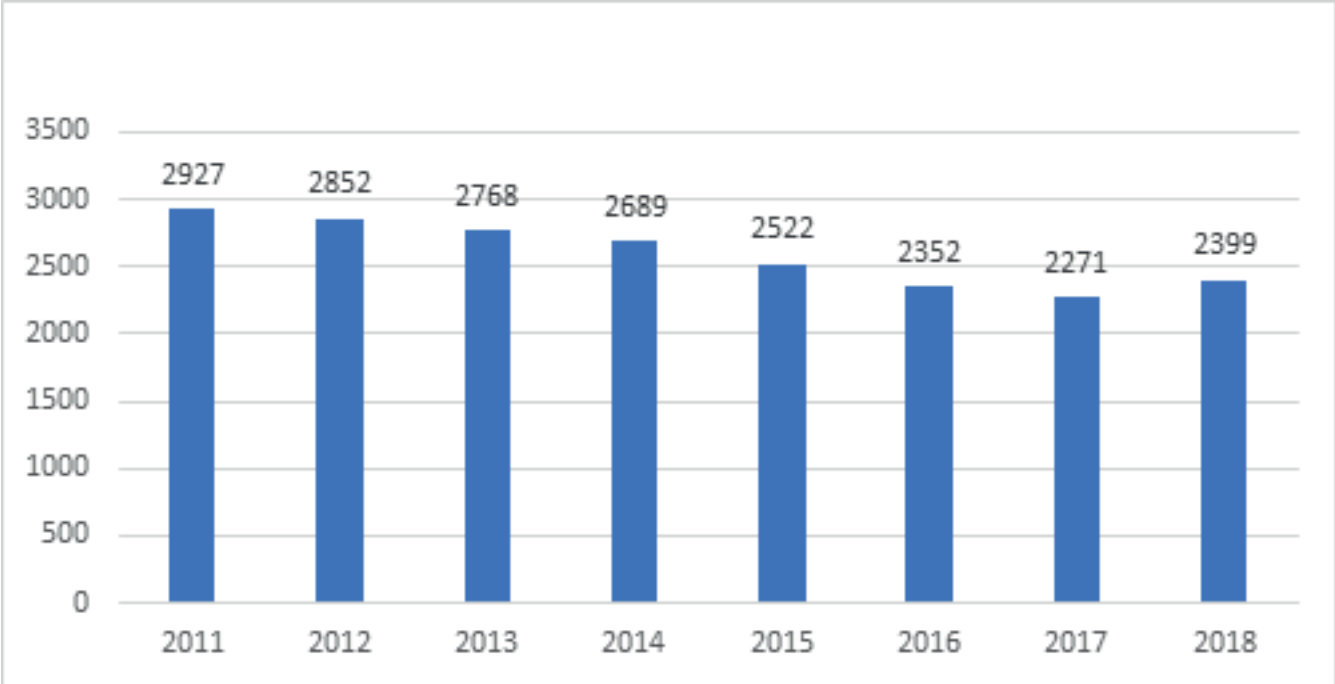

Motifs des départs clients de la RIT du Val d'Argent :	
Déménagements dans la Vallée	23
Déménagements en dehors de la Vallée	14
Décès	17
Abonnés ayant opté pour un autre opérateur	8
Sans information	21
Impayés	0

Intervention service technique RIT	
Mise en service branchements	210
Dépannage	110
Déconnectages	83

OFFRE VIALIS		
Télévision Numérique		
	31/01/2018	31/12/2018
Nombre de clients	199	206

OFFRE INTERNET		
	31/01/2018	31/12/2018
Nombre de clients 16 Mégas		594
Nombre de clients 200 Mégas		476
Nombre de clients PRO		35
TOTAL :	976	1105

OFFRE TÉLÉPHONIE		
	31/01/2018	31/12/2018
Nombre de clients	574	477

SIG
CARTOGRAPHIE

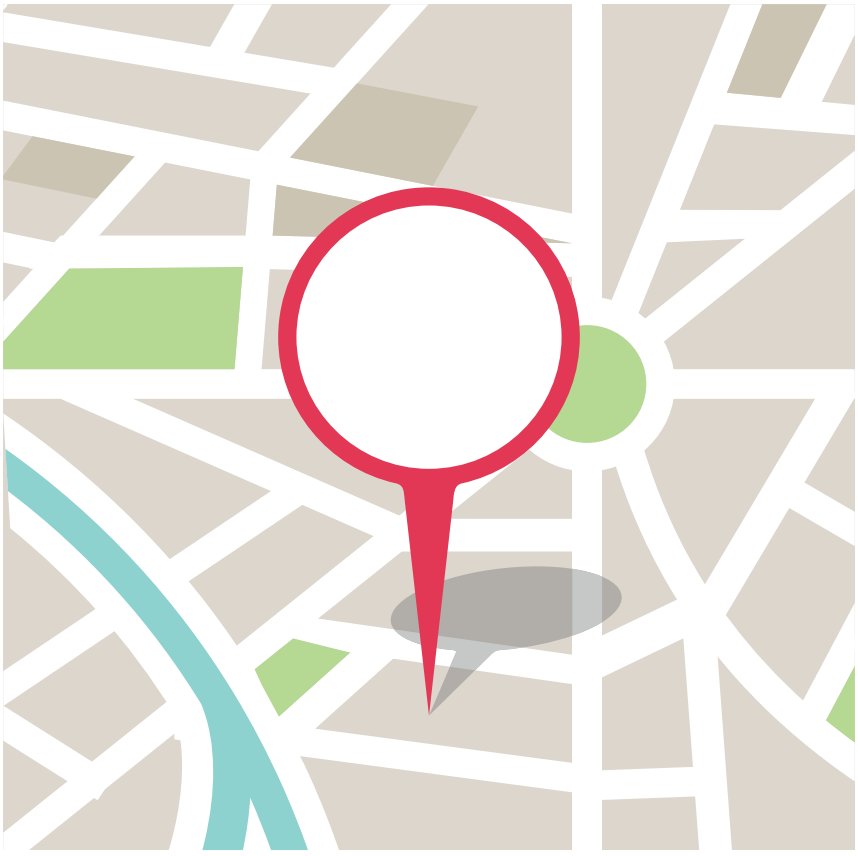

Les activités 2018 du service SIG ont été marqué par le développement du portail cartographique, l'achèvement de l'intégration du réseau d'éclairage public dans la base de données géographique et l'avancement important du géoréférencement de la RIT. En parallèle de ces activités, un effort particulier a été apporté à la formation des utilisateurs du SIG afin qu'ils montent en compétence et gagnent ainsi en autonomie.

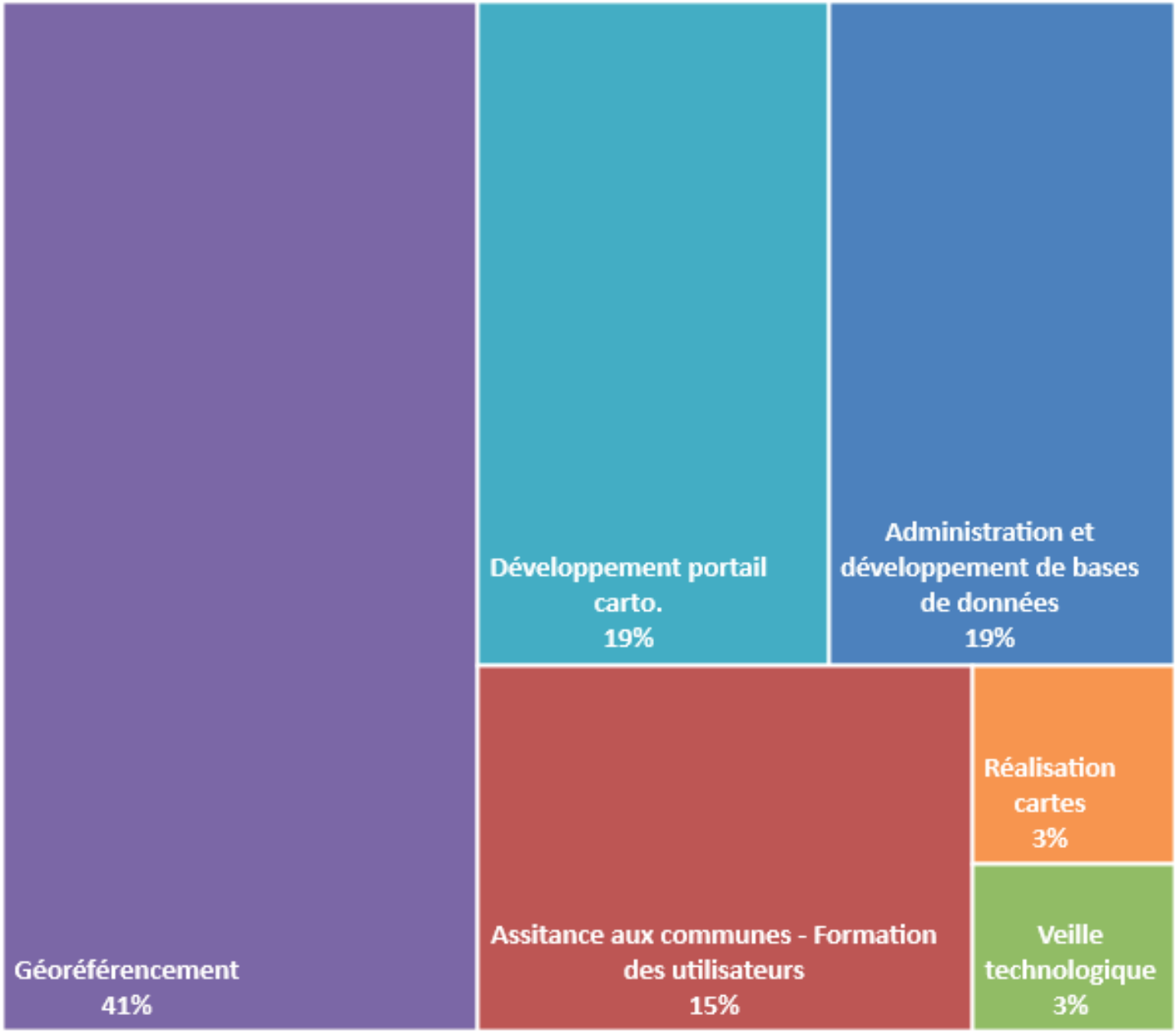

Le temps de travail du service SIG est globalement réparti entre 40 % de travail sur le terrain (détection de réseau et relevés topographiques) et 60% de travail bureautique pour l'année 2018.

Missions de radio-détection, géo-référencement et intégration SIG des réseaux

Le géoréférencement des réseaux (électricité public, RIT) constitue la majeure partie du travail terrain en 2018. Il se répartit entre 49 % pour l'éclairage public et 51 % pour le réseau de la RIT.

L'année 2018 a été l'occasion d'intégrer l'intégralité des réseaux EP dans le SIG sur l'ensemble des quatre communes répondant ainsi à la réforme anti-endommagement des réseaux. En effet, cette dernière impose aux exploitants d'avoir une cartographie fine de leur réseau afin de répondre le plus précisément possible au DT/DICT.

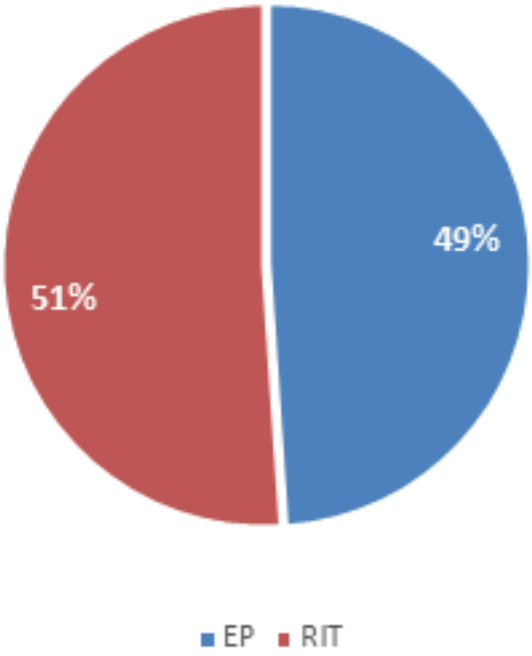

L'éclairage public (EP)

Au total c'est 80km de réseau ayant une précision répartie entre la classe A (< à 40cm), la classe B (40cm à 1,5m) et la classe C (> à 1,5m).

Sur l'ensemble du Val d'Argent, on comptabilise 70% du réseau EP en sous-terrain. Sur ces derniers, 91% ont pu être cartographiés en catégorie A, 2% en catégorie B et 7% en catégorie C. En effet, certains tronçons pour des raisons diverses et variés (perturbation électrique, effet d'induction...) ne peuvent dépasser la catégorie B voir C.

100 % du réseau EP a été géoréférencé en 2018

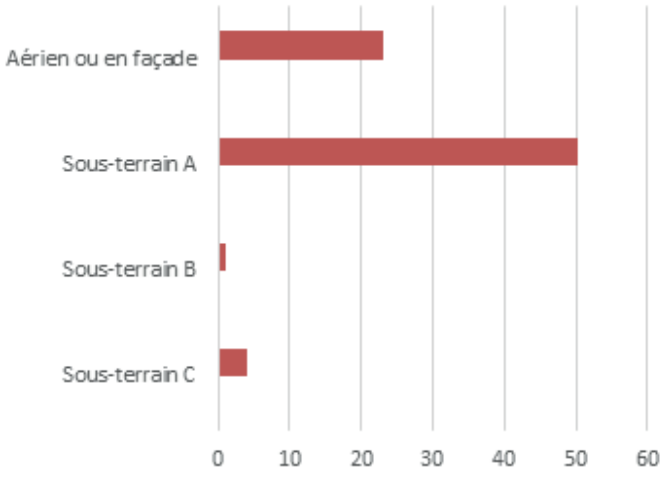

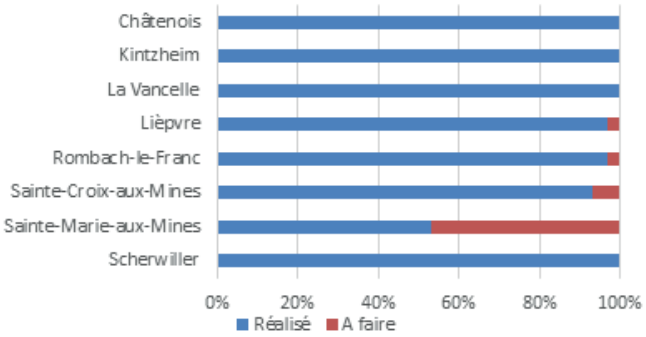

La RIT

Le géoréférencement du réseau de la RIT arrive à un stade de finalisation fin 2018. L'essentiel du travail restant se situe dans la commune de Sainte-Marie-Aux-Mines avec un peu moins de 50% du réseau restant à cartographier.

Assistance aux communes – Formation des utilisateurs

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les agents et élus des collectivités afin de répondre à différents besoins cartographiques. Plusieurs projets ont ainsi pu voir le jour comme la mise en place d'une application pour la gestion des cimetières ou encore une réflexion quant à la gestion de la chasse. En parallèle, une attention particulière a été apportée aux utilisateurs du SIG afin qu'ils gagnent en indépendance et en autonomie.

Développement du portail cartographique

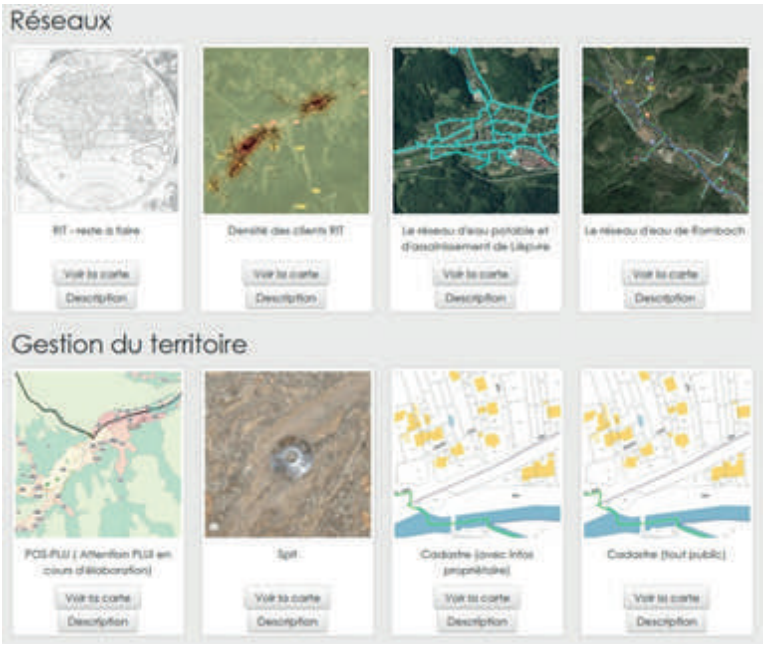

Pour rappel, le portail cartographique s'inscrit dans une démarche de démocratisation du SIG, l'objectif étant de rendre accessible au plus grand monde l'information géographique au travers de cartes interactives disponibles sur internet. L'année 2018 a été l'occasion pour le service SIG de développer davantage ce service.

De nouvelles cartes ont été mises en ligne : projet du PLUI, gestion du cimetière, les zones d'activités de la CCVA. Des cartes existantes ont été améliorées grâce à des nouvelles fonctionnalités, comme la recherche d'une parcelle ou d'un propriétaire via des modules de recherches.
Les ressources utilisées pour le site ont été également optimisées permettant de gagner en rapidité de chargement. Le confort de navigation pour l'utilisateur s'en trouve amélioré.

D'autres travaux, plus transparents pour l'utilisateur ont été effectués. Par exemple, des règles de sécurité ont été définies garantissant ainsi une meilleure protection contre le piratage.
Adresse du site : https://carto.valdargent.com

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

// La gestion du personnel de la Communauté de Communes du Val d'Argent

STATISTIQUES

La collectivité territoriale du Val d'Argent est administrée par une équipe d'élus (composée de vingt et un membres). Elle compte au 31/12/2018 26 agents répartis comme suit :

- Une équipe de l'administration générale composée de 5 personnes (5 ETP) assurant la direction générale des services, l'accueil et le secrétariat général, l'organisation des transports scolaires, l'élaboration et l'exécution financière, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, le suivi des projets de développement. 1 service civique est chargé de l'accueil et de l'orientation des usagers à la Villa Burrus. (0.68)
- Un pôle culturel composé d'une équipe de 11 personnes (10 ETP) qui s'investissent dans une mission de promotion de la Villa Burrus comme lieu culturel, de la valorisation du patrimoine du fonctionnement et développement de la médiathèque et d'une façon plus générale dans la mise en œuvre d'une politique culturelle avec l'ensemble des acteurs du territoire. 3 services civiques complètent l'équipe (2.40 ETP)
- Le service technique est, quant à lui, composé de 6 agents permanents (4.57 ETP) et d'une personne en contrat aidé (0,57 ETP). Ils interviennent sur l'entretien préventif et curatif de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers de la collectivité.
- Le service de la Régie Intercommunale de Télédistribution qui compte 3 personnes chargées du suivi technique (2 ETP) (création, extension, maintenance du réseau de la fibre optique, dépannage, assistance aux usagers du service, prestations sur le réseau pour les communes, géo-référencement de réseaux) et de l'accueil et la gestion de la clientèle (0.71 ETP)
- Enfin, le service SIG (Système d'Information Géographique), composé d'un agent (1 ETP) chargé de collecter, de croiser et diffuser des données de nature géographique relatives à des secteurs techniques, urbanistiques, socio-économiques et environnementaux sur l'ensemble du territoire.

Baisse des effectifs et de la masse salariale

L'effectif total payé est de 34 personnes tout au long de l'année dont 17 femmes et 17 hommes représentant 375 bulletins de salaire.
La masse salariale représente 18,28% des dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2018 dont 6,98% consacré à la rémunération de personnel extérieur (comptes 621). Malgré le GVT et les hausses de certaines cotisations, globalement la masse salariale diminue de 0.48% par rapport à 2017.
Toutefois, comme les dépenses de la section de fonctionnement ont diminué de près de 300 000€, le pourcentage des dépenses de personnel se trouve mathématiquement augmenté.

La proportion des agents titulaires augmente légèrement (59% contre 53% l'an passé) et les non titulaires diminuent (41% contre 47% en 2018).
Le personnel contractuel rémunéré au cours de l'année se réparti comme suit : personnel en emploi aidé : 14% de l'effectif, 12% des agents embauchés l'ont été pour effectuer un remplacement, 12 % sont employés pour activité temporaire ou saisonnière, et 12 sont employés sur des postes permanents.

Hors emploi d'insertion, 47% des agents sont de catégorie C, 29% de catégorie B et 18% en catégorie A. 21% exercent leurs fonctions dans la filière administrative, 38% dans la filière culturelle et 35% dans la filière technique. La moyenne d'âge du personnel s'établit à 45 ans et l'âge médian à 42 ans.

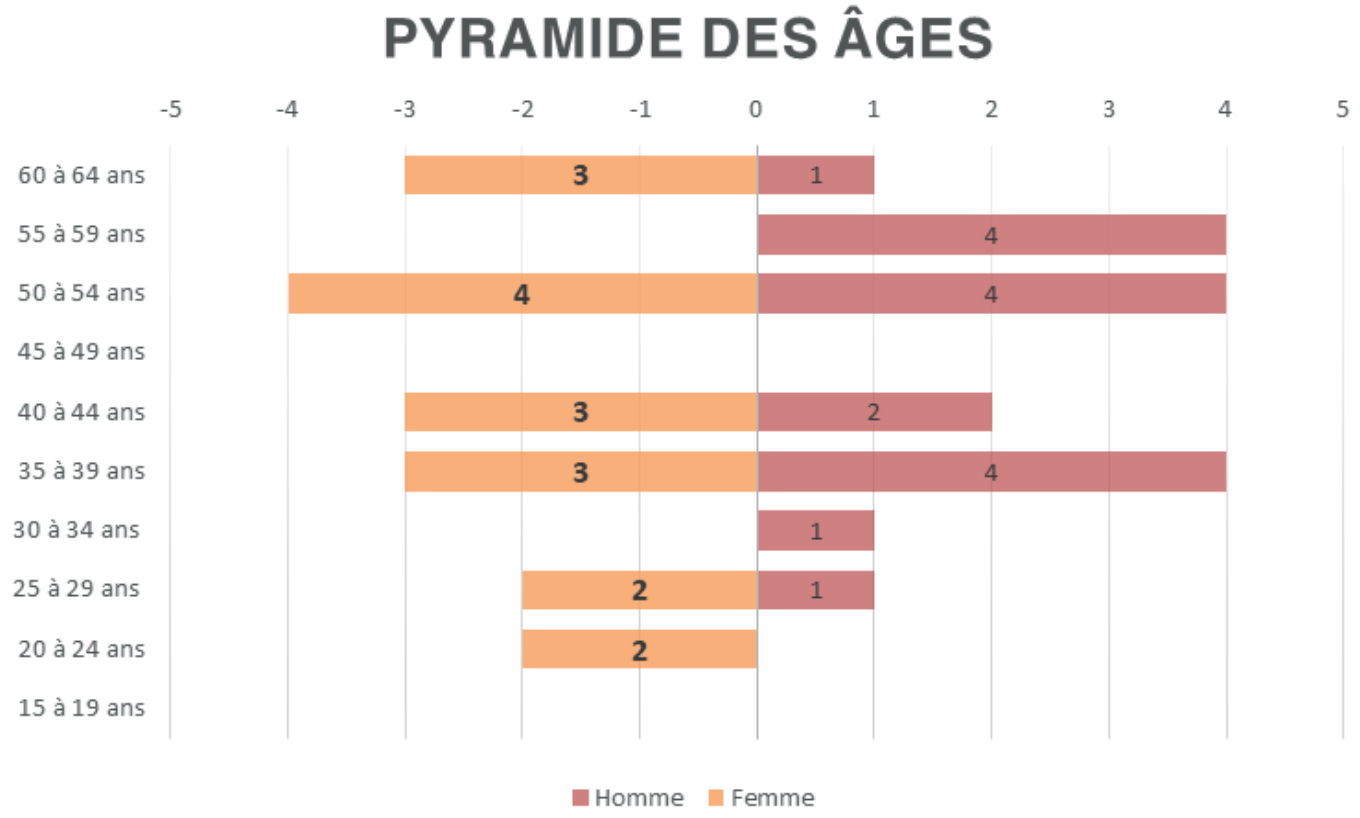

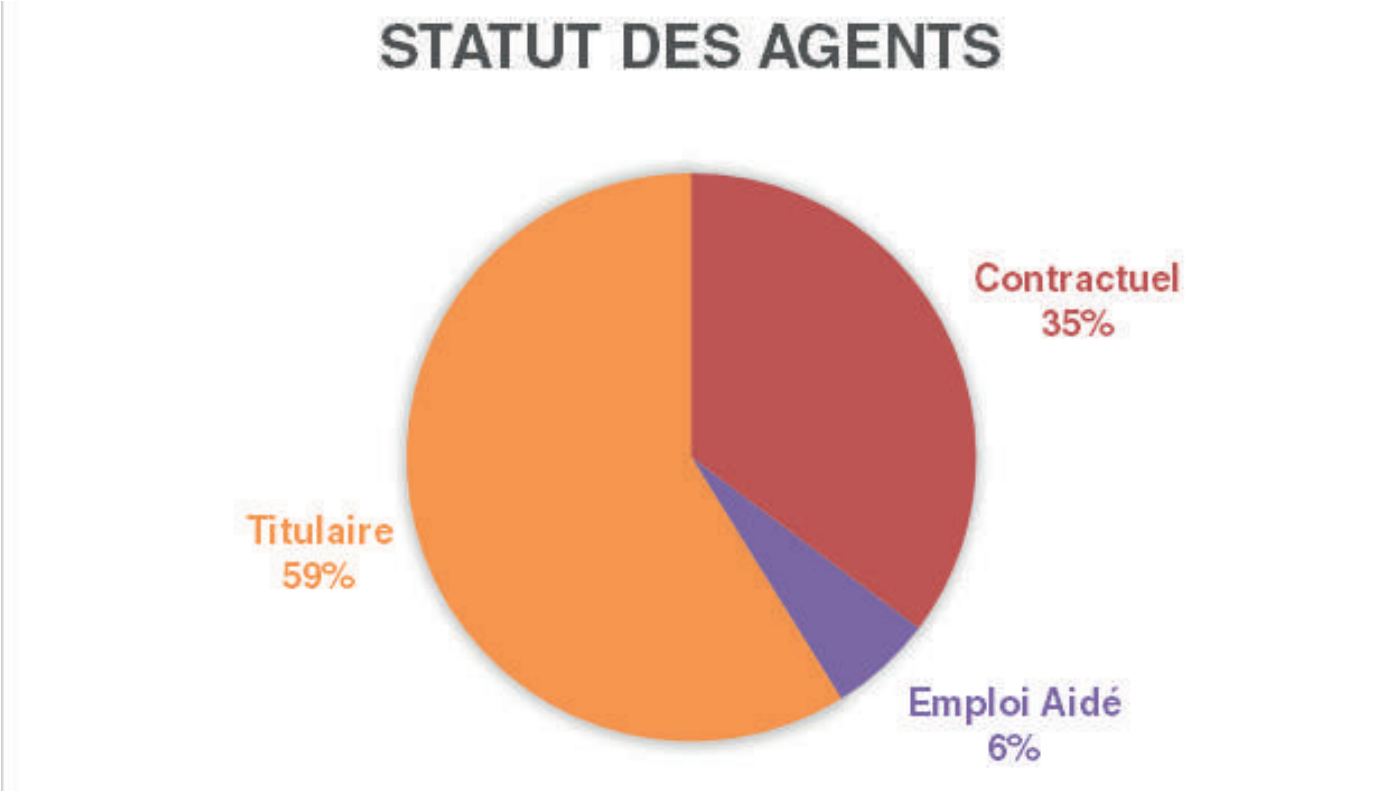

RÉPARTITION PAR SEXE

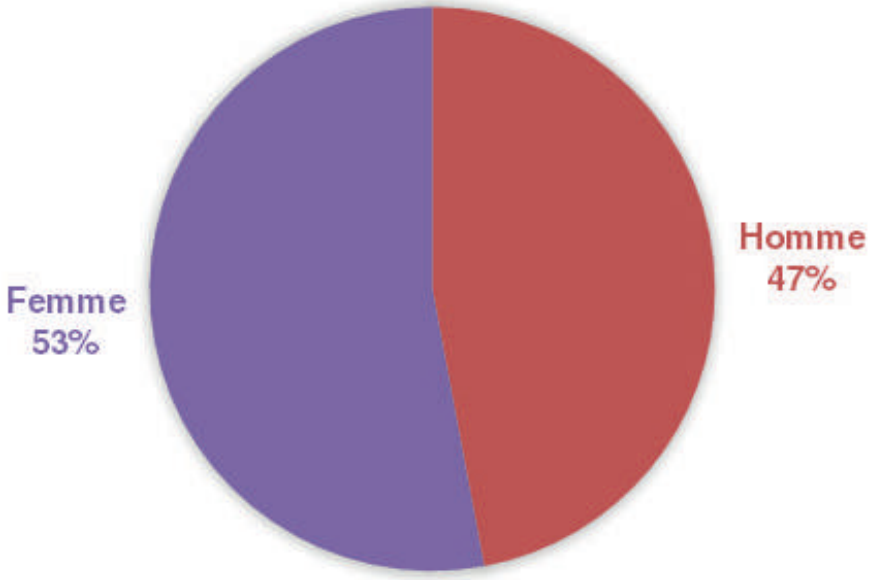

RÉPARTITION PAR FILIÈRE

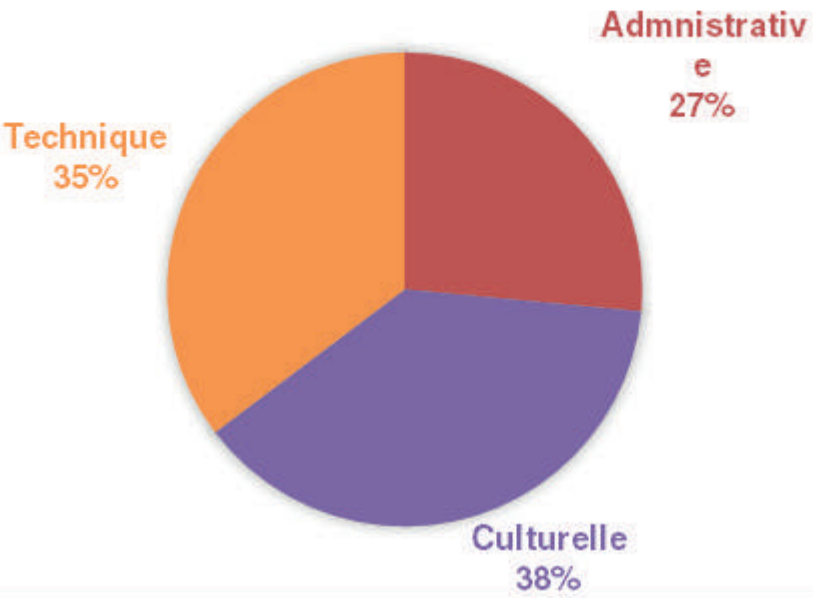

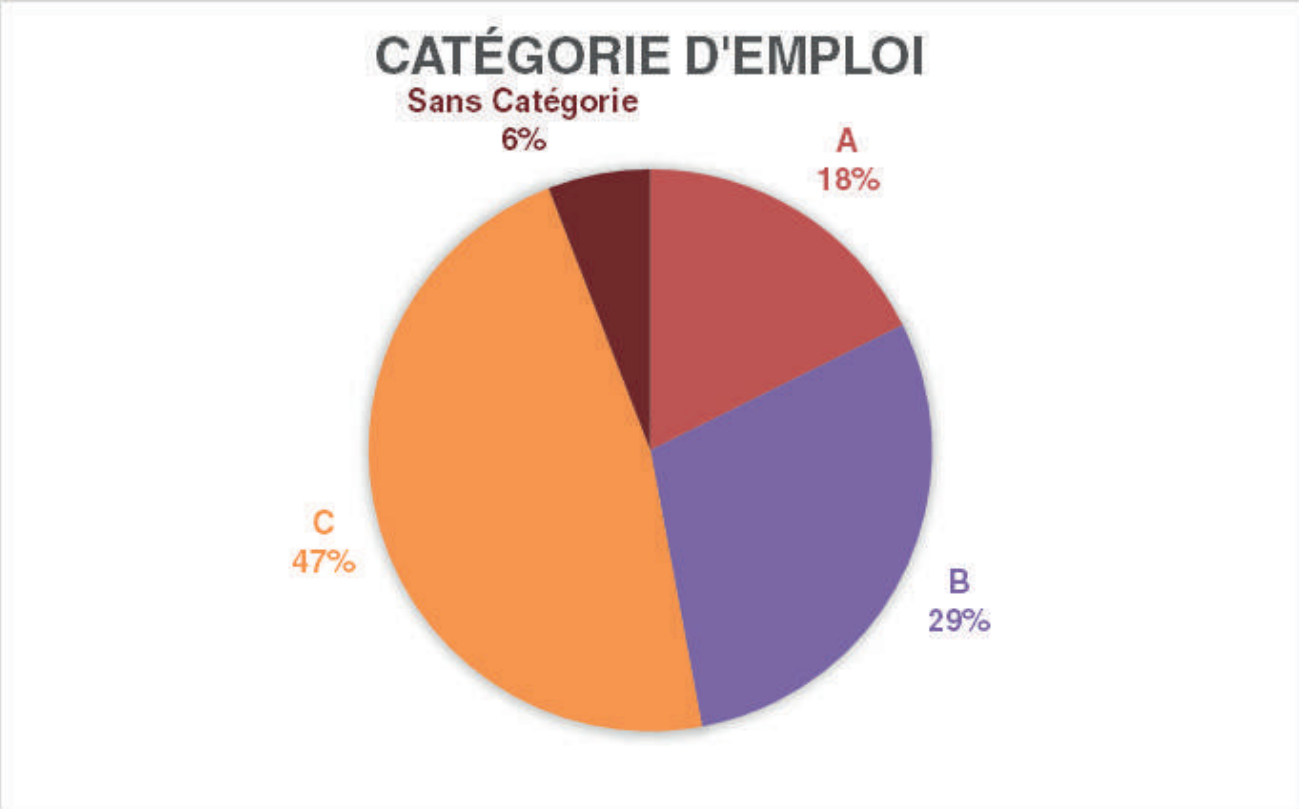

En termes de formation professionnelle

27 agents, toute filière et tout statut confondu, services civiques compris, ont participé à 471H 30 de formation professionnelle autour de 32 thèmes de formation. 81% des formations ont été réalisées auprès du CNFPT. Le coût de la formation, y compris la cotisation employeur au CNFPT, s'est élevé à 6 986.93€ dont 23,76 % de rémunération à d'autres organismes. Le coût de la formation a diminué de 21.40%.

La collectivité a accueilli des stagiaires de différents niveaux durant l'année 2018 :

- le service de la Régie Intercommunale de Télédistribution (RIT) a accueilli :
  - 1 élève en 1ère Pro Systèmes numériques du 08 Janvier au 02 Février
  - 1 élève en 2nde PRO Systèmes numériques du 12 Février au 02 Mars
  - 1 élève en 2nde PRO Systèmes numériques du 05 au 23 Novembre
- le service des Labs a accueilli :
  - 1 étudiant en BTS 2ème année en Service Informatique aux Organisations du 30 Janvier au 10 Mars
  - 2 élèves de terminale PRO Système électronique numérique du 27 Février au 20 Avril
  - 1 élève de 3ème, stage découverte du 18 au 21 Décembre
- le service des Archives et du Patrimoine :
  - 1 étudiant en Master 2 Patrimoine et Archéologie du 05 au 30 Mars
  - 1 étudiant en Master 2 Paysage, patrimoine, environnement du 03 au 26 Avril
- le service RH en lien avec le service comptabilité :
  - 1 élève de première en Bac Pro Accueil Relation Clients Usagers du 28 Mai au 19 Juin
  - 1 élève de Terminale en Bac Pro Accueil Relation Clients Usagers du 26 Novembre au 21 Décembre

Remboursements sur frais de personnel

Les remboursements de frais de personnel (IJ, contrats aidés, assurance du personnel) s'élèvent à 11 852,14€.

La mise à disposition du personnel de la Communauté de Communes auprès de collectivités ou d'autres organismes (EPIC OT, RIT, communes membres) a été comptabilisée pour un montant total de 196 324.84€.

La totalité de ces sommes représente une atténuation de 18.60% du montant des charges de personnel.

Les mouvements de personnel

Entre le 01 Janvier et le 31 Décembre 2018, nous avons enregistré 11 entrées dans la collectivité et 10 sorties. Ces mouvements se sont opérés dans le cadre du Pôle Culture pour 43%, 29% dans le service administratif et 28% au sein du service technique.
2 agents ont été mutés, 8 sorties correspondent à des fins de CDD.
Parmi les 11 entrées, 5 (soit 46%) sont des agents contractuels (remplacements, saisonniers, accroissement temporaire d'activité), 4 personnes (36%) sont recrutées en qualité de service civique. 2 agents recrutés par mutation (18%).

La gestion du personnel de la Mairie de Rombach-le-Franc

Depuis le 1er janvier 2015, le service des ressources humaines de la CCVA administre le personnel de la mairie de Rombach-le-Franc.

Passée sous forme de convention, la responsable des ressources humaines est mise à disposition de la commune, à raison de 5 heures mensuelles, pour gérer les carrières, les paies des agents et répondre aux différentes sollicitations qui peuvent lui être faites en matière de ressources humaines (aide au recrutement, formation, entretiens professionnels, gestion du temps, ...)

En 2018, la commune de Rombach-le-Franc a compté, en moyenne, 4,43 agents. L'effectif total est de 12 agents rémunérés au cours de l'année dont 4 femmes et 8 hommes soient 67 bulletins (hors élus).

25% des agents qui ont travaillé sont titulaires de la fonction publique territoriale contre 75% contractuels.

Parmi le personnel contractuel, 8% occupe un emploi permanent et 82% ont assuré un emploi saisonnier.

La totalité des agents sont de catégorie C. 17% des agents ont exercé leurs fonctions dans la filière administrative, 75 % dans la filière technique et 8% dans la filière médico-sociale en tant qu'ATSEM.

La moyenne d'âge du personnel s'établit à 36,5 ans et l'âge médian à 34 ans.

TYPE D'EMPLOIS

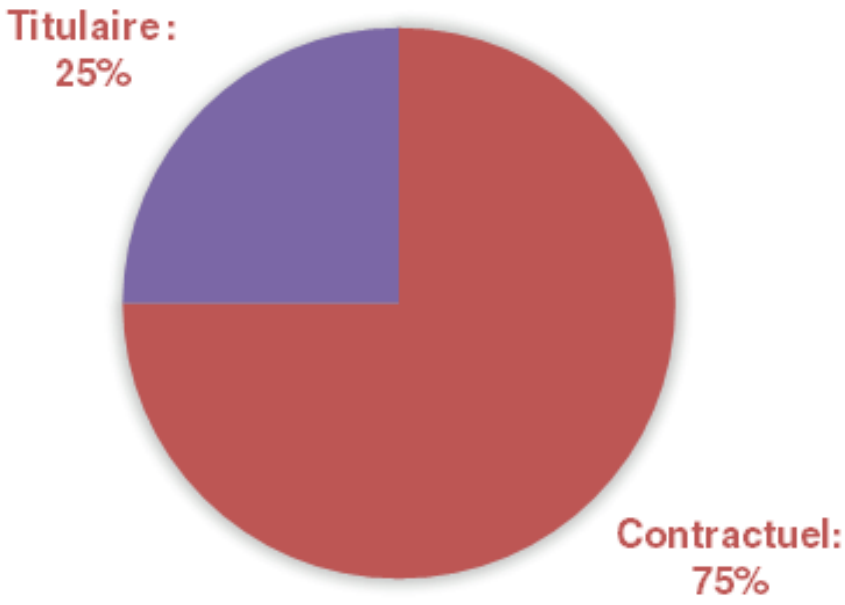

RÉPARTITION PAR FILIÈRE

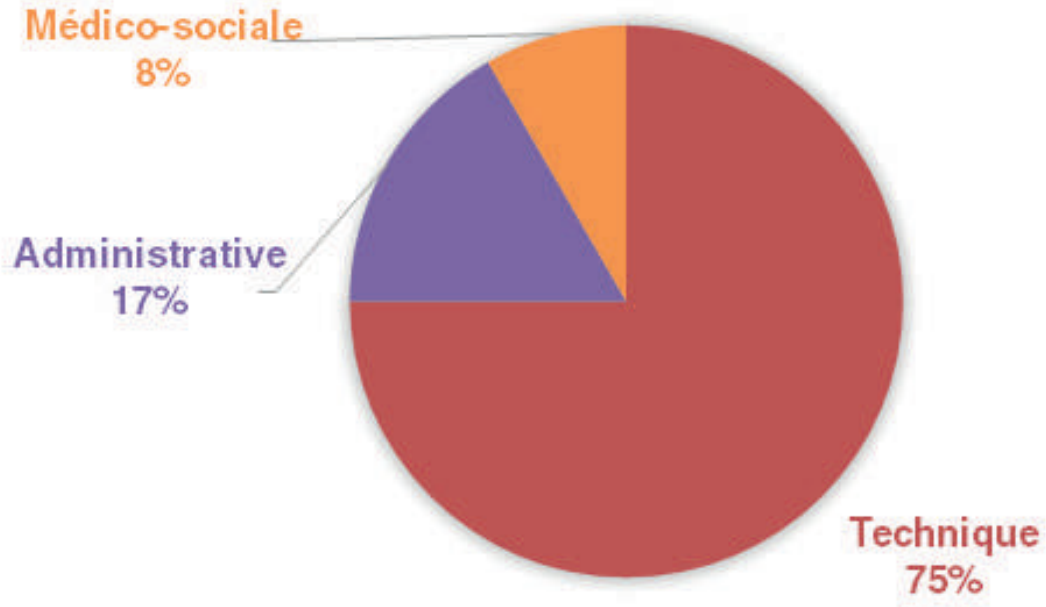

RÉPARTITION PAR SEXE

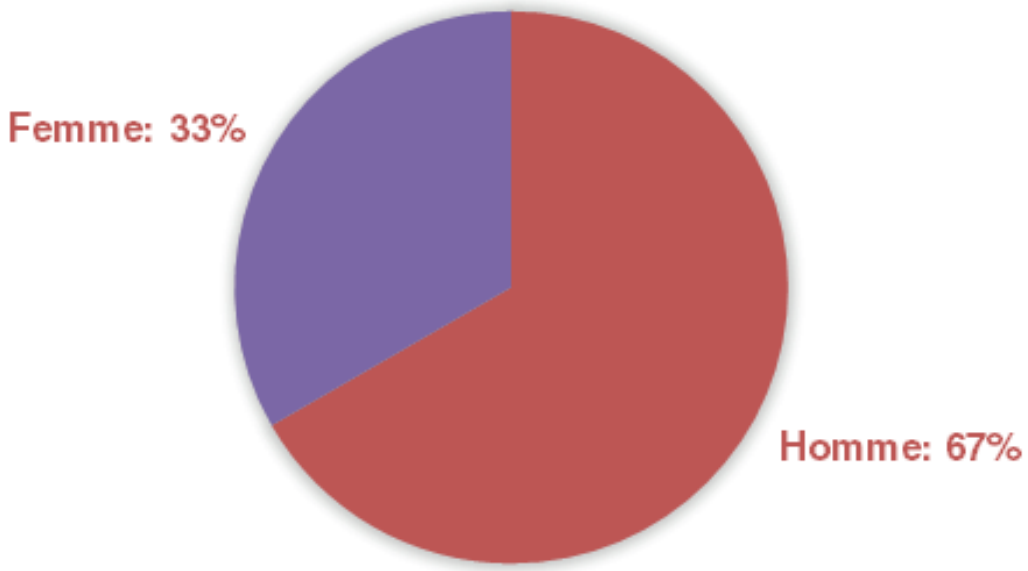

PYRAMIDE DES ÂGES

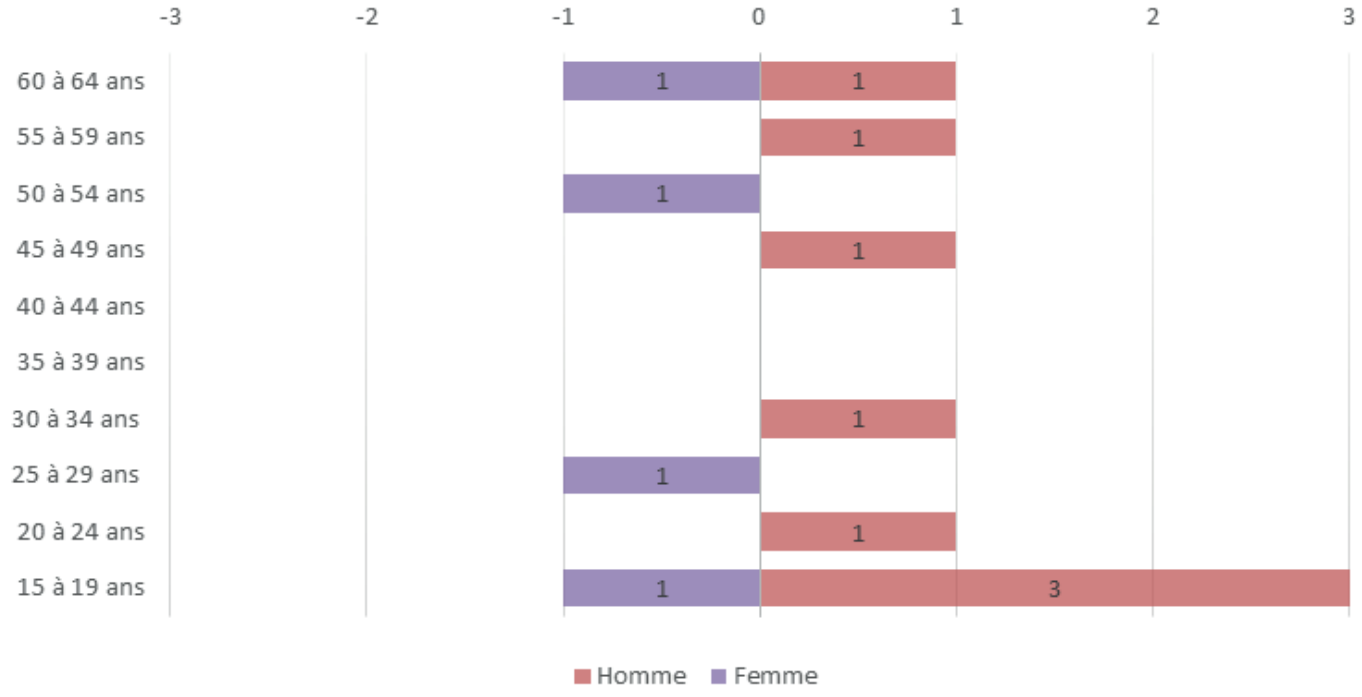

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

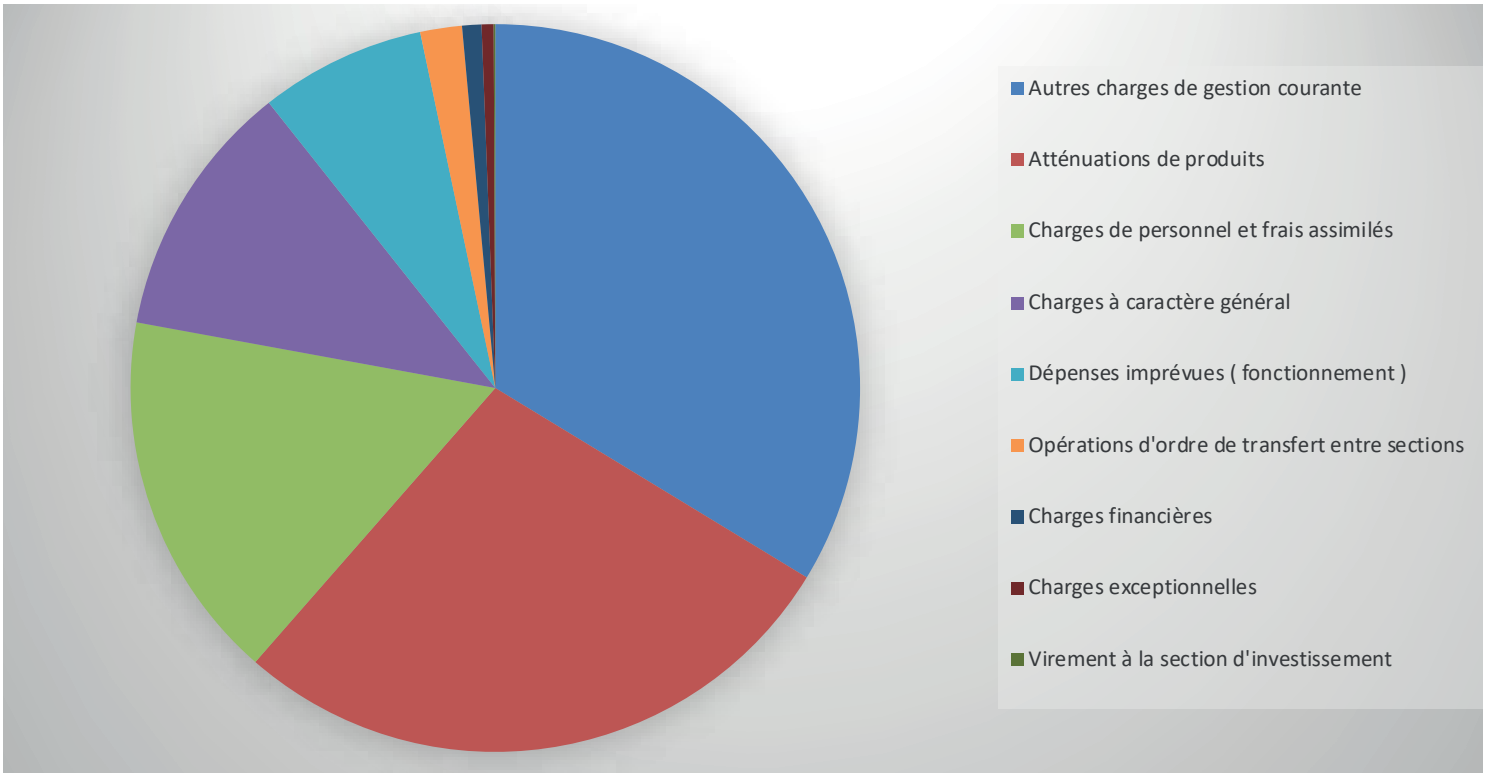

Chapitre	Dépenses prévues 2018	Dépenses réalisées 2017
Autres charges de gestion courante	2 379 352,45 €	2 423 196,99 €
Atténuations de produits	1 955 667,00 €	1 973 197,01 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 161 830,00 €	1 124 540,21 €
Charges à caractère général	808 060,00 €	775 648,89 €
Dépenses imprévues (fonctionnement)	518 969,35 €	- €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 453,91 €	309 200,46 €
Charges financières	60 372,72 €	56 275,21 €
Charges exceptionnelles	37 400,00 €	1 242,55 €
Virement à la section d'investissement	5 125,35 €	- €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	- €	- €
Total	**7 057 230,78 €**	**6 663 301,82 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018

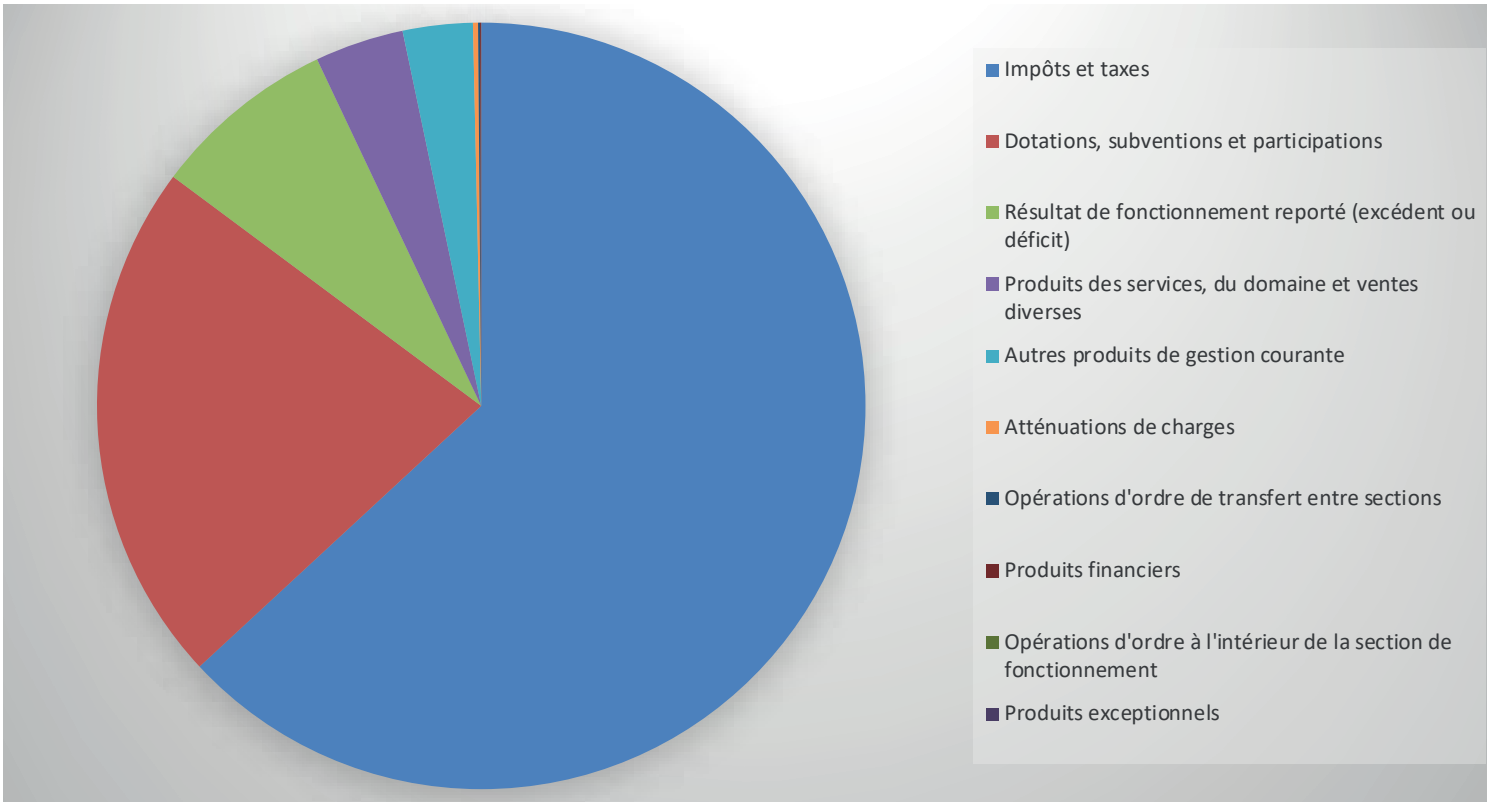

Chapitre	Recettes prévues 2018	Recettes réalisées 2017
Impôts et taxes	4 452 785,20 €	4 200 273,78 €
Dotations, subventions et participations	1 559 872,00 €	1 637 269,76 €
Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	548 742,46 €	626 748,15 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	264 000,00 €	362 109,08 €
Autres produits de gestion courante	207 500,00 €	154 354,00 €
Atténuations de charges	15 000,00 €	25 848,32 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 919,18 €	89 991,25 €
Produits financiers	3 411,94 €	3 411,94 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €	112 037,50 €
Total	**7 057 230,78 €**	**8 930 208,64 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018

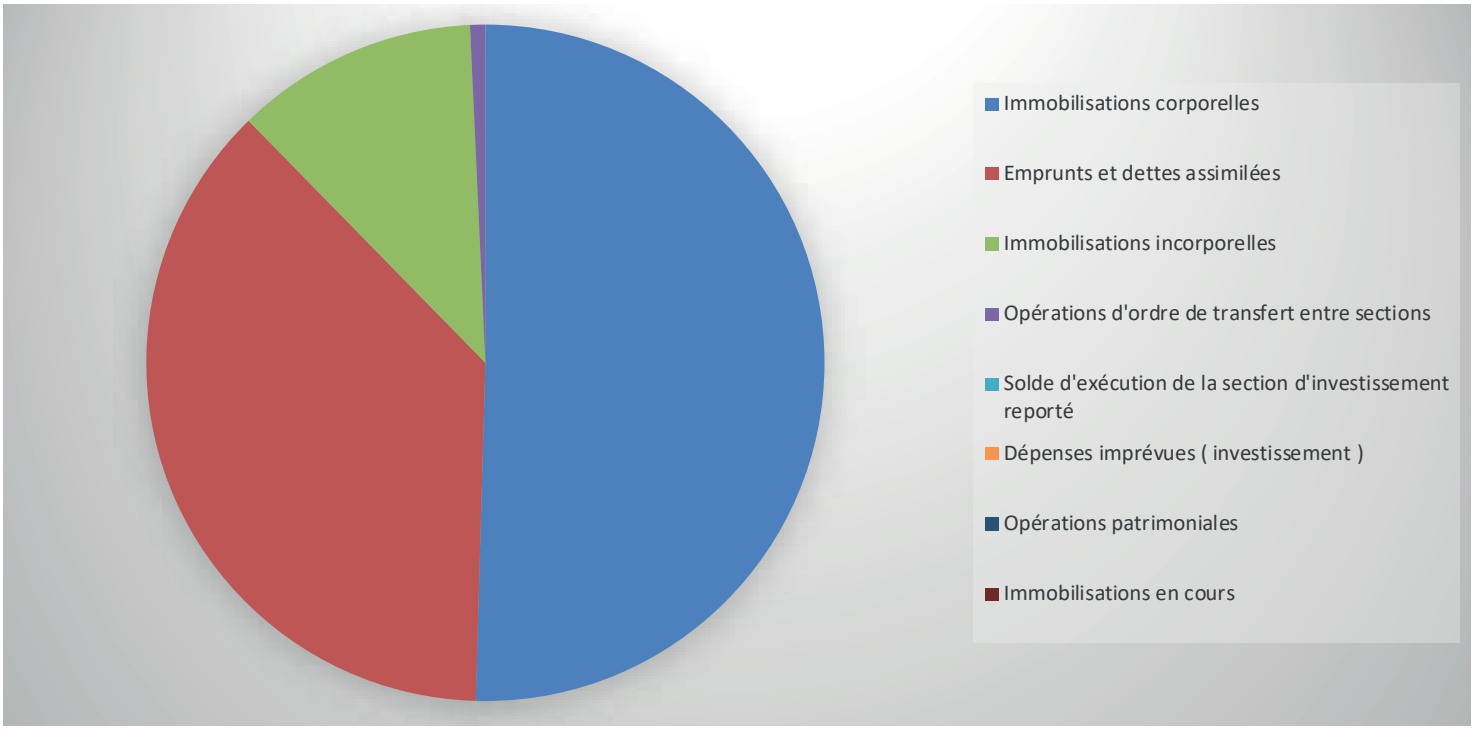

Chapitre	Dépenses prévues 2018	Dépenses réalisées 2017
Immobilisations corporelles	412 094,85 €	332 751,69 €
Emprunts et dettes assimilées	304 140,23 €	251 292,78 €
Immobilisations incorporelles	94 600,00 €	44 748,40 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 919,18 €	89 991,25 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	249 053,98 €
Dépenses imprévues (investissement)	- €	- €
Opérations patrimoniales	- €	- €
Immobilisations en cours	- €	227 508,22 €
Total	**816 754,26 €**	**1 195 346,32 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018

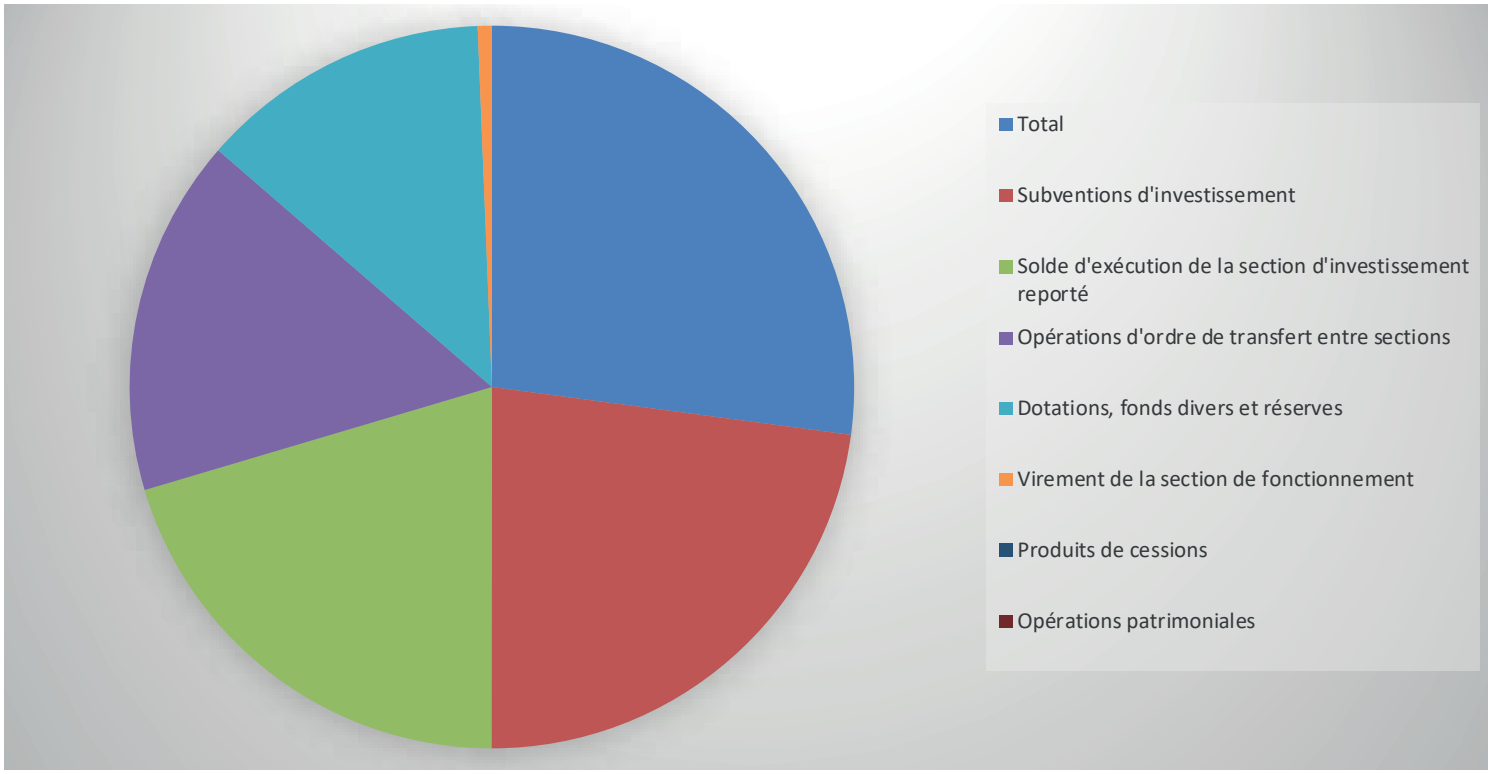

Chapitre	Recettes prévues 2018	Recettes réalisées 2017
Immobilisations corporelles	412 094,85 €	332 751,69 €
Emprunts et dettes assimilées	304 140,23 €	251 292,78 €
Immobilisations incorporelles	94 600,00 €	44 748,40 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 919,18 €	89 991,25 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	249 053,98 €
Dépenses imprévues (investissement)	- €	- €
Opérations patrimoniales	- €	- €
Immobilisations en cours	- €	227 508,22 €
Total	**816 754,26 €**	**1 195 346,32 €**

COMMUNICATION

Le service communication de la Communauté de Communes du Val d'Argent est composé d'une personne dont l'emploi du temps est détaché à : 33% au service communication de la Communauté de Communes, 33% au service communication de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et à 33% au sein de la SPL ÉVA. Au sein de l'intercommunalité, l'agent évolue et répond aux demandes de l'intercommunalité et de ses différents services que sont : la Médiathèque du Val d'Argent, la RIT du Val d'Argent, le SIG du Val d'Argent, le label Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent ainsi que les LABS du Val d'Argent.

Une mise à jour continue des sites internet

Avec 5 sites internet au sein de la Communauté de Communes du Val d'Argent, la gestion et l'actualisation de ces derniers représentent un temps conséquent ! Si l'année 2017 a permis une refonte complète de ces derniers, l'année 2018 a permis de retravailler l'ensemble des informations présentes et de les rendre plus attractives.

Les opérations de mises à jour de sécurité sur les sites internet et les modules qui les composent étant internalisées, ces tâches sont très souvent chronophages lorsqu'elles doivent être effectuées; demandant un redéploiement en local du site pour y effectuer toutes les opérations.

Statistiques des sites internet en 2018

Communauté de Communes du Val d'Argent

Nombre d'utilisateurs	7 868
Nombre de visites	9 658
Nombre de pages vues	16 763

RIT du Val d'Argent

Nombre d'utilisateurs	1 308
Nombre de visites	1 932
Nombre de pages vues	6 223

Les LABS du Val d'Argent

Nombre d'utilisateurs	734
Nombre de visites	1 932
Nombre de pages vues	6 223

Médiathèque du Val d'Argent

Nombre de visites	5 295
Nombre de pages vues	9 656

Le site de la Médiathèque du Val d'Argent n'étant pas un site "Joomla" et étant connecté à un SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques), les données statistiques ne sont pas aussi précises et complètes que celles des autres sites internet.

L'outil analytique n'ayant pas été installé sur le site du Patrimoine du Val d'Argent en début d'année 2018 suite à un problème technique, il n'est pas possible de présenter des statistiques pour ce dernier.

Avec l'installation des outils analytiques en fin d'année 2017, cette première vision des données statistiques ne permet pas de faire un comparatif sur l'année précédente. Néanmoins nous pouvons constater que les sites présentant le plus de trafic sont ceux de la Communauté de Communes du Val d'Argent et celui de la Médiathèque du Val d'Argent !

Des actions de communication pour le Pôle Culture

Avec une valorisation de l'action culturelle sur le territoire portée très activement par la Communauté de Communes du Val d'Argent, une collaboration très étroite avec le Pôle Culture et plus précisément avec la Médiathèque du Val d'Argent a été portée tout au long de l'année. Au total en 2018, ce sont près de 20 projets qui ont été couvert par le service communication pour le Pôle Culture et la Médiathèque du Val d'Argent.

Le site internet de la Médiathèque du Val d'Argent est également un véritable outil qui s'anime de façon hebdomadaire. En effet, les nouvelles fonctionnalités de cette interface permettent de mettre en place entre autre un agenda d'activités véritablement vivants et visuellement attractifs. Un module permet également de mettre en valeur les nouvelles acquisitions de la Médiathèque. Grâce à la collaboration des différents secteurs de la Médiathèque du Val d'Argent, nous avons pu présenter de façon trimestrielle toutes les nouveautés !

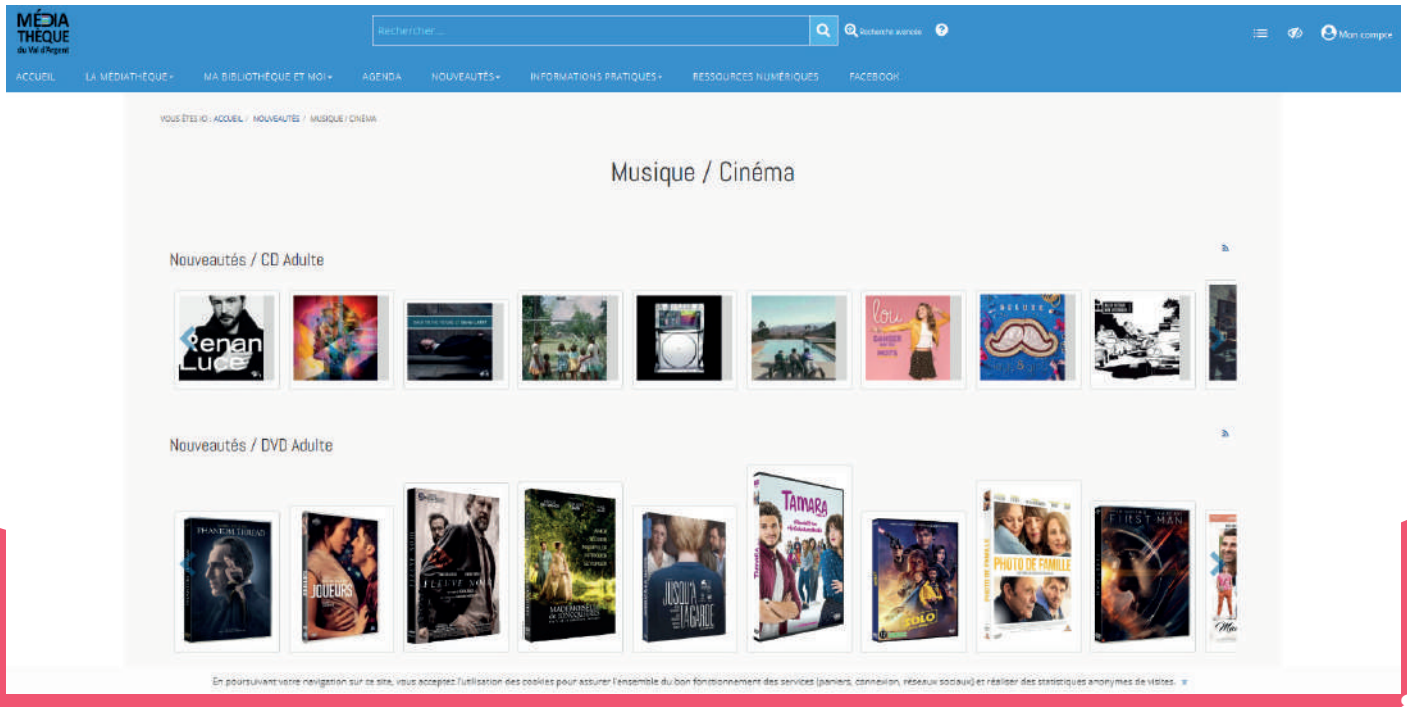

La page Facebook de la Médiathèque du Val d'Argent n'est pas en reste car dans la continuité du site internet, les nombreuses actualités y ont été relayées tout au long de l'année 2018 avec pas moins de 103 publications générant près de 30 000 vues et 3 000 interactions (Mentions “J'aime" ou commentaires). Ces résultats sont plutôt satisfaisants pour cette page Facebook qui compte 360 mentions “J'aime" au 31/12/2018 !

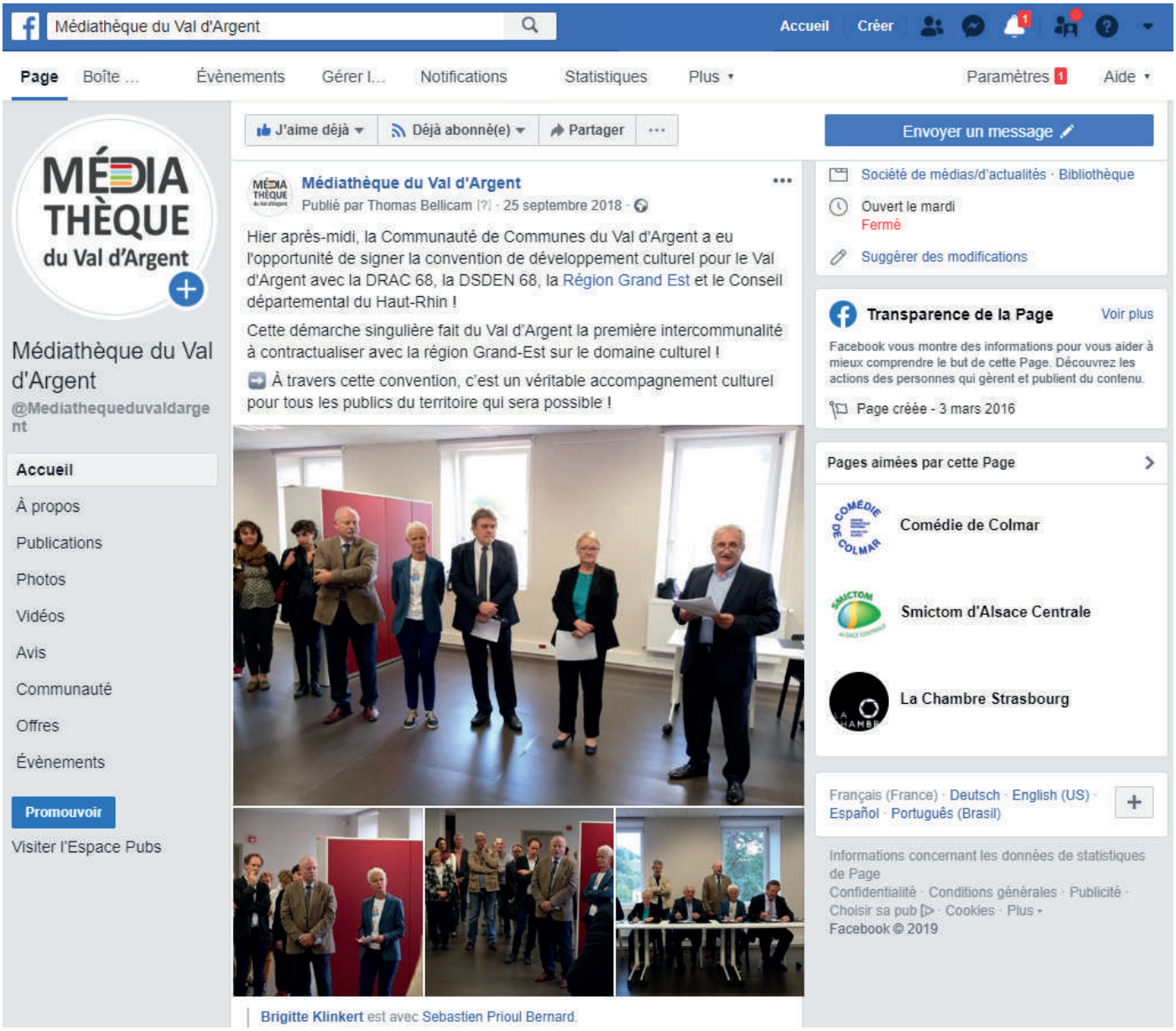

Le service communication pour la Communauté de Communes du Val d'Argent

La réalisation des publications intercommunales, que sont le rapport d'activités et le bulletin intercommunal, est un véritable temps fort pour le service communication. Ces deux réalisations représentent un temps de travail conséquent car elles demandent une centralisation et une uniformisation des informations d'un service à un autre. Ce travail renforce également la collaboration avec les différents services et permet de dégager de nouveau axe de communication pour valoriser le territoire. La réalisation de la présentation des projets de services est une autre illustration de cette collaboration inter-service avec pour objectif la synthèse des informations des différents pôles à destination des élus.

Au sein de l'intercommunalité, de nombreux projets de communication sont développés pour les différentes actions du service "développement local". Défi à vélo, Espace Info Énergie, Actions du GERPLAN, Pacte pour la ruralité, Vie économique du territoire, ..., sont autant de projets valorisés par le service communication.

Un agenda de poche pour la Communauté de Communes du Val d'Argent

L'un des derniers projets porté par le service communication en 2018 a été la réalisation d'un agenda de poche à destination des habitants de territoire. Réalisé en collaboration avec l'entreprise AF Communication et grâce aux soutiens des artisans et communes du Val d'Argent, l'agenda de poche 2019 de la Communauté de Communes du Val d'Argent a été réalisé en fin d'année afin d'être distribué gratuitement sur le territoire. A l'intérieur de ce dernier, de nombreuses informations pratiques sur la Communauté de Communes du Val d'Argent et ses entités y ont été référencées.

SOUFFLEZ,
VOUS ÊTES EN VAL D'ARGENT